

Remerciements

L'ONU/SIPC est reconnaissante à tous les membres du Groupe consultatif de l'Examen à mi-parcours, qui ont donné gratuitement de leur temps et apporté leurs conseils dans le cadre de ce projet et ont fait preuve de beaucoup d'engagement à l'égard de la cause de réduction des risques de catastrophe, notamment en dispensant des commentaires perspicaces au sujet de plusieurs ébauches de ce rapport, et ce dans des délais restreints. Nous souhaitons remercier en particulier Susanne Frueh, pour ses conseils sur la méthodologie de l'Examen à mi-parcours, Mukesh Kapila, pour avoir assuré le débat en ligne au sujet d'un cadre post-2015, Ronald Jackson, pour avoir commencé l'étude sur la réduction des risques de catastrophe dans les Caraïbes, Virginia Murray, pour avoir mené l'étude sur les bases de données pour la réduction des risques de catastrophe, Marco Ferrari pour avoir aidé à définir la question de gouvernance internationale en matière de réduction des risques de catastrophe, et Kenzo Oshima pour avoir demandé que l'agence japonaise internationale de coopération réalise un examen interne de sa contribution à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo. Plusieurs collègues des Nations Unies ont contribué à l'Examen à mi-parcours pendant l'année 2010. Nous remercions tout particulièrement Kamal Kishore du PNUD et David Jackson de l'UNCDF d'avoir consacré du temps personnel à ce projet et d'avoir contribué par leurs travaux importants : l'état des lieux et l'étude consacrée aux mécanismes financiers au niveau national et local pour la réduction des risques de catastrophe. Salvano Briceño a eu l'amabilité d'apporter de précieux conseils tout au long du processus d'Examen à mi-parcours. Helena Molin Valdes et Bina Desai de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies et Joern Birkmann de l'Université des Nations Unies à Bonn a contribué aux débats en ligne. Marco Toscano-Rivalta a contribué à la définition des questions de gouvernance internationale, aux éléments post-2015, à l'étude sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo par les Nations Unies. Il a aussi dispensé des conseils critiques tout au long du processus. Il convient également de remercier les collègues de l'ONU/SIPC de nos agences régionales pour l'aide apportée dans le cadre de l'organisation des ateliers régionaux, pour nous avoir mis en contacts avec les experts nationaux et nous avoir donné accès à la documentation nationale. L'unité de gestion des informations de l'ONU/SIPC a apporté un soutien essentiel dans l'élaboration des pages consacrées à l'Examen à mi-parcours sur le site PreventionWeb et dans le cadre des débats en ligne. Un mot de remerciement également à Mohammed Omer Mukhier de la FICR, à Melisa Bodenhamer de World Vision et à Catherine Dennis d'Oxfam International pour leurs contributions. Trois stagiaires de l'Institut de hautes études internationales et du développement à Genève, Nena Nedeljkovic, Luca Corredig et Carina Strahl, ont collaboré à différents stades du projet d'Examen à mi-parcours et ont apporté une assistance précieuse.

Letizia Rossano était la Coordinatrice principale de l'Examen à mi-parcours dans le cadre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies.

L'ONU/SIPC souhaite également remercier le Centre de gestion des catastrophes de l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale, le sous-comité des États-Unis chargé de la réduction des catastrophes du Comité sur l'environnement et les ressources naturelles (Committee on Environment and Natural Resources), le NSTC (National Science and Technology Council) et le gouvernement japonais pour l'organisation d'ateliers thématiques au niveau sous-régional à l'occasion de l'Examen à mi-parcours. Elle remercie également l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUROPA) pour avoir accueilli une réunion visant à tester les questions clés mises au point pour l'Examen à mi-parcours. Le Département italien de protection civile de la Présidence du Conseil des ministres a organisé et soutenu le lancement du rapport d'Examen à mi-parcours.

Les gouvernements australien, japonais et suisse ont apporté des contributions financières au processus d'Examen à mi-parcours.

Mars 2011

Stratégie internationale des Nations unies pour la prévention des catastrophes

Table des matières

Avant-propos du Représentant spécial du Secrétaire général pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo	9
Résumé analytique.....	10
1. Historique.....	13
2. La méthodologie et le processus d'Examen à mi-parcours.....	17
2.1 Problèmes	18
3. Cinq ans de mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo	21
3.1 Progrès au niveau national	21
3.2 Progrès au niveau régional	30
3.3 Progrès au niveau international	33
3.3.1 Progrès dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo par les Nations Unies	35
3.3.2 Études de cas sur les efforts de mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo par d'autres organisations internationales	38
4. Domaines stratégiques auxquels il faut accorder davantage d'attention.....	43
4.1 Mise en œuvre stratégique et holistique du Cadre d'action de Hyogo	43
4.2 Mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo au niveau local	46
4.3 Intégration du changement climatique.....	50
5. Suggestions pour accélérer la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo.....	55
5.1 Favoriser et préserver les gains de développement : la réduction des risques de catastrophe est surtout un problème de développement	55
5.2 Gouvernance pour la prévention des risques de catastrophes.....	57
5.3 Responsabilité vis-à-vis de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo.....	59
5.4 Se mettre d'accord sur les cibles et leurs destinataires ?	61
5.5 Définir le « comment ».....	62
5.6 Comment la communauté internationale peut apporter davantage de soutien à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo	63
5.7 Envisager dès maintenant un cadre post-2015	65
6. Conclusions et recommandations sur la voie à suivre.....	69

Liste des annexes

Termes de référence pour l'Examen à mi-parcours.....	80
Cadre conceptuel pour l'Examen à mi-parcours (avec questions clés)	84
Liste des membres du Groupe consultatif	95
Bibliographie.....	99

Annexes inclus au format électronique

État des lieux

Liste des personnes consultées pour entretien individuel

Études externes commandées pour l'Examen à mi-parcours :

- Le rôle des femmes en tant que facteur social et de changement des comportements
- Mécanismes financiers visant à soutenir les activités de réduction des risques de catastrophe mis en place par les gouvernements nationaux et locaux
- Examen de la réduction des risques de catastrophe dans les Caraïbes
- Étude sur l'utilisation, le contenu et l'influence de la communication entre pairs
- Étude sur le mode de collecte, maintenance et analyse des données/informations liées à la gestion des risques, aléas et catastrophes pour permettre aux décideurs d'utiliser des informations de grande qualité
- Étude sur le rôle des Nations Unies dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo

Examens internes sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo

- Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- Oxfam International
- World Vision

Résumés des ateliers régionaux et thématiques accompagnés des listes de participants

Résumés et transcriptions des débats en ligne

Avant-propos du Représentant spécial du Secrétaire général pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo

En 2005, les 168 pays qui ont adopté le Cadre d'action de Hyogo (CAH) ont convenu de parvenir d'ici 2015 à « une réduction conséquente des pertes humaines et des pertes sociales, économiques et environnementales occasionnées par les catastrophes au sein des communautés et des pays ». Une tâche ambitieuse à réaliser en dix ans. Cependant, comme l'a écrit Henri David Thoreau en 1854, « À terme, les hommes n'atteignent que ce qu'ils visent. Ils ont donc intérêt à viser haut ».

L'Examen à mi-parcours du Cadre d'action de Hyogo a constitué une étape critique pour exprimer une compréhension claire de quelques-unes des questions stratégiques clés qui demanderont toute notre attention et tout notre engagement afin d'assurer la continuité de sa mise en œuvre.

Le Cadre d'action de Hyogo a été déterminant pour renforcer et orienter les efforts de coopération internationaux, pour générer l'élan politique nécessaire afin de veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe serve de base pour élaborer des calendriers de développement nationaux et internationaux solides, de même que pour apporter un langage commun et un Cadre d'actions critiques à suivre auquel les gouvernements ont clairement répondu positivement.

Il est bien évident que davantage d'efforts sont requis et que les problèmes proches sont complexes, mais on possède néanmoins la connaissance, les moyens et les ressources nécessaires pour s'y atteler. Dans la plupart des cas, il s'agit d'exploiter ces ressources (financières, institutionnelles et humaines) d'une manière plus créative, mieux intégrée et donc plus efficace. Pour renforcer la résilience des communautés, on a besoin de formes de partenariat public-privé nouvelles et innovatrices dans les domaines politique, économique, financier et de la recherche. Le présent rapport montre que le CAH a été très utile pour s'engager sur la voie du changement, désormais irréversible, pourtant notre engagement suivi constitue un critère essentiel à la réussite. On est encore loin d'avoir permis à tous les individus d'adopter une approche de réduction des risques de catastrophe dans leur vie quotidienne et d'exiger que les politiques en matière de développement, d'environnement et d'humanitaire reposent sur des mesures solides de réduction des risques.

Car les effets dévastateurs en termes de pertes humaines et d'impact sur le tissu économique et social des sociétés provoqués par le tremblement de terre d'Haïti en janvier 2010 et de Nouvelle Zélande en Septembre 2010 et en février 2011, par les inondations au Pakistan en juillet 2010 et en Australie en décembre 2010, ne sont que les exemples les plus récents du long chemin qui nous reste à parcourir - en tant qu'individus, en tant que gouvernements et en tant que communauté internationale - pour mettre en place des mesures efficaces visant à renforcer la faculté de reprise des communautés suite aux catastrophes et à garantir des politiques et des pratiques de développement véritablement viables et résilientes.

Ce rapport apporte une contribution visant à catalyser la discussion et à centrer l'attention sur quelques-unes des activités les plus urgentes et les plus importantes à entreprendre si l'on veut atteindre les résultats escomptés du Cadre d'action de Hyogo d'ici 2015 et contribuer à mettre en place le programme de la conférence Rio+20 sur le développement durable.

Margareta Wahlström

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'Examen à mi-parcours du Cadre d'action de Hyogo (CAH) a été facilité par le secrétariat de l'ONU/SIPC grâce à une approche de participation faisant intervenir les parties prenantes au niveau international, régional et national, sur la base des conseils issus de la Plate-forme mondiale 2009 pour la réduction des risques de catastrophe, qui a demandé un examen stratégique général de l'état de la mise en œuvre du CAH. Les informations recueillies, essentiellement de nature qualitative, basées sur les auto-évaluations et perceptions des parties prenantes impliquées, ont été complétées par celles fournies par les gouvernements par le biais du mécanisme de communication de suivi du Cadre d'action de Hyogo.

L'Examen à mi-parcours a mis en évidence les progrès considérables réalisés au cours des cinq dernières années en matière de réduction des risques de catastrophe et le fait que l'adoption du Cadre d'action de Hyogo en 2005 ait joué un rôle décisif dans la promotion de ces progrès à travers les programmes internationaux, régionaux et nationaux. L'examen confirme que les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo sont irréguliers au niveau mondial, et reflètent de grosses différences économiques et institutionnelles en fonction des régions et des pays. Une analyse des rapports gouvernementaux, par le biais de l'outil HFA Monitor (Surveillance du CAH), correspondant aux périodes 2005-2007, 2007-2009 et au cycle actuel 2009-2011, montre que l'on assiste bel et bien à des progrès en matière de réduction des risques de catastrophe, en particulier du point de vue institutionnel, moyennant l'approbation de législation nationale, la mise en place de systèmes d'alerte rapide et le renforcement de la préparation et de la réactivité aux catastrophes. Les sujets de préoccupation restent : le manque d'évaluations multirisques systématiques et de systèmes d'alerte rapide prenant en compte les vulnérabilités sociales et économiques ; l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans des politiques de développement durable et dans la planification au niveau national et international ; et le degré de mise en œuvre encore insuffisant du Cadre d'action de Hyogo au niveau local. Il est encore difficile d'augmenter la résilience face aux aléas, en particulier dans les segments les plus vulnérables de la société. La mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo au niveau régional a donné lieu à des accords de coopération et à des plans d'action conjoints dans toutes les régions du globe, et notamment à un instrument régional juridiquement contraignant. Le soutien international a permis la création d'outils importants, comme la Plate-forme mondiale et le Rapport d'évaluation mondial. Il reste encore à augmenter la coordination et la cohérence des efforts internationaux pour soutenir la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo, notamment par les Nations Unies.

Dans de nombreuses régions, il semble que la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo ne s'effectue pas de manière holistique. Pour éviter de cloisonner l'action selon les cinq priorités du HFA, une orientation stratégique et exécutive est indispensable en matière de réduction des risques de catastrophe au niveau national. La mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo au niveau local est un des points mis en évidence dans l'Examen à mi-parcours. Elle comprend des problématiques comme la décentralisation de l'autorité (là où il existe des capacités), l'autonomisation des communautés locales, y compris sur le terrain, et la mise en place d'une demande sociale de réduction des risques de catastrophe pour que les personnes assument leur propre part de responsabilité pour faire preuve d'une meilleure résilience et tenir les gouvernements responsables du développement et de la mise en œuvre de plans et d'investissements cohérents en matière de réduction des risques de catastrophe. Il est indispensable d'intégrer l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe au niveau national et local par le biais de plans intégrés, pour améliorer la résilience des communautés.

Les dernières sections du rapport recensent les éléments critiques nécessaires en vue d'améliorer la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo jusqu'en 2015. Il s'agit entre autre de veiller à ce que les institutions nationales et internationales, y compris les organisations d'aide bilatérale et les Nations Unies, soient mises en place au niveau institutionnel pour s'occuper le plus efficacement possible de la réduction des risques de catastrophe. Bien qu'elle soit utile dans une phase initiale, il faut reconsidérer la gestion de ce qui constitue principalement une question de développement avec des mécanismes et des instruments humanitaires et de secours considérables, pour veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe joue le rôle qui lui incombe pour activer et préserver les gains de développement. Il est également nécessaire d'améliorer les cadres de coopération pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo au niveau national et international. Au niveau international, il est nécessaire de mettre en place un mécanisme largement représentatif pour assurer le suivi entre les réunions de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe. Au niveau national, l'Examen à mi-parcours fait apparaître qu'il est nécessaire de mettre au point et d'améliorer certaines synergies afin d'assurer une action coordonnée et cohérente en matière de réduction des risques de catastrophe à travers différents secteurs gouvernementaux. Il doit y avoir une autorité supérieure et globale au niveau gouvernemental, chargée de définir des politiques, d'orienter des processus et d'assurer des allocations budgétaires pour tous les aspects différents de la réduction des risques de catastrophe. On peut évaluer en conséquence dans quelle mesure les plates-formes nationales font preuve d'efficacité pour renseigner et soutenir ce niveau exécutif du processus décisionnel. Le processus d'Examen à mi-parcours rappelle également qu'il est demandé d'inclure des mécanismes de responsabilité permettant d'évaluer les progrès, ou le manque de progrès. La définition de cibles peut contribuer à accélérer la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo d'ici 2015. Ces cibles peuvent être définies au niveau national ou régional, et fonctionner en auto-surveillance. Il est parfaitement reconnu que l'orientation en soi n'est pas suffisante et que des normes sont nécessaires pour assurer la qualité dans le cadre de sa prestation. Il est possible de mettre au point des normes pour la mise en œuvre de la réduction des risques de catastrophe au niveau régional et au niveau national. Il faut que la communauté internationale soutienne les gouvernements dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo de façon plus cohérente et mieux intégrée. L'élaboration d'un plan d'action conjoint pourrait contribuer à générer et à concrétiser cette cohérence.

Les opinions prédominantes sur un cadre postérieur à 2015 pour la réduction des risques de catastrophe, qu'il soit de nature juridiquement contraignante ou non, portent notamment sur le besoin d'assurer des liens structurels solides avec des accords-cadre internationaux en matière de développement durable et de changement climatique.

1

Historique

L'adoption du Cadre d'action de Hyogo par la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes et son approbation ultérieure par l'Assemblée générale des Nations Unies (A/RES/60/195) a marqué l'aboutissement d'un processus entamé en 1990 avec la déclaration de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (IDNDR) (A/RES/42/169).

L'adoption en 1994 de la stratégie et du plan d'action de Yokohama pour un monde plus sûr (Stratégie de Yokohama) lors de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles a constitué un moment-clé dans la décennie. La stratégie de Yokohama a marqué le début d'un important changement dans le contexte politique et analytique dans lequel la prévention des catastrophes était envisagée : tandis que la Décennie internationale de prévention des catastrophes naturelles (IDNDR) était nettement influencée par des approches scientifiques et techniques, la stratégie de Yokohama accordait une grande importance à la vulnérabilité socio-économique dans l'analyse des risques de catastrophe, en insistant sur le rôle capital des actions humaines pour réduire la vulnérabilité des sociétés face aux aléas naturels et aux catastrophes naturelles.

À la fin de la période couverte par la Stratégie de Yokohama, en 2004 et en 2005, le Secrétariat de la stratégie internationale des Nations unies pour la prévention des catastrophes (ONU/SIPC) a passé en revue la stratégie et le plan d'action de Yokohama pour un monde plus sûr. L'examen de Yokohama a démontré l'existence d'une meilleure compréhension officielle et publique en ce qui concerne l'effet des catastrophes sur le tissu économique, social et politique des sociétés, mais il a aussi indiqué qu'« un engagement nettement plus important est nécessaire dans la pratique ». Cet examen a permis d'identifier des problèmes et des lacunes dans cinq secteurs principaux : gouvernance ; identification des risques, évaluation, surveillance et alerte rapide ; gestion des connaissances et éducation ; réduction des facteurs de risque sous-jacents ; préparation pour une réactivité et un relèvement efficaces. L'examen de la stratégie de Yokohama a été présenté lors de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes à Kobe au Japon, en janvier 2005. Il a servi de base pour la formulation du *Cadre d'action de Hyogo 2005-2015 : Pour des nations et des communautés résilientes face aux catastrophes*.

Le Cadre définit comme résultat escompté : « **Une réduction conséquente des pertes humaines et des pertes sociales, économiques et environnementales occasionnées par les catastrophes dans les communautés et les pays** ». Les trois buts stratégiques suivants accompagnent la réalisation des résultats escomptés pour le Cadre d'action de Hyogo :

Tenir compte de façon plus efficace des risques de catastrophe dans les politiques, plans et programmes relatifs au développement durable à tous les échelons, en privilégiant la prévention, l'atténuation des effets, la préparation et la réduction de la vulnérabilité ;

Mettre en place, à tous les niveaux, notamment au niveau des communautés, les institutions, mécanismes et capacités qui peuvent aider systématiquement à accroître la résilience¹ face aux aléas, ou les renforcer s'ils existent déjà ;

Envisager systématiquement la réduction des risques aux stades de la conception et de l'exécution des programmes destinés à aider les communautés frappées par une catastrophe à se préparer aux situations d'urgence, à y faire face et à se relever.

En plus des résultats escomptés et des buts stratégiques, le Cadre d'action de Hyogo articule également cinq priorités d'action (reflétant les secteurs identifiés dans l'examen de la stratégie de Yokohama) :

1. Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide ;
2. Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte rapide ;
3. Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux ;
4. Réduire les facteurs de risque sous-jacents ;
5. Renforcer la préparation en prévision des catastrophes afin de pouvoir intervenir efficacement à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent.

Le CAH comprend une section consacrée à la mise en œuvre et au suivi, qui se concentre sur certains éléments clés essentiels pour assurer la réussite de sa mise en œuvre. Il s'agit entre autres des éléments suivants : l'importance d'adopter une approche faisant intervenir plusieurs parties prenantes ; réclamer fermement aux états et aux organisations internationales et régionales, notamment aux institutions financières, d'intégrer les considérations de réduction des risques de catastrophe dans les politiques de développement durable, la planification et la programmation à tous les niveaux et dans le soutien aux pays les moins développés pour mettre en œuvre le Cadre. Le CAH approfondit un peu la question en identifiant des tâches spécifiques pour les États, les organisations et institutions régionales, ainsi que les organisations internationales. Le CAH présente des demandes spécifiques pour les partenaires de la SIPC en vue de la mise en œuvre du Cadre et propose des alternatives de mobilisation des ressources visant à appuyer celle-ci.

2

La méthodologie et le processus d'Examen à mi-parcours

Le CAH stipule que sa mise en œuvre « sera examinée de façon appropriée » et demande à la Stratégie internationale des Nations Unies de prévention des catastrophes (ONU/SIPC) de « rédiger des analyses régulières sur les progrès accomplis en vue d'atteindre [ses] objectifs et priorités. » L'Examen à mi-parcours a été effectué au moyen d'une approche de participation, en impliquant les parties prenantes de la prévention des risques de catastrophe au niveau régional, et, lorsque cela était possible, au niveau national. Il a suivi les orientations de la Plate-forme mondiale 2009, qui avait traité des Termes de référence pour l'Examen à mi-parcours lors de trois sessions plénières informelles.² Conformément à cette orientation, l'Examen à mi-parcours est devenu un examen stratégique général du Cadre d'action de Hyogo en tant qu'instrument ; le but n'était pas de procéder à l'évaluation de l'état de la réduction des risques de catastrophe dans le monde, ni à une évaluation quantitative de la mise en œuvre du CAH jusqu'à cette date.³ Les informations recueillies sont donc essentiellement de nature qualitative, basées sur des auto-évaluations et sur les perceptions des acteurs impliqués. Le processus d'examen a été réalisé sur une période de douze mois par le secrétariat de l'ONU/SIPC.

Un **groupe consultatif**, composé d'experts spécialisés en matière de réduction des risques de catastrophe, de représentants de pays donateurs, de représentants de pays à faibles revenus et exposés aux risques de catastrophe, de la société civile et d'organisations travaillant sur le terrain, ainsi que d'experts en évaluations, a été convoqué par le Représentant spécial du Secrétaire général pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (RSSG) afin de donner des conseils d'ordre technique et stratégique tout au long du processus d'Examen à mi-parcours.⁴

Les orientations reçues lors de la Plate-forme mondiale 2009 ont permis de formuler une série de questions-clés et de sous-questions destinées à aider les personnes chargées de l'examen à déterminer les éléments ayant constitué un obstacle à la réussite et ceux ayant favorisé celle-ci. Elles visent également à identifier la manière dont les pays et les communautés pourraient assurer efficacement la « réduction conséquente des pertes », dans le contexte global de la réduction des risques de catastrophe. Cinq outils analytiques ont été employés pour répondre aux questions de l'Examen à mi-parcours :

- Un état des lieux ;
- Les conclusions issues d'ateliers structurés, organisés au niveau régional et national ;
- Plusieurs études approfondies ;
- Des entretiens individuels avec les principaux décideurs politiques ;
- Des débats en ligne.

L'**état des lieux** a été réalisé afin de produire un rapport indépendant, apportant un vaste aperçu des informations disponibles sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo dans la documentation consacrée à la réduction des risques de catastrophe.⁵

Neuf **ateliers** structurés ont été organisés au niveau régional et sous-régional afin de se pencher sur les questions clés identifiées pour l'Examen à mi-parcours, en vue d'obtenir une contribution stratégique de la part des principaux gouvernements et acteurs clés de la société civile⁶. Des discussions thématiques ont également été organisées sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo au niveau local dans le Sud

asiatique ; sur l'intégration du changement climatique avec la réduction des risques de catastrophe pendant l'atelier ANASE ; sur le rôle de la communauté internationale dans le soutien de la mise en œuvre du CAH pendant l'atelier européen, et sur les possibilités de collaboration transfrontalière et les stratégies visant à réduire le risque urbain pendant l'atelier nord-américain.

En consultation avec le groupe consultatif, 10 sujets d'**études approfondies** ont été identifiés, dans le but d'apporter des informations complémentaires, pour aider les personnes chargées de l'examen à comprendre les éléments qui se sont avérés difficiles à mettre en œuvre, ou qui méritent des recherches plus approfondies, au cours des cinq dernières années. Finalement, six études ont été réalisées⁷.

Les principaux décideurs politiques et administrateurs possédant une expérience personnelle en matière de mise en œuvre du CAH ont été contactés par l'ONU/SIPC pour des **entretiens individuels** afin d'obtenir dès maintenant, et ce jusqu'en 2015 et au-delà de cette date, des perspectives plus personnelles sur le sujet. Ces entretiens étaient basés sur un ensemble structuré de questions communes à l'ensemble de l'examen.

Quatre **débats en ligne** ont été organisés sur les sujets suivants : Le rôle du Cadre d'action de Hyogo pour informer le processus décisionnel et la définition de priorités au niveau national et régional ; les éléments les moins efficaces du CAH ; l'intégration du changement climatique dans la mise en œuvre du CAH ; et le type d'instrument qui pourrait s'avérer nécessaire après le CAH. Chaque débat était animé par un expert spécialisé en la matière. Plus de 300 personnes se sont inscrites et ont participé aux débats en ligne⁸.

2.1 Problèmes

En l'absence d'une référence convenue d'un commun accord au moment de l'adoption du CAH et de collectes de données standard régulières par les gouvernements, au sujet des pertes dues aux catastrophes, il est difficile d'évaluer les progrès par rapport aux résultats escomptés de réduction des pertes humaines et matérielles dues aux catastrophes.⁹

Les instruments mis au point dans le contexte du Cadre d'action de Hyogo, tels que l'outil HFA Monitor, le Rapport d'évaluation mondial sur la réduction des risques de catastrophe, les plates-formes régionales consacrées à la réduction des risques de catastrophe et les plate-formes nationales, entre autres, permettent quant à eux d'évaluer les progrès. Toutefois, l'outil de surveillance du Cadre d'action de Hyogo communique les progrès dans les mesures prises par les pays pour renforcer leurs capacités vis-à-vis des risques de catastrophe, mais sans évaluer ces capacités¹⁰.

En fonction du point de vue envisagé par l'entité chargée de l'évaluation, il existe **différentes perceptions des résultats** dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo. Par exemple, le Rapport d'évaluation mondial 2009 sur la réduction des risques de catastrophe a constaté la plupart des progrès dans la priorité donnée au niveau national et local vis-à-vis de la réduction des risques de catastrophes, et en matière de renforcement de la préparation face aux catastrophes à tous les niveaux (priorités du Cadre d'action de Hyogo n° 1 et 5) ; dans le rapport 2009 *Views from the Front Line* (points de vue du front), la plupart des progrès étaient observés dans la réduction des risques sous-jacents et dans le renforcement de la préparation face aux catastrophes à tous les niveaux (Priorités du CAH n° 4 et 5), et les groupes orientés vers l'enfance ont signalé la plupart des progrès dans l'utilisation des connaissances, de l'innovation et de l'enseignement, et en matière de réduction des risques sous-jacents (Priorités n° 3 et 4). Chacune de ces études présentait une grande variation entre les différents groupes interrogés. Le rapport *Views from the Front Line* affichait un score moyen de 2,38 de progression concernant les priorités et les questions transversales, alors que 2 représente un progrès « d'étendue très limitée » et 3, « un peu d'activité, mais avec une possibilité d'amélioration importante. » Ce rapport fait observer que le score moyen dans le Rapport d'évaluation mondial était de 2,95. Ces variations indiquent les limitations d'une méthode visant à quantifier les progrès sur une échelle de cinq points, d'après l'évaluation effectuée par plusieurs groupes de parties prenantes. Elles semblent également indiquer qu'il est nécessaire de réaliser des évaluations allant au-delà des méthodes quantitatives et s'efforçant de comprendre les processus sociaux, économiques et politiques sous-jacents qui augmentent ou réduisent les risques de catastrophe¹¹.

La progression de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo est irrégulière au niveau mondial et reflète des différences économiques et institutionnelles plus importantes entre les régions et les pays. Ce qui met en évidence la réalité, à savoir que la progression a lieu vis-à-vis de références et de capacités initiales très différentes, et reflète des différences évidentes dans les situations des pays, au niveau institutionnel, politique et économique. Voici plusieurs exemples des atouts du Cadre d'action de Hyogo mentionnés par les experts de différents pays au cours de l'Examen à mi-parcours : il aide à recentrer l'objectif, de la préparation traditionnelle et des approches centrées sur les secours, vers la réduction des risques de catastrophe ; il permet d'incorporer la réduction des risques de catastrophe (RRC) dans les politiques nationales de développement et de réduction de la pauvreté¹² et il aide à élaborer des programmes d'aide internationale pour les pays dont les approches RRC étaient plus avancées au niveau national, mais qui ont apprécié l'orientation du CAH pour leurs efforts bilatéraux et multilatéraux¹³.

3

Cinq ans de mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo

Le Cadre d'action de Hyogo fournit un ensemble clair de tâches critiques qui peuvent être réalisées au niveau national, régional et international pour assurer sa mise en œuvre et son suivi. Il s'agit notamment de mettre en place des évaluations de référence au niveau national sur l'état de la réduction des risques de catastrophe dans un pays ou une région ; de publier et de mettre à jour un récapitulatif des programmes nationaux en matière de réduction des risques de catastrophe, et d'élaborer des procédures internes pour passer en revue la progression au niveau national, et notamment des systèmes destinés à analyser les coûts et les avantages.

Cette section propose une brève synthèse de la progression réalisée au niveau national ces cinq dernières années dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo, d'après les rapports présentés par les gouvernements par le biais de l'outil HFA Monitor pour les cycles de reporting 2005-2007, 2007-2009 et 2009-2011. Elle contient également un état des lieux et les conclusions issues du processus d'Examen à mi-parcours¹⁴. Elle fournit une description plus approfondie des progrès au niveau régional et international pour soutenir les gouvernements dans la mise en œuvre globale du Cadre d'action de Hyogo.

3.1 Progrès au niveau national

Comme l'exige le Cadre d'action de Hyogo, depuis début 2007 les gouvernements réalisent des examens sur les progrès au niveau national, afin de communiquer l'avancée de la mise en œuvre du Cadre, ainsi que des directives spécifiques. Le processus de communication a été par la suite élaboré sur des cycles de deux ans, avec le soutien de l'ONU/SIPC, sous la forme d'un outil de reporting en ligne doté d'une fonction multilingue et d'une série de questions et indicateurs clés en 2009, avec un objectif sur la mise en œuvre au niveau local et un outil de reporting au niveau régional pour le cycle qui s'achève en 2011.

L'augmentation constante du nombre de pays ayant élaboré des rapports sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo au fil des ans constitue en soi un indicateur d'engagement croissant vis-à-vis de la réduction des risques de catastrophe. Pendant le premier cycle de reporting, qui s'est achevé en 2007, 27 gouvernements ont rédigé des rapports sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo. Ce chiffre est passé à 77 au cours du deuxième cycle de reporting, achevé en 2009. Pour le cycle actuel qui s'achève en 2011, plus de 100 rapports ont été entamés au niveau national. Les données issues du rapport 2009-2011 sur les progrès du Cadre d'action de Hyogo¹⁵ font apparaître une amélioration globale de la qualité des rapports reçus, ce qui confirme un intérêt et un engagement continu et croissant vis-à-vis des objectifs du Cadre d'action de Hyogo. Autres indicateurs significatifs de l'engagement croissant vis-à-vis de la réduction des risques de catastrophe au cours de cinq dernières années, qui peut être directement associé à l'orientation fournie dans le Cadre d'action de Hyogo : la législation en matière de réduction des risques de catastrophe, le nombre de centres de liaison du Cadre d'action de Hyogo dans le pays et le nombre de plate-formes nationales.

Priorité d'action 1 - Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide

On assiste à une progression nette et documentée dans la réalisation de cette Priorité d'action au cours des cinq dernières années, en particulier en matière de mise au point de politiques et de législation et de renforcement des systèmes et plate-formes institutionnels multi-secteurs. L'amélioration de la décentralisation des responsabilités et des ressources financières pour la réduction des risques de catastrophe est moins évidente, tout comme l'implication systématique des communautés dans la mise au point de plans stratégiques pour la réduction des risques de catastrophe.

À partir de 1995, plusieurs pays ont promulgué une **législation nationale en matière de gestion des risques de catastrophe**, et de plus en plus de pays ont adopté depuis une législation calquée sur les principes du Cadre d'action de Hyogo, ou ont actualisé la législation existante en ce sens. Parmi les pays disposant de nouvelles lois ou de lois actualisées, figurent : l'Inde et le Sri Lanka en 2005 ; El Salvador, Saint-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines en 2006 ; Anguilla (Royaume-Uni) et la Gambie en 2007 ; l'Indonésie en 2008 ; l'Égypte et les Philippines en 2009 ; la Zambie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée en 2010.¹⁶ Toutefois, certaines nouvelles lois relatives aux risques de catastrophes n'ont pas été harmonisées vis-à-vis des cadres législatifs en place dans d'autres secteurs (comme les ressources en eau, l'agriculture et l'énergie), qui ont un rapport direct avec le mode de prise en charge des risques de catastrophes. Il convient de noter que la Plate-forme nationale suédoise pour la réduction des risques de catastrophe a demandé en 2009 un examen de toutes les lois suédoises liées aux « catastrophes naturelles ». Ce rapport a mis l'accent sur les responsabilités d'agences gouvernementales spécifiques, de même que celles des autorités municipales, cantonales et nationales, dans tous les aspects de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe. Les conclusions de cet exercice ont donné lieu à un important débat interne, qui a abouti à l'identification des lacunes et à une définition plus claire des responsabilités.¹⁸

L'augmentation du nombre de **plate-formes nationales**¹⁹ dans le monde indique clairement l'impulsion générée par le Cadre d'action de Hyogo vers des actions renforcées en ce qui concerne l'un de ses principes essentiels : une approche impliquant plusieurs parties prenantes. Le nombre de Plates-formes nationales officiellement enregistrées a augmenté progressivement : 38 en 2007, 45 en 2008 et 73 en février 2011. Au cours de l'Examen à mi-parcours, il est apparu que les questions de l'efficacité des Plates-formes nationales et des membres appartenant à ces plates-formes demandaient à être approfondies. Ces sujets sont traités ci-après dans le présent rapport.

Le nombre de **centres de liaison nationaux du Cadre d'action de Hyogo**²⁰ qui s'occupent de la mise en œuvre du CAH a également augmenté considérablement au cours des cinq dernières années, ce qui prouve que les gouvernements sont clairement intéressés par le respect et la mise en œuvre des dispositions de cet instrument. En août 2006, le Secrétaire général a signalé à l'Assemblée générale des Nations Unies (A/61/229) que 63 gouvernements avaient officiellement désigné des centres de liaison pour la mise en œuvre du CAH. Aujourd'hui, avec 192 centres de liaison CAH, presque tous les pays, à quelques exceptions près, se sont engagés expressément vis-à-vis du Cadre d'action de Hyogo.²¹ En 2007, l'examen mondial a constaté que peu de pays communiquaient des activités de réduction des risques de catastrophe au niveau local allant au-delà de l'amélioration des capacités pour la préparation et la réactivité des systèmes d'alerte rapide ; il en déduisait que les gouvernements nationaux et les ONG faisaient beaucoup de travail dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe au niveau local sans que cette initiative ne soit

signalée. En 2009, un nombre considérable de gouvernements rendaient compte d'initiatives de réduction des risques au niveau communautaire. Toutefois, ces initiatives ne semblaient pas liées à des systèmes de réduction des risques plus étendus. Les processus de décentralisation, qui ont été identifiés comme des facteurs clés de réussite pour renforcer et soutenir les activités de réduction des risques de catastrophe au niveau local, ont été communiqués principalement dans les pays à revenus élevés. Les données initiales issues de l'outil HFA Monitor pour 2009-2011 indiquaient que seulement 20 pays déclaraient des allocations budgétaires spéciales accordées aux gouvernements locaux (cela concerne la plupart des pays de la région Caraïbes). On a peu d'exemples d'allocations budgétaires aux gouvernements locaux, pourtant beaucoup de pays (65 % des pays ayant présenté des rapports et 80 % des pays à revenus faibles ou moyens) signalent que les gouvernements locaux ont une responsabilité légale en matière de gestion de la réduction des risques de catastrophe. Toutefois, il est possible que certains gouvernements, en particulier ceux des pays à revenus élevés ou ceux dotés de systèmes très décentralisés, n'aient pas communiqué d'allocations budgétaires aux gouvernements locaux, du fait que les administrations locales possèdent des sources de revenus indépendantes issues de la taxation directe et reçoivent des montants de financement limités au niveau national.

Priorité d'action 2- Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte rapide

Peu de pays ont signalé en 2007 avoir réalisé des évaluations complètes sur les risques, et encore moins ont signalé avoir utilisé des informations sur les risques dans l'élaboration de politiques, de stratégies et de plans de réduction des risques de catastrophe. Plusieurs de ces pays ont attribué le manque de progrès à un manque de ressources nécessaires sur le plan technique, financier et humain. En 2009, plusieurs pays ont signalé des progrès en matière d'évaluation des risques, mais les rapports mettaient en évidence des problèmes pour réaliser ces évaluations de manière exhaustive et en tenant compte de plusieurs aléas, afin de pouvoir orienter les politiques de réduction des risques de catastrophe, relier les systèmes d'alerte rapide à la préparation et à la réactivité, et utiliser les informations pour programmer des actions au niveau local.²² Cette tendance a été confirmée dans les données initiales présentées pour le cycle de reporting 2009-2011, dans lequel 46 pays sur un total de 83 ont signalé qu'ils disposaient d'évaluations multirisques permettant d'orienter les décisions de programmation et de développement. Mais beaucoup de pays signalent également de gros problèmes pour les relier aux processus de développement au niveau national et local, et c'est dans ce dernier que les progrès semblent les plus limités en matière d'évaluation des risques.²⁴ Les difficultés à connecter les évaluations des risques sur une base scientifique avec les évaluations des vulnérabilités et des capacités communautaires au niveau local ont été confirmées dans la documentation.²⁵ À présent, de nombreuses initiatives sont en cours pour entreprendre une évaluation des risques au niveau national et régional.²⁶ On a également des exemples d'évaluation des risques au niveau territorial (en particulier dans les zones urbaines à haut risque) commandés par les autorités nationales et sous-nationales.²⁷ Le cycle de reporting 2009-2011 observe qu'il y a encore très peu de pays qui signalent des évaluations des risques pour les écoles et les établissements de santé.

En 2006, une enquête mondiale consacrée aux systèmes d'alerte rapide a permis de constater que, bien que certains systèmes d'alerte étaient assez avancés, il y avait beaucoup de lacunes et d'insuffisances, en particulier dans les pays en voie de développement et en ce qui concerne le fait d'atteindre et de répondre efficacement aux besoins de ceux qui sont exposés aux risques.²⁸ En 2007, de nombreux pays ont rendu compte d'une bonne progression en matière de développement des systèmes d'alerte rapide. Toutefois, les

rapports présentés faisaient apparaître des écarts entre le développement des capacités d'alerte en cas de danger au niveau régional et national, et le développement de capacités locales efficaces en vue de recevoir et d'utiliser les alertes rapides pour sauver des vies. En 2009, la progression était plus évidente dans ce secteur de la part des pays présentant des rapports en Asie, qui indiquaient tous un engagement institutionnel à l'égard du développement de bout en bout de systèmes d'alerte rapide pour les aléas fréquents et importants. Les mêmes difficultés que celles remarquées en 2007 ont également été mises en évidence en 2009. Les données initiales présentées pour le cycle de reporting de l'outil HFA Monitor pour 2009-2011 indiquent que dans la plupart des pays (64 sur 83), les communautés exposées aux risques reçoivent en temps utile des alertes claires indiquant l'imminence d'un danger. Les nouvelles technologies ont joué un rôle essentiel dans la progression de l'alerte rapide ; mais la documentation semble indiquer qu'il y a eu davantage de progrès dans l'amélioration des systèmes d'alerte rapide vis-à-vis des aléas à forte visibilité (souvent accompagnés d'événements peu fréquents mais à forte répercussion), comme les éruptions volcaniques et les tsunamis, et moins de progrès dans le cadre des aléas plus fréquents, mais moins spectaculaires.²⁹

Priorité d'action 3 - Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux

Même si la responsabilité de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo appartient aux gouvernements nationaux et aux organisations régionales et internationales, ce sont souvent des actions individuelles, menées par des citoyens informés et sensibilisés, qui permettent de minimiser les pertes dues aux catastrophes. La sensibilisation et l'intervention du grand public sont essentiels pour amener un changement au niveau politique et national, de même que pour réduire efficacement les risques.

Parmi les 27 pays ayant élaboré un rapport sur la progression de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo en 2007, une bonne partie a signalé une progression en matière de développement de programmes au niveau des écoles, notamment l'inclusion de la réduction des risques de catastrophe au programme scolaire, et en matière de production et de diffusion de documentation d'information destinée au grand public. Cependant, peu de pays ont signalé des progrès en matière de collecte et d'utilisation des connaissances locales. Dans le cycle de reporting suivant, qui s'est achevé en 2009, la situation s'est avérée plus nuancée du fait que le nombre de pays présentant un rapport avait augmenté. La progression globale moyenne était considérée comme faible dans la plupart des secteurs associés à cette priorité d'action, en particulier en matière de développement et d'application de méthodes et d'outils de recherche pour les évaluations multirisques, d'inclusion des concepts et pratiques de réduction des risques de catastrophe dans les programmes scolaires et le matériel éducatif, et de mise au point de stratégies de sensibilisation du public sur l'ensemble du pays, en vue de stimuler une culture de résilience face aux catastrophes.³⁰ Les données initiales issues du rapport 2009-2011 sur les progrès du CAH signalaient des progrès très réduits dans le domaine de l'enseignement pour la réduction des risques de catastrophe : d'après les rapports nationaux provisoires, 24 pays sur 70 ont signalé des progrès importants, tandis que 43 n'ont indiqué que des progrès médiocres ou moyens. Les données relatives à l'inclusion de la réduction des risques de catastrophe dans les programmes d'enseignement nationaux indiquaient qu'un peu plus de la moitié des pays concernés par le reporting s'en occupaient, bien que cette inclusion ait été principalement centrée au niveau primaire. Très peu de pays déclarent avoir inclus la réduction des risques de catastrophe au niveau des universités et de la formation professionnelle.

Points de vue des femmes sur la réduction des risques de catastrophe

« Women's Views from the Frontline » (Points de vue des femmes sur le front) est une étude appliquée sur la mise en œuvre locale du Cadre d'action de Hyogo lancée par la Commission Huairou et réalisée en partenariat avec le Réseau mondial d'organisations de la société civile. Un nombre total de 23 organisations populaires réparties dans 13 pays a participé au projet par le biais de groupes de discussion et d'entretiens qui ont permis de rencontrer 1 181 personnes. L'enquête a joué un rôle essentiel dans la présentation du Cadre d'action de Hyogo aux **femmes de la population, qui ont appris que les gouvernements avaient signé des accords mondiaux pour prendre des mesures de prévention des catastrophes**. En conséquence, le Groupe de soutien Lumanti au Népal a organisé un atelier de formation réunissant des ONG parties prenantes, des responsables locaux et les autorités gouvernementales et locales pour un dialogue entre intervenants locaux. De même, aux Philippines, les autorités locales de Manille ont entamé un dialogue avec DAMPA, une fédération de 95 organisations populaires de personnes défavorisées en milieu urbain, afin de définir une initiative de collaboration pour travailler à la réduction des risques de catastrophe dans les collectivités urbaines pauvres. En Inde, les groupes communautaires de femmes ont indiqué que l'enquête avait donné aux femmes l'occasion d'apprécier leurs propres efforts avec un regard critique afin de renforcer la résilience et de prévoir des moyens à mettre en œuvre. Les besoins qu'elles ont identifiés comme absolument prioritaires étaient la réduction de la déforestation, la diversification et la modernisation des moyens de subsistance et le renforcement des équipes de secours au niveau des villages.

Même lorsque la sensibilisation du public augmente à l'égard des aléas naturels, on n'a aucune garantie qu'une sensibilité accrue se traduise par une action concertée.³¹ Par ailleurs, il ne semble pas que la sensibilisation du public fasse partie d'un effort stratégique national, au contraire elle résulte plutôt de projets individuels. La documentation apporte peu de preuves indiquant qu'une meilleure sensibilisation du public mènerait invariablement à une gouvernance plus responsable en termes de réduction des risques. Il y a quelques exemples de campagnes où la sensibilité accrue s'est traduite par une action publique et une plus grande responsabilité.³² Il s'agit d'exemples venant d'Amérique centrale et des Caraïbes, où les médias ont joué un rôle important pour renforcer la sensibilisation du public, notamment via l'usage de feuilletons radiophoniques. Toutefois, lors des ateliers réalisés à l'occasion de l'Examen à mi-parcours, on a pu constater un niveau élevé et omniprésent d'acceptation des risques, même au sein des communautés faisant preuve d'une plus grande sensibilité à l'égard des risques. Dans certaines cultures, la diffusion de nouvelles alarmantes ou négatives (comme les informations concernant les risques de catastrophes) est mal vue.³³

L'état des lieux a permis de trouver des exemples de programmes de sensibilisation du public, mais pas d'études évaluant de manière systématique l'efficacité de plusieurs stratégies de sensibilisation du public pour réduire véritablement les risques. Seul un seul exemple³⁴ a été trouvé explorant les liens entre l'utilisation des connaissances, de l'enseignement et de l'innovation pour mettre en place une culture de sécurité (priorité du Cadre d'action de Hyogo n° 3) et l'intégration de la réduction des risques de catastrophes en tant que priorité nationale et locale (Priorité d'action n°1). En d'autres termes, comment une plus grande sensibilisation du public peut se traduire par une plus grande responsabilité des systèmes de gouvernance en matière de réduction des risques. L'état des lieux n'a pas constaté de stratégies nationales intégrées en matière de sensibilisation du public, d'enseignement et de gestion des connaissances. À cet égard, il convient de remarquer que les preuves indiquent qu'il peut falloir deux générations dans ce domaine pour que la sensibilisation se traduise en changements des comportements. La campagne « Safe School » de l'ONU/SIPC, lancée en 2006-2007, commence seulement maintenant, cinq ans plus tard, à montrer des signes de répercussion.

Les données initiales issues de l'outil de surveillance du Cadre d'action de Hyogo 2009-2011 ont indiqué que 47 pays sur 83 ont déclaré ne pas disposer de mécanismes définis pour accéder aux informations concernant les risques de catastrophe dans le pays. Les communautés exposées aux risques ne sont pas sensibilisées comme il se doit en ce qui concerne leurs droits et responsabilités dans le contexte de la réduction des risques.

Les pays touchés à maintes reprises par des catastrophes sont devenus plus sensibles au problème de la sécurité et ont, dans une plus large mesure, intériorisé le besoin de veiller à ce que les leçons tirées des catastrophes ne soient pas oubliées, comme le Japon avec la Journée nationale de réduction des catastrophes, en souvenir du gros tremblement de terre de Kanto en 1923. Des exemples similaires ont été cités par rapport à d'autres pays comme le Bangladesh, le Chili, Cuba, la République dominicaine, la Jamaïque, Madagascar, le Mexique, le Mozambique et le Vietnam. Même dans un pays comme le Japon, où la gestion de la réduction des risques de catastrophes est devenue une priorité nationale, la sensibilisation à l'égard des risques varie considérablement en fonction des différences sociales et du niveau d'enseignement, et aussi en fonction de la situation géographique dans le pays (plus le risque est élevé dans une zone géographique, plus le niveau de sensibilisation est élevé).³⁵ L'examen de l'évolution des politiques en matière de gestion des catastrophes au Japon au cours des 80 dernières années montre que chaque étape importante ayant contribué à façonner le cadre juridique et institutionnel actuel en matière de réduction des risques de catastrophe et de réactivité dans le pays, et ayant augmenté le niveau de sensibilisation du public, est liée à une grosse catastrophe qui a entraîné une nouvelle législation et de nouveaux accords institutionnels. Les événements les plus importants ont été le tremblement de terre de Kanto en 1923, le gros typhon de 1959 et le tremblement de terre de Kobe Hanshin en 1995.

Il est important de reconnaître que suite aux grosses catastrophes, le public prend naturellement davantage conscience du besoin de palier aux vulnérabilités sociales et il fait généralement davantage pression sur les gouvernements pour que des mesures soient entreprises. Dans de nombreux cas, cela a abouti à une meilleure gouvernance et une meilleure responsabilité de la part des autorités locales et nationales, la Colombie et l'Inde étant deux cas représentatifs.

L'idée d'intégrer la **réduction des catastrophes dans les programmes scolaires** a été suivie avec beaucoup d'enthousiasme au cours des dix dernières années. Une enquête de perception auprès des enfants et des jeunes, réalisée dans 10 pays, indique que ces groupes pensent que la plupart des progrès ont été accomplis dans ce domaine.³⁶ Toutefois, la documentation contient peu de preuves permettant de penser qu'ils ont été accomplis dans le cadre de la planification éducative stratégique au niveau national. La complexité de l'intégration de nouveau matériel dans les programmes scolaires est souvent sous-estimée. Une étude réalisée dans la région Asie-Pacifique a observé que cela exige une « détermination politique ferme au niveau national, une approche systématique et une action durable » et que la « capacité institutionnelle et technique dans de nombreux pays est encore faible [à cet égard], et que les ressources financières nécessaires pour renforcer ces capacités sont limitées. » Il y a peu d'exemples qui traitent de manière systématique les besoins éducatifs en matière de réduction des risques de catastrophe.³⁸ Le programme « School safety » a été très bien accueilli sur le plan politique. Toutefois, la détermination politique dans ce domaine ne se traduit pas nécessairement par des stratégies pratiques pour la mise en œuvre, comme le montre l'allocation des ressources locales et nationales pour la sécurité à l'école et le nombre d'écoles qui se sont effondrées et ont été endommagées pendant les catastrophes, provoquant la mort d'enfants et de professeurs.

L'étude commandée, à l'occasion de l'Examen à mi-parcours, sur le rôle des femmes en tant que facteurs de changement des comportements sociaux montre que l'un des domaines qui a été négligé dans le cadre de la connaissance et de l'éducation en matière de réduction des risques de catastrophe, est la **formation sociale dans les communautés**.³⁹ Elle cite un exemple au Guatemala, où l'Agence nationale de gestion des catastrophes (CONRED), impressionnée par des organisations de femmes intervenant sur le terrain qui avaient réalisé leur propre planification des risques, a demandé à quelques-unes de ces femmes de former des fonctionnaires gouvernementaux chargés de conseiller les autorités locales. La

CONRED a accepté d'inclure les femmes intervenant sur le terrain dans la formation à la préparation et à la réactivité face aux situations d'urgence, et les a officiellement habilitées en tant que formatrices.

La connaissance du CAH, mais aussi la connaissance des bonnes pratiques de prévention et d'atténuation de la part des administrateurs locaux et des fonctionnaires publics constituent également un élément critique en vue d'assurer la réduction efficace des risques de catastrophe. La connaissance du sujet et la continuité dans les rangs supérieurs de l'Office for Disaster Preparedness and Emergency Management en Jamaïque ont été considérés comme des éléments clés dans le cadre du développement et de la mise en œuvre, sur plusieurs années, de programmes de réduction des risques de catastrophe dans le pays.⁴⁰ La compréhension et la connaissance de bonnes pratiques de réduction des risques de catastrophe chez les administrateurs et les hauts fonctionnaires sont particulièrement importants dans un domaine où les bienfaits ne sont pas immédiatement visibles et où l'objectif d'action est plus difficile pour les politiciens, dont l'horizon ne va souvent pas plus loin que l'élection suivante. À ce propos, il serait important de faire en sorte que les instituts d'enseignement supérieur de l'administration publique et gouvernementale incluent la réduction des risques de catastrophe dans leurs programmes d'enseignement. L'exemple cité concerne la mise en place en juin 2009 du Centre for Disaster Risk Management and Development Studies à l'université fédérale de technologie de Minna, au Nigéria.⁴²

Alors qu'il existe une prolifération de documentation sur les « leçons apprises », les « expériences comparatives » et les « bonnes pratiques », il y a relativement peu d'exemples de la manière dont elles ont été transformées en méthodes instituées dans le cadre de l'activité de développement. Il semble y avoir peu d'orientation pratique en matière de réduction des risques de catastrophe, pour guider le travail des agences de développement au niveau national et international. Les progrès dans ce domaine varient considérablement d'une région à l'autre. L'Europe affiche davantage de progrès en matière d'accès aux informations et de stratégies de sensibilisation et des progrès relativement moindres en matière de programmes scolaires et de méthodes de recherche⁴³. Dans des régions comme l'Asie⁴⁴, de plus gros progrès ont été accomplis dans le cadre de l'inclusion de la réduction des risques de catastrophe dans les programmes scolaires⁴⁵. En Afrique, le besoin d'inclure la réduction des risques de catastrophe dans les programmes scolaires est bel et bien reconnu, mais il semble que les ressources à cet effet sont insuffisantes⁴⁶.

L'importance du **secteur privé** qui contribue à réduire et à partager les risques, ainsi qu'à renforcer et soutenir une culture de sécurité dans l'activité est également critique. En Turquie, les campagnes de prévention des risques menées par des compagnies d'assurance privées ont permis de doubler le nombre d'assurés⁴⁷. L'atelier européen organisé dans le cadre de l'Examen à mi-parcours a mis en évidence la relation étroite entre l'application de lois nationales et de codes de construction, qui permettent alors d'instaurer, sur plusieurs années, une culture de sécurité au sein du public en général.

Priorité d'action 4 – Atténuer les facteurs de risque sous-jacents

Les efforts visant à réduire les facteurs de risque sous-jacents représentent le plus petit progrès vis-à-vis du Cadre d'action de Hyogo, ce qui n'est pas vraiment surprenant puisque les facteurs de risque sous-jacents impliquent quelques-uns des défis les plus importants auxquels le monde actuel est confronté : pauvreté, urbanisation rapide et changement climatique.

Les progrès communiqués en 2007 en matière de réduction des facteurs de risque sous-jacents étaient limités, avec un plus petit nombre de pays dans les régions soulignant les résultats correspondant à ce domaine de priorité. On y fait également peu référence à la réduction réussie des risques par le biais de la gestion durable

des ressources naturelles et de l'incorporation de mesures de réduction des risques de catastrophe dans la planification et la gestion en matière d'environnement. Les rapports ne font pas beaucoup état d'efforts de la part du secteur privé et des institutions financières internationales pour augmenter l'accès aux mesures de transfert des risques, comme l'assurance. Le cycle de reporting ultérieur, qui s'achevait en 2009, a montré que de nombreux pays éprouvaient des difficultés face aux facteurs de risque sous-jacents, comme par exemple, la médiocrité de la gouvernance urbaine et locale, des moyens de subsistance ruraux vulnérables et le déclin des écosystèmes d'une manière entraînant un risque réduit d'endommagements et de pertes économiques. Les rapports semblaient également indiquer que les accords gouvernementaux en matière de réduction des risques de catastrophe ne facilitaient pas l'intégration des considérations liées aux risques dans le développement.⁴⁸

La difficulté reflétée pour la plupart des pays dans l'outil 2009 HFA Monitor en matière d'intégration de la réduction des risques dans la planification de l'investissement public et le développement urbain, en matière de renforcement des capacités locales de réduction des risques et en matière de sensibilisation aux risques dans les principaux secteurs de développement social et économique est confirmée dans les données initiales issues du rapport 2009-2011 sur les progrès du CAH, où les rapports nationaux indiquent que les progrès n'ont pas beaucoup avancé au cours des deux dernières années. En fait, seulement 28 % des pays estiment leurs progrès vis-à-vis des facteurs de risque sous-jacents à un niveau de 4 ou 5. Les pays à revenus faibles ou moyens rendent compte essentiellement de progrès en matière d'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les plans de développement nationaux, les politiques liées au changement climatique et les stratégies de réduction de la pauvreté, mais ils signalent également des progrès moins importants en matière d'inclusion de la réduction des risques dans les stratégies des secteurs visant les facteurs de risque sous-jacents. Les difficultés vis-à-vis des facteurs de risque sous-jacents inclus dans les différents secteurs de développement, comme le signalent plusieurs pays, expliquent pourquoi les pertes et les impacts des catastrophes continuent d'augmenter, à l'exception notable d'un risque réduit de mortalité liée aux intempéries.⁴⁹ Malheureusement, d'après la version préliminaire du Rapport d'évaluation mondial 2011, à moins que la planification et les investissements de développement n'incorporent la réduction des risques, le volume de risques global va continuer à augmenter, ce qui entraînera une augmentation de la pauvreté et des inégalités. Les données initiales issues du rapport 2009-2011 sur les progrès du CAH semblent indiquer que plus les gouvernements parviennent à comprendre le défi que les facteurs de risque représentent, moins ils s'attribuent un score élevé dans ce secteur.⁵⁰

Les processus de planification traditionnels de nombreux gouvernements commencent à refléter les inquiétudes en matière de réduction des risques de catastrophe.⁵¹ Toutefois, la documentation contient très peu d'exemples dans lesquels les politiques sectorielles économiques et productives ont incorporé la réduction des risques d'une manière explicite.⁵² Beaucoup de ces inclusions font davantage figure de « complément » que de « fil conducteur » dans les secteurs de développement clés. La pratique de développement inclut systématiquement des pratiques de gestion des risques, mais celles-ci sont rarement centrées sur les risques de catastrophe. Au **niveau local**, les liens entre la gestion des ressources naturelles et les questions de réduction des risques de catastrophe sont de plus en plus reconnus.⁵³ Le rôle de l'aménagement de l'espace et du contrôle de l'usage des terres dans l'élaboration des schémas de risque est reconnu, mais d'autres facteurs puissants éclipsent les inquiétudes en matière de réduction des risques.

L'intégration de la réduction des risques dans les projets d'infrastructure est un domaine qui exige une attention urgente, mais la plupart de l'action à ce sujet a été très unidimensionnelle. Par exemple, il est possible qu'un projet d'autoroute prenne en compte le risque auquel le projet en soi est exposé, sans toutefois prendre en compte de manière adéquate la manière dont il est susceptible de reconfigurer le risque au niveau territorial.

On a assisté ces cinq dernières années à des innovations en matière de développement de nouveaux produits destinés au transfert de risques à différents niveaux (allant de l'assurance indexée sur les intempéries pour les petits exploitants agricoles⁵⁴ au financement des risques de catastrophe pour les états-nations⁵⁵). Mais il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine, et il manque un ensemble clair de mécanismes ayant fait leurs preuves.

Oxfam International et la réduction des facteurs de risque sous-jacents⁵⁶

La priorité d'action n° 4 du CAH est essentielle pour réduire la pauvreté et l'inégalité, et elle occupe donc une place importante dans la stratégie de justice économique d'Oxfam.

Pendant de nombreuses années, le travail réalisé par Oxfam dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe s'est efforcé de viser les moyens de subsistance vulnérables en situation de risque chronique, comme par le biais du travail novateur sur la gestion des cycles de sécheresse en Afrique (Drought Cycle Management in the Horn of Africa), où Oxfam étudie également des projets de micro-assurance pour réduire les risques. La sécurité alimentaire et les moyens de subsistance figurent parmi les objectifs principaux du travail d'Oxfam, qui a d'ailleurs développé des compétences en matière de protection sociale, dans le cadre rural (provinces du nord du Kenya, par exemple) et dans le cadre urbain (Gaza et Nairobi, par exemple).

Il existe à présent un engagement explicite de la part de certains adhérents⁵⁷ en vue d'intégrer pleinement la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans tous les travaux de promotion des moyens de subsistance, car Oxfam vise la transformation en matière de pauvreté et de réduction des risques/adaptation à l'échelle. Oxfam International cherche à étendre ce processus à travers ses organisations membres.

Priorité d'action 5 – Renforcer la préparation aux catastrophes pour une réactivité efficace à tous les niveaux

La préparation et la réactivité face aux catastrophes ont généralement été les domaines d'intervention les plus puissants des gouvernements nationaux en matière de réduction des risques de catastrophe.

Les rapports présentés par les gouvernements pour le cycle de reporting qui s'achève en 2007 ont indiqué qu'il s'agissait, dans les différentes régions, de la priorité d'action dans laquelle les gouvernements avaient eu le plus de « succès ». Cela a été démontré par la réduction des pertes mortelles dues aux aléas liés aux intempéries, dans les pays à revenus élevés comme dans les pays en voie de développement. Un des défis observés en 2007 portait sur l'absence d'éléments de relèvement et de réhabilitation dans les plans d'intervention d'urgence de nombreux pays. La tendance positive a été confirmée dans le cycle de reporting qui s'est achevé en 2009, où tous les pays présentant des rapports ont observé des progrès en matière de renforcement de leurs capacités à prendre en charge les risques de catastrophe.⁵⁸ Les données initiales présentées pour le rapport 2009-2011 de progression du CAH confirment cette tendance : plus de 80 % des pays concernés ont indiqué que des plans et des procédures d'intervention d'urgence étaient en place pour faire face aux principales catastrophes et ont communiqué l'existence de centres d'opérations et de communication, d'équipes de sauvetage et de secours, de stockage de fournitures de secours et d'abris. Toutefois, les allocations financières pour gérer la réactivité, en particulier au niveau local, restent irrégulières d'un pays à l'autre.⁵⁹ Un état des lieux indique que peu de pays ont mis en place des mécanismes de financement d'urgence bien définis à tous les niveaux de l'administration. Beaucoup de pays disposent de mécanismes nationaux ou sous-nationaux, mais au niveau local il n'y a pas d'allocation de financement pour les interventions d'urgence.

3.2 Progrès au niveau régional

Le Cadre d'action de Hyogo a entraîné un élan considérable de changement au **niveau régional**. En fait, on a pu observer qu'étant donnée la nature relativement anodine du sujet, la coopération régionale et sous-régionale tournant autour de la réduction des risques de catastrophe a été plus facile, par rapport à d'autres domaines, et a eu un impact positif indirect sur les relations des pays⁶⁰ au niveau sous-régional et régional, où les initiatives sont essentielles pour l'élaboration de politiques et de pratiques nationales, de même que pour soutenir des initiatives de coopération sud-sud plus étendues. La coopération régionale n'est pas seulement essentielle pour soutenir et améliorer la mise en œuvre du CAH au niveau national, mais aussi (ce qui est tout aussi important) pour aborder les risques transfrontaliers de manière conjointe et coordonnée.

Les plate-formes régionales et sous-régionales pour la réduction des risques de catastrophe qui ont permis la mise en œuvre du CAH ont été définies et convoquées régulièrement au cours des cinq dernières années en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, dans les États arabes, en Europe et sur le continent américain. Ces plate-formes régionales ont contribué à la définition et à la prise d'engagements politiques importants au niveau ministériel et présidentiel, qui ont débouché sur la définition de stratégies et de plans d'action en matière de réduction des risques de catastrophe au niveau régional.

Elles comprennent la Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe, approuvée par l'Union africaine, ainsi que les initiatives Pacific Disaster Risk Reduction et Disaster Management Framework for Action : 2005-2010 (Cadre de Madang), calqué explicitement sur le Cadre d'action de Hyogo ; le plan à moyen terme 2007-2011 adopté par la Session ministérielle de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUROPA), également calqué sur le Cadre d'action de Hyogo ; la stratégie de l'Union européenne pour soutenir la réduction des risques de catastrophe dans les pays en voie de développement (2009) ; la Stratégie arabe pour la prévention des risques 2010-2020, adoptée par le Conseil des ministres de la Ligue des États arabes chargée des questions d'environnement, et enfin l'entrée en vigueur en 2009 de l'accord de l'ANASE sur la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (AADMER). L'AADMER est un accord régional qui engage légalement les États-membres de l'ANASE vis-à-vis de la promotion de la coopération et de la collaboration régionale en matière de réduction des pertes dues aux catastrophes et en matière d'intensification des interventions d'urgence conjointes face aux catastrophes de la région. Il apporte la preuve d'une affirmation claire de l'engagement des pays de l'ANASE à l'égard du CAH.

L'élaboration de ces engagements et accords politiques pour répondre à l'appel du CAH a donné lieu à des collaborations étroites et à des échanges fréquents, au niveau régional et sous-régional, qui ont été positifs en soi, outre le fait qu'ils ont contribué à encourager les gouvernements à adapter des stratégies et des politiques nationales en ligne avec leurs engagements au niveau international et régional. Des efforts de collaboration conjoints ont été réalisés dans des secteurs critiques comme les systèmes d'alerte rapide dans toutes les régions⁶¹, l'élaboration de bases de données au niveau régional concernant les aléas et les risques, le pilotage d'initiatives de partenariat pour améliorer la participation des ONG en matière de renforcement de la résilience des communautés, l'élaboration de plans de travail au niveau sous-régional, le soutien politique et programmatique des organisations régionales visant à rationaliser la réduction des risques de catastrophe dans des calendriers de développement plus vastes et les échanges systématiques de capacités et de connaissances techniques.⁶²

Une étude sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo dans les Caraïbes dans le cadre de l'Examen à mi-parcours

Une étude sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo dans les Caraïbes a été menée en 2011 par le Programme des Nations Unies pour le développement (avec le soutien du Fonds PNUD-Espagne « Vers un développement intégré et inclusif en Amérique latine et dans les Caraïbes »), pour contribuer à l'Examen à mi-parcours du CAH.

Si la géologie, la tectonique, l'emplacement et la topographie des pays caribéens les exposent à une multitude d'aléas, des études ont montré que ces trente dernières années, les pertes en vies humaines et les dommages dus aux aléas naturels ont augmenté. Depuis les années 1960, la reconnaissance de la vulnérabilité des Caraïbes à ces aléas a conduit à des initiatives nationales et régionales, notamment l'établissement de cadres institutionnels et législatifs nationaux et régionaux, et le développement de programmes visant d'abord à améliorer la préparation, la réaction et l'atténuation, puis la prévention et le relèvement. En 2001, les îles anglophones, poussées par l'Agence caribéenne d'urgence et de réponse aux catastrophes (CDERA), a adopté l'approche régionale de gestion intégrée des catastrophes (CDM) pour en faire une stratégie (renforcée en 2007). Indubitablement, bien avant l'adoption du Cadre d'action de Hyogo dans les Caraïbes, cette région était déjà familiarisée avec les principes d'état de préparation, prévention, atténuation, réaction et relèvement, qu'elle pratiquait déjà ; la création du Cadre a apporté un soutien bienvenu aux programmes nationaux de gestion des risques de catastrophes et autres initiatives en cours.

Cette étude conclut que les Caraïbes : a) reconnaissent et acceptent le Cadre d'action de Hyogo en tant que cadre général à adapter aux contextes nationaux et b) ont fortement progressé dans la gestion des risques de catastrophe. Des progrès ont été réalisés dans les domaines suivants : cartographie des risques et application à la planification du développement ; systèmes de surveillance et d'alerte, et préparation ; élaboration de cadres institutionnels et juridiques ; programmes de gestion des catastrophes destinés aux collectivités ; information et diffusion auprès du public ; et reconnaissance de l'importance de la prévision des effets du changement climatique pour la gestion des risques de catastrophe.

Plusieurs facteurs clés de succès ont été identifiés : leadership régional et cohérence de l'approche, fort leadership national, soutien à l'échelle politique, liens interdisciplinaires, analyse et quantification des impacts, professionnels engagés et disponibilité de compétences techniques.

À la lumière des synergies entre l'approche CDM et le Cadre d'action de Hyogo, les pays caribéens ont décidé d'inclure des éléments du CAH à leurs initiatives et, même si la plupart des pays concernés par cette étude n'ont pas fondé leurs programmes nationaux de gestion des risques de catastrophe sur le CAH, ils ont tenté de mettre en œuvre les priorités d'action du CAH dans leurs contextes spécifiques.

3.3 Progrès à l'échelon international

À l'échelon international le plus large, le CAH a fourni aux gouvernements une approche et un « langage » unique concernant les risques de catastrophe, ce qui est également fondamental pour soutenir la coopération nationale et internationale en matière de réduction des risques de catastrophe.⁶³ La « structure » du CAH elle-même, organisée par résultats attendus, objectifs stratégiques et priorités d'action, ainsi que la définition des rôles et des missions pour sa mise en œuvre, semble avoir été très utile pour favoriser l'élaboration de cadres similaires à l'échelle régionale et nationale. Toutefois, comme nous le verrons en détail ci-dessous, le CAH a peut-être également entraîné, dans sa mise en œuvre, un certain cloisonnement entre les différents secteurs gouvernementaux, précisément en raison de sa structure bien définie et de la répartition des activités.

Une volonté politique croissante en faveur de la réduction des risques de catastrophes s'est exprimée au cours des cinq dernières années, traduisant clairement l'impact du CAH pour catalyser les efforts concertés sur ce sujet à l'échelon international. L'un des exemples récents les plus significatifs de cette volonté politique croissante est le **débat thématique de l'Assemblée générale** sur la réduction des risques de catastrophe, convoqué à New York par le président de l'Assemblée générale, le 9 février 2011. Ce débat informel consistait en deux tables rondes : l'une sur l'investissement dans la réduction des risques de catastrophe, l'autre sur la manière de relever le défi des risques de catastrophe dans les villes. Les États membres ont demandé davantage d'activités de sensibilisation, une meilleure utilisation des expériences partagées, une planification préalable et une prévention, une participation et des investissements de la part de la collectivité, notamment les moyens de mobiliser des ressources ainsi que l'amélioration de la collecte de données et l'intensification des investissements dans l'éducation, une meilleure planification urbaine, le partage de technologie et d'information, et une sensibilisation plus forte, en particulier pour garantir que des catastrophes spécifiques et les besoins des victimes restent à la une de l'agenda international longtemps après avoir disparu des gros titres de la presse.

Des progrès ont également été réalisés au cours des cinq premières années de mise en œuvre du CAH par la **Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC)**. Le CAH a impliqué un changement de direction pour l'ONU/SIPC et le Groupe de travail interorganisations⁶⁴. Après avoir essentiellement été un organe de coordination au sein de l'ONU, axé sur la sensibilisation, le soutien politique et la gestion de l'information, dès l'adoption du CAH, le Groupe de travail interorganisations est devenu à l'échelon mondial et régional un agent pour l'anticipation et le suivi de la mise en œuvre du CAH par les parties prenantes. Le groupe de travail a préparé les *Directives et orientations stratégiques du système de la SIPC en vue de soutenir la mise en œuvre du CAH*, comprenant des initiatives et des outils en matière d'engagement institutionnel, de planification et programmation, de sensibilisation et mobilisation, de rapports sur les progrès et de suivi, et de modification des rôles et modalités du système de la SIPC. Plusieurs examens et évaluations institutionnels, complétés par un processus de consultation multipartite, ont provoqué un changement dans la gouvernance de la prévention des catastrophes et de la SIPC en tant que système.

Le principal résultat a été de remplacer en 2007 le Groupe de travail interorganisations par un forum multipartite : la **Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe**. La Plate-forme mondiale est devenue un forum international pour la prévention des catastrophes impliquant des gouvernements, des organismes de l'ONU, des fonds et des programmes, des organisations régionales et des organisations de la société civile. La première session de la Plate-forme mondiale s'est tenue en juin 2007, la deuxième en 2009 et une troisième

session doit se tenir en mai 2011. Les résultats de la Plate-forme mondiale sont recueillis dans la synthèse du président, qui est devenue un document d'orientation essentiel pour la définition des priorités de prévention des catastrophes par les parties prenantes. La Plate-forme mondiale est complétée par des **plates-formes régionales, nationales et thématiques** : Le CAH a élargi la demande de « plates-formes nationales » pour la réduction des risques de catastrophe en tant que forums de coordination à échelon national, en lien avec des équipes de pays de l'ONU, le cas échéant. Les « plates-formes régionales » pour la réduction des risques de catastrophe offrent un espace aux réseaux de plates-formes nationales en vue de coordonner les actions et d'intégrer la prévention des catastrophes aux paramètres régionaux. Comme il a été précédemment indiqué, dans la plupart des régions, ces plates-formes sont devenues des mécanismes formels bien établis, comprenant des réunions ministérielles régulières. Les « plates-formes thématiques » sont des réseaux d'expertise regroupés pour soutenir les domaines prioritaires identifiés par le Cadre d'action de Hyogo. Ces groupes autonomes fournissent des conseils et des rapports sur des domaines prioritaires particuliers du CAH. D'autres plates-formes d'intervenants ont été créées pour contribuer à la promotion de la prévention des catastrophes auprès du secteur privé, des médias, de l'Université, des parlementaires et des ONG.

Plusieurs événements marquants, ces dernières années, ont contribué à accélérer la mise en œuvre du CAH. En partenariat avec l'ONU/SIPC et des donateurs, la Banque mondiale a créé en 2006 le **Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement** (GFDRR) pour soutenir la mise en œuvre du CAH, ce qui constitue une avancée dans ce domaine. Ce dispositif suit trois axes opérationnels : une coopération mondiale-régionale cohérente supervisée par l'ONU/SIPC ; une intégration nationale de la réduction des risques de catastrophe, supervisée par la Banque mondiale ; et un centre de secours pour lancer le relèvement et la reconstruction immédiatement après une catastrophe, également contrôlé par la Banque mondiale.

À la demande de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), la troisième Conférence mondiale sur le climat, en 2009, a adopté la mise en place d'un **Cadre mondial pour les services climatologiques** visant à améliorer notamment la disponibilité des données, les services d'information climatique et les structures d'alerte rapide, prévus par le Cadre d'action de Hyogo pour accroître les efforts de prévention des catastrophes. Les efforts internationaux ont également été importants dans le domaine de l'alerte rapide, comme le montrent les travaux effectués lors de la troisième Conférence mondiale sur le climat de mars 2006, et lors de la réunion de l'OMM sur les systèmes d'alerte rapide multidanger pour une gestion intégrée des risques de catastrophe, en mai 2006.

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FISCR) a adopté un cadre pour la sécurité et la résilience des communautés, lié aux cinq priorités d'action du CAH, et a publié des annexes sur le suivi du CAH dans son **Rapport annuel sur les catastrophes dans le monde**, axé en 2010 sur les risques urbains, comme contribution à la campagne mondiale de l'ONU/SIPC « Pour des villes plus résilientes ».

Des organisations de la société civile et des professionnels au sein des collectivités sont de plus en plus impliqués dans le soutien à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo. Un réseau mondial d'organisations non gouvernementales intervenant dans le domaine de la prévention des catastrophes a été créé par l'ONU/SIPC en 2005. Il est devenu un réseau indépendant très actif, complétant les rapports nationaux sur la mise en œuvre du CAH par des rapports intitulés « Vues du front ». De plus, une plate-forme de professionnels a été créée à l'issue de la deuxième Plate-forme mondiale, coordonnée par la Commission Huairou, réseau d'organisations populaires de femmes. En 2010, l'ONU/SIPC a établi un groupe consultatif du secteur privé sur la prévention des catastrophes.

Les communications et la sensibilisation du public, conduisant à des actions, ont constitué l'un des axes majeurs du soutien de l'ONU/SIPC à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo. Depuis 2006-2007, plusieurs campagnes mondiales pour des écoles sûres et une meilleure éducation à la prévention des catastrophes ont été lancées avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'UNICEF, et la Plate-forme thématique sur les connaissances et l'éducation, ainsi que, depuis 2008-2009, des campagnes pour des hôpitaux sûrs, avec l'Organisation mondiale de la santé et la Banque mondiale. En 2010, l'ONU/SIPC a également lancé la campagne « Pour des villes résilientes » avec pour slogan « Ma ville se prépare ! ». Les objectifs en matière de sûreté des écoles et des hôpitaux ont été renforcés lors de la Plate-forme mondiale et demeurent une priorité absolue. L'accent mis sur les risques urbains et les villes résilientes restera un axe de campagne jusqu'en 2015 afin de garantir un leadership plus fort et la participation à la réduction des risques de la part des gouvernements locaux et des dirigeants. La campagne pour des villes résilientes a été conçue pour galvaniser les dirigeants locaux. Des capacités supplémentaires sont apportées par des partenariats avec l'initiative Capacités pour la réduction des risques de catastrophe (CADRI du PNUD, OCHA et ONU/SIPC) ; l'ONU-HABITAT, dans ses programmes régionaux ; le Centre international de formation à Turin de l'Organisation internationale du Travail ; et l'université de Kyoto, entre autres université d'Asie et d'Amérique latine. L'Institut mondial d'éducation et de formation (GETI) d'Incheon, en République de Corée, soutiendra sous l'égide de l'ONU/SIPC la coordination et l'orientation de ces initiatives.

Reconnaissant l'importance de l'information scientifique et technique pour la prévention des catastrophes, l'ONU/SIPC a créé en 2008 un Comité scientifique et technique pour traiter ces questions, la science étant ici prise dans son sens le plus large et recouvrant les sciences naturelles, environnementales, sociales, économiques, sanitaires et l'ingénierie. Quant à la technique, elle inclut technologie, ingénierie et mise en œuvre.⁶⁵ Dans son rapport pour la Plate-forme mondiale de 2009, « Prévention des catastrophes par la science : problèmes et actions »⁶⁶, le comité axe son travail autour des thèmes suivants : changement climatique ; changement du comportement institutionnel et public face aux alertes rapides ; intégration des connaissances sur l'impact sanitaire des catastrophes ; amélioration de la résilience face aux catastrophes par la compréhension socio-économique. Le Comité scientifique et technique a émis les recommandations suivantes : favoriser le transfert des connaissances vers l'action ; utiliser une approche de résolution de problèmes intégrant tous les aléas et toutes les disciplines ; soutenir des programmes scientifiques systématiques ; appliquer les meilleures pratiques aux volets scientifiques et techniques de la réduction des risques de catastrophe.

3.3.1 Progrès dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo par les Nations Unies

Concernant les tâches définies dans le Cadre d'action de Hyogo par la communauté internationale, l'Examen à mi-parcours a étudié en profondeur le rôle des Nations Unies en tant qu'ensemble et de ses organismes spécialisés, fonds et programmes dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo.⁶⁷

Après l'approbation du Cadre d'action de Hyogo par l'Assemblée générale,⁶⁸ ce cadre a été soutenu par un certain nombre de résolutions de l'Assemblée générale et autres documents majeurs de l'ONU, traduisant la reconnaissance par les États membres de l'importance de la prévention des catastrophes pour le développement durable et, tout aussi important, imposant au système des Nations Unies un lien direct entre ces deux concepts. Le Secrétaire général a confirmé son rôle de premier plan dans le plaidoyer pour la réduction de la vulnérabilité des collectivités et le renforcement de la résilience. Après l'accord du

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)⁶⁹, organe subsidiaire de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a créé en 2008 le poste de **Représentant spécial du Secrétaire général pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo** et Sous-Secrétaire général pour la réduction et la prévention des risques de catastrophe, afin d'assurer la cohérence stratégique et opérationnelle entre prévention des catastrophes, préparation aux catastrophes humanitaires et la réactivité ainsi que les activités socio-économiques du système des Nations Unies et des organisations régionales, comprenant le suivi et le soutien de la mise en œuvre des orientations politiques définies par le Secrétaire général ; le plaidoyer de haut niveau et la mobilisation de ressources pour la prévention des catastrophes et la mise en œuvre du CAH ; la présidence du conseil de surveillance de gestion de la SIPC ; la direction et la supervision du secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes dans l'exécution de ses fonctions conférées par les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et du Cadre d'action de Hyogo ; la direction et la coordination du processus d'Examen à mi-parcours du Cadre d'action de Hyogo. Cette fonction doit en outre permettre de mener une action cohérente entre l'adaptation au changement climatique et les parties prenantes de la prévention des catastrophes. Les consultations réalisées dans le cadre de l'Examen à mi-parcours ont souligné la contribution essentielle de cette fonction dans la mobilisation de la coopération internationale et le renforcement de la volonté politique envers la prévention des catastrophes. L'Assemblée générale a noté avec satisfaction le rôle important du Représentant spécial du Secrétaire général pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo dans le renforcement du système de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, dans l'amélioration du leadership de haut niveau dans l'ensemble du système, et dans la coordination de la prévention des catastrophes.⁷⁰

D'importants efforts ont été déployés pour soutenir la production de rapports des gouvernements sur les progrès accomplis, dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo, pour la mise au point d'indicateurs d'évaluation des progrès en matière de prévention des catastrophes, publiés en 2005-2006, et le développement d'un outil en ligne d'aide à la rédaction des rapports nationaux pour le suivi du CAH (comportant 22 indicateurs), terminé pour le deuxième cycle de rapports des gouvernements et des plates-formes nationales.

Le **Rapport d'évaluation mondial sur la prévention des catastrophes**, publié par l'ONU/SIPC, est devenu un important document de référence sur l'information en matière de risque, les tendances, et une synthèse des progrès et des défis politiques de la prévention des catastrophes énoncés dans le Cadre d'action de Hyogo. Ce rapport aide à établir l'ordre du jour et constitue une contribution aux sessions biennales de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe. Le premier Rapport d'évaluation mondial sur la prévention des catastrophes a été publié en 2009, et le deuxième paraîtra à l'occasion de la troisième session de la Plate-forme mondiale, en mai 2011. Ce Rapport d'évaluation mondial vient remplacer l'Examen mondial, publié par l'ONU/SIPC en 2007.

De nouveaux **principes directeurs** ont été élaborés par les partenaires de la SIPC et les plates-formes thématiques, notamment une note d'orientation sur la prévention des catastrophes des Nations Unies pour les bilans communs de pays et les processus d'aide au développement⁷¹ ; des principes directeurs sur la sûreté des écoles,⁷² une note d'orientation sur l'environnement et la réduction des risques⁷³, un indice de sécurité des hôpitaux⁷⁴, une bibliothèque de notes d'orientations sectorielles sur le relèvement⁷⁵ et les questions de genre.⁷⁶

En outre, l'ONU/SIPC a publié une liste de bonnes pratiques de prévention des catastrophes, disponible en version imprimée et sur Internet, mettant l'accent sur les plates-formes nationales et systèmes institutionnels, pratiques des collectivités, secteur privé, questions de genre et réduction de la pauvreté, éducation et sûreté des écoles, gouvernements locaux, savoirs autochtones, et alerte rapide, entre autres ; ainsi que des notes de synthèse sur le changement climatique et la prévention des catastrophes.

Lancé en 2008, **PreventionWeb** répond aux besoins d'information des personnes impliquées dans la prévention des catastrophes, en facilitant la recherche et le partage d'informations, la communication et la collaboration dans ce domaine. Ce site reçoit en moyenne 55 000 visites par mois, dont 25 000 reviennent chaque semaine, et compte 150 000 pages vues chaque mois. Quelque 125 réseaux publics sont promus, avec une vingtaine d'espaces de travail hébergés par PreventionWeb pour aider plusieurs processus en cours ou de durée limitée soutenant la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo, tels que les préparatifs de la Plate-forme mondiale, les processus de consultation relative à l'Examen à mi-parcours du CAH, l'examen par les pairs du Rapport d'évaluation mondial, ainsi que plusieurs espaces de travail thématiques de partenariat. Le site a publié plus de 12 000 articles en collaboration avec la Bibliothèque de l'ONU/SIPC, à partir de près de 3 500 sources de parties prenantes, provenant de collections de contenus divers, notamment politiques, nouvelles, documents, événements et matériel éducatif.

Des initiatives utiles ont été mises en place à l'échelon national et, dans de nombreux pays, des organismes des Nations Unies sont prêts à l'action : ils disposent d'outils, d'orientations, d'activités concernant le projet, même s'ils sont axés sur l'institution. Il existe aussi un niveau général élevé de compréhension de l'importance de la prévention des catastrophes. Toutefois, l'étude met en évidence une idée fausse répandue selon laquelle la prévention des catastrophes serait un problème technique et non une approche de la survie des êtres humains, des moyens de subsistance et des biens sur lesquels reposent le développement, l'environnement et les droits de l'homme. À cet égard, il semblerait que le personnel technique ait tendance à considérer la prévention des catastrophes comme une approche stratégique, tandis que le personnel de niveau stratégique percevrait souvent la prévention des catastrophes comme une question technique. Ceci est cohérent avec l'observation générale qui émerge des entretiens avec les Coordinateurs résidents des Nations Unies : à l'échelon national, le rôle que devrait jouer l'ONU dans le soutien aux gouvernements pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo est parfaitement clair. En revanche, il n'en va pas de même à l'échelon des sièges où l'étude a noté plusieurs demandes pour une action plus intégrée et mieux coordonnée.

L'étude a mis en évidence un inquiétant **manque de données sur l'intégration** de la prévention des catastrophes dans les agences et organisations approchées. Les Coordinateurs résidents interrogés ont convenu de la nécessité de renforcer tous les aspects de la prévention des catastrophes, en particulier l'établissement d'un lien plus étroit avec les objectifs du Millénaire pour le développement, un message commun des Nations Unies sur la prévention des catastrophes, et les enseignements tirés sur la manière de l'appliquer efficacement.

Compte tenu du niveau de compréhension de la question au sein des organismes de l'ONU et des éléments institutionnels déjà mis en place, l'étude recommande de consacrer les cinq prochaines années à la mise en œuvre par les Nations Unies du Cadre d'action de Hyogo à **l'échelon des pays** et de concentrer tous les efforts à l'échelon mondial et régional sur cet objectif. Par ailleurs, l'étude propose **l'élaboration d'un plan d'action**, voire le partage du travail entre plusieurs partenaires, comme condition essentielle pour garantir une action efficace et cohérente de soutien aux gouvernements prêts à renforcer leurs efforts pour mettre en place une stratégie générale de gestion des aléas fondée sur l'évaluation des risques et une politique gouvernementale explicitement formulée. Les plates-formes de coordination dans les pays doivent être étudiées afin de comprendre leurs interactions. Les évaluations en collaboration, au lendemain d'une catastrophe, peuvent nourrir des approches cohérentes de la prévention des catastrophes.

Il existe réellement des **possibilités** d'associer une action essentielle de soutien au Cadre d'action de Hyogo à des processus de développement des Nations Unies, de promouvoir l'intégration, et de relier la prévention des catastrophes à l'adaptation au changement climatique et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, l'étude suggère d'examiner la possibilité pour l'ONU/SIPC de disposer d'une représentation à New York pour acquérir une meilleure visibilité et multiplier les occasions de participation à des discussions réunissant les points de vue humanitaires, environnementaux et de développement.

3.3.2 Études de cas sur les efforts à déployer par d'autres organisations internationales pour mettre en œuvre le Cadre d'action de Hyogo

Le Secrétariat de l'ONU/SIPC a contacté d'importantes **organisations internationales** bilatérales et multilatérales impliquées dans le soutien ou la mise en œuvre de programmes de prévention des catastrophes, pour avoir un aperçu de la compréhension, au sein de ces organisations, du rôle qu'elles sont censées jouer dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo, et vérifier dans quelle mesure elles remplissent ce rôle, ainsi que pour vérifier leur niveau d'engagement formel et leur engagement réel envers la mise en œuvre du CAH.

L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a produit un rapport détaillé sur l'évaluation de sa contribution au Cadre d'action de Hyogo⁷⁷. Les organisations internationales non gouvernementales OXFAM et World Vision ont également élaboré des rapports, de même que la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Plusieurs organismes des Nations Unies ont produit des évaluations.⁷⁸ Ces rapports ont aussi été analysés et commentés dans l'étude sur le rôle des Nations Unies dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo.

À l'occasion de l'Examen à mi-parcours du Cadre d'action de Hyogo, l'Agence japonaise de coopération internationale a réalisé en 2010 une évaluation de ses activités d'aide bilatérale en vue d'identifier les bonnes pratiques et les enseignements pour l'élaboration de futurs plans de coopération. Cette évaluation contribuera à élargir la réflexion au sein de la JICA pour la formulation de sa future coopération bilatérale à la prévention des catastrophes. En raison de l'expérience du Japon, pays exposé aux catastrophes, la JICA soutient tous les niveaux d'engagement, mais surtout les activités à l'échelon local en vue de se préparer aux catastrophes et réagir puis se relever après celles-ci.

En 2008, la JICA a défini des orientations spécifiques pour la prévention des catastrophes et fixé trois objectifs majeurs pour son travail dans ce domaine :

- i. Contribuer au renforcement de la sécurité humaine ;
- ii. Contribuer au développement durable dans les pays en voie de développement ;
- iii. Contribuer à la promotion de la coopération internationale dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes en tant que nation expérimentée en la matière.

L'évaluation constate que l'aide de la JICA à la réduction et à la gestion des risques de catastrophes se déplace de la prévention au moyen de mesures structurelles vers des mesures non structurelles ou « plus légères ». Le développement des capacités des institutions gouvernementales nationales, gouvernements locaux, institutions de recherche et ONG impliqués dans la prévention des catastrophes est l'objet d'une attention particulière dans les programmes d'aide de la JICA, et l'accent est mis sur le renforcement des capacités de gestion des risques de catastrophe des collectivités locales.

Ces dix dernières années, la répartition des interventions selon les cinq priorités d'action du CAH indique que la JICA s'est concentrée sur la réduction des facteurs de risque fondamentaux, avec près de 44 % de ses contributions destinés à la prévention des catastrophes, à travers des projets structurels et non structurels. Le deuxième axe, avec plus de 26 % de l'aide, est la réalisation de la priorité d'action 2, qui consiste à identifier, évaluer et surveiller le risque de catastrophe et à renforcer les systèmes d'alerte rapide. Le soutien de la JICA a également porté sur le renforcement de la préparation aux catastrophes, priorité d'action 5, qui a représenté 15 % des efforts de prévention des catastrophes ces dix dernières années ; plus de 11 % ont été consacrés à l'utilisation des connaissances, de l'innovation et de l'éducation pour créer une culture de sécurité et de résilience à tous les niveaux, priorité d'action 3 ; et, dans une moindre mesure, à la réalisation de la priorité d'action 1, ériger la prévention des catastrophes en priorité nationale et locale bénéficiant d'un cadre institutionnel solide pour la mise en œuvre du CAH.

La **Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge** a réalisé une étude interne et note que le Cadre d'action de Hyogo a servi de référence pour la planification et l'examen des programmes, le perfectionnement du personnel et le renforcement des capacités à l'échelon institutionnel et communautaire. La contribution de la FICR à l'Examen à mi-parcours, ajoutée à ses commentaires sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo recueillis auprès de plusieurs de ses sociétés nationales, présente plusieurs idées sur la mise en œuvre du CAH au cours des cinq prochaines années, notamment la nécessité de renforcer la coopération au niveau international et de définir plus clairement les rôles et responsabilités des parties prenantes impliquées dans la prévention des catastrophes, en se concentrant sur le système international de soutien aux gouvernements nationaux en vue de créer des environnements favorables à l'autonomisation des collectivités⁷⁹.

World Vision (WV) fait remarquer dans son analyse interne que le CAH a eu une influence politique majeure dans la manière dont l'organisation envisage et pratique la réduction des risques dans ce domaine, la prévention des catastrophes étant intégrée dans près de 50 % des programmes nationaux de WV. Ces changements sont en partie dus à des partenariats d'influence, établis lors des principales réunions de liaison du CAH, et continuent à élargir l'engagement du public à travers les réseaux

(notamment le Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe). WV reconnaît également le rôle de premier plan tenu par l'ONU/SIPC à cet égard, par la création d'un environnement de confiance et de coopération qui pourrait servir de base au changement de modèle nécessaire au sein des organisations d'aide pour la planification politique et la mise en œuvre. L'analyse de WV souligne l'importance du maintien du leadership de l'ONU/SIPC et du renforcement de la recherche de résultats tangibles pour les partenariats.⁸⁰

En termes de **financement de la prévention des catastrophes**, l'analyse de WV suggère, à partir des réflexions émises à ce sujet lors de la Plate-forme mondiale en 2009 et des plans en cours, de traiter cette question intégralement lors de la Plate-forme mondiale de 2011. Le rapport de WV montre qu'un exemple du passé peut apporter une perspective sur la manière dont la question de l'investissement, dans le contexte des objectifs politiques nationaux et de la coopération internationale, pourrait être appliquée à la prévention des catastrophes. Après la récession du début des années 1990, une série de grandes conférences internationales ont fortement stimulé l'aide publique au développement (APD). En 2002, la Conférence internationale sur le financement du développement à Monterrey, au Mexique, a fixé des objectifs fermes pour chaque donateur et marqué la reprise de l'APD après une décennie de déclin⁸¹. Le rapport de WV propose qu'une approche similaire soit envisagée pour le financement de soutien au Cadre d'action de Hyogo en fixant des objectifs fermes correspondant aux objectifs de l'APD et au degré de risque, et en établissant un mécanisme de responsabilité vis-à-vis de ces objectifs. Sans ce niveau d'orientation et d'engagement, les pays ne pourront pas mesurer les progrès accomplis et les institutions qui apportent une aide n'auront pas de repères.

Oxfam International a produit un rapport soulignant l'approche actuelle et future d'Oxfam en matière de prévention des catastrophes, et les liens entre cette approche et le Cadre d'action de Hyogo, et émettant des recommandations pour la mise en œuvre du CAH pour les cinq années à venir.⁸² Oxfam International élabore une approche commune avec ses affiliés pour renforcer son action et garantir la cohérence de la prévention des catastrophes. Oxfam a récemment réalisé un examen interne de tous ses affiliés pour soutenir le processus d'établissement d'une approche commune en matière de prévention des catastrophes. Le projet d'engagements (voir encadré page 41) offre un excellent exemple de la manière dont les membres d'une organisation complexe peuvent travailler de concert pour garantir une approche cohérente et raisonnée en vue d'intégrer la prévention des catastrophes. Ces engagements comportent des objectifs spécifiques de financement interne de la prévention des catastrophes, des références intéressantes aux ressources humaines et aux compétences à posséder en matière de prévention des catastrophes, ainsi que de nombreuses références aux fonctions de programmation et de suivi.

Projet d'engagements pour une approche commune en matière de réduction des risques de catastrophe (RRC) au sein d'Oxfam

- Intégration institutionnelle de l'analyse des risques de catastrophe et de la réduction des risques dans des contextes de vulnérabilité élevée et chronique aux aléas naturels et aux épidémies. Ceci doit être explicite dans les plans stratégiques, les processus de gestion du cycle de projet, les objectifs individuels du programme, les principaux objectifs de performance du personnel et les contrats avec les partenaires.
- Le personnel ayant des responsabilités liées à la RRC doivent pouvoir travailler à la fois dans les services humanitaires, de développement et de campagnes.
- Viser à allouer au moins 10 % de leur financement à des mesures de RRC identifiables et chercher à augmenter les sources de financement durables.
- Élaborer une approche intégrée de la RRC plutôt qu'une approche isolée, en adoptant des cadres pour promouvoir la compréhension et l'application de la RRC dans des programmes sectoriels ou thématiques.
- Veiller à ce que les conflits politiques et sociaux soient inclus dans l'analyse de risques comme facteur potentiel de vulnérabilité.
- Considérer la RRC comme essentielle pour l'adaptation au changement climatique (et inversement), et mettre en place des mécanismes internes ou des structures pour garantir la cohérence de programmation et de mobilisation de l'ACC et de la RRC. La conception et l'analyse du programme doit tenir compte des effets prévus à long terme et de l'impact sur le changement climatique, et adopter une approche « sans regret ».
- S'assurer que des liens soient établis entre les programmes au niveau local et l'engagement à d'autres niveaux, afin d'élargir l'impact.
- Concevoir et présenter les travaux en fonction des priorités d'action du Cadre d'action de Hyogo, en particulier pour encadrer leur soutien.
- Utiliser un outil participatif d'analyse du risque, de la vulnérabilité et de la capacité à l'échelon des collectivités comme pratique normale dans les programmes visant à contribuer aux travaux dans des contextes de risque élevé et chronique de catastrophe.
- S'assurer que les indicateurs d'impact pour les projets dans des contextes de vulnérabilité élevée et chronique aux aléas naturels et aux épidémies comprennent des indicateurs de résilience et de réduction des risques. Des systèmes et des instruments de surveillance devront être conçus ou adaptés.
- Veiller à ce que le travail de RRC encourage et protège l'égalité de genre. Concrètement, cela implique l'élaboration d'une analyse de la situation à cet égard, rigoureuse et spécifique au contexte, et la création d'un environnement permettant aux femmes de définir et d'exprimer leurs priorités de réduction des risques, et veiller à ce que l'impact soit mesuré sexospécifiquement.
- Réduire la vulnérabilité future par l'action humanitaire, à travers l'analyse des risques de catastrophe, des vulnérabilités et des capacités, une conception appropriée des interventions sectorielles et des apports techniques, la promotion de partenariats et d'alliances, en appliquant les enseignements retirés des catastrophes et de la réaction pour éclairer la conception de la planification de l'état de préparation et la programmation à plus long terme.

4

Domaines stratégiques nécessitant une attention particulière

Cette section aborde en détail trois questions soulevées par l'analyse précédente : la nécessité d'une approche plus cohérente et holistique de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo à l'échelon national, pour une mise en œuvre à l'échelon local, ainsi que le préconise l'Examen à mi-parcours du CAH ; et l'importance d'intégrer l'adaptation au changement climatique et les mesures de réduction des risques.

4.1 Une mise en œuvre stratégique et holistique du Cadre d'action de Hyogo

Lors du processus d'Examen à mi-parcours, les éléments du CAH qui ont fonctionné moins bien ont donné lieu à de nombreux débats. L'essentiel des discussions, compte tenu de la relative nouveauté du CAH, concerne néanmoins davantage les éléments qui n'ont pas encore été mis en place aussi fermement qu'ils auraient dû l'être, ou qui viennent à peine d'être mis en place et ne sont pas encore pleinement réalisés. À cet égard, la plupart des commentaires se rapportent aux éléments liés aux objectifs stratégiques du CAH en matière d'intégration de la prévention des catastrophes à des politiques et à une planification de développement durable et au renforcement des institutions, des mécanismes et des capacités pour l'amélioration de la résilience vis-à-vis des aléas.

Un important sujet de préoccupation noté dans l'Examen est que dans plusieurs pays, il n'est pas évident de savoir **à qui incombe la prévention des catastrophes**, il est donc difficile de comprendre qui est chargé de quoi à l'échelon national. Ceci entraîne de sérieux problèmes de chevauchement institutionnel, de coordination et enfin de responsabilité. La coordination de la prévention des catastrophes à l'échelon national a été mentionnée par des pays en développement comme par des pays donateurs, ce qui suggère qu'elle n'est pas nécessairement liée à la disponibilité des ressources mais qu'elle dépend plus vraisemblablement de la nature pluridisciplinaire inhérente à ce domaine⁸³. Les premières données du système de contrôle du CAH 2009-2011 indiquent qu'un certain nombre de pays ont signalé d'importants problèmes de coordination lorsque les responsabilités en matière de réduction du risque de catastrophe étaient réparties entre plusieurs organismes sectoriels. Il a également été souligné que l'adoption de nouvelles lois et stratégies peuvent ne pas aider à résoudre la situation, car elles se superposent généralement à des ensembles de statuts et de politiques préexistants au sein de chaque département sectoriel. Le Rapport d'évaluation mondial 2011 cite l'exemple du Maroc où un groupe de travail, au sein du ministère de l'Intérieur, a été mis en place pour procéder à une révision conjointe des lois et des politiques obsolètes.

Étroitement lié à la question de la gouvernance en matière de prévention des catastrophes se trouve l'éventuel **risque de cloisonnement de la mise en œuvre du CAH**, qui semble être davantage concentré sur des actions prioritaires spécifiques que sur les résultats attendus et les objectifs stratégiques. Ce constat, fréquent lors des ateliers et des débats en ligne, se retrouve également lorsque l'on effectue une recherche dans les documents à l'échelon national : il y a peu de références sur la manière dont les activités de prévention des catastrophes contribuent aux objectifs stratégiques et, en dernière instance, à la réduction des décès, blessures et dommages. Les activités peuvent en effet contribuer à une priorité d'action du CAH sans pour autant traduire une bonne compréhension de cette même priorité, en particulier dans le cas de

la nécessité de réduire les facteurs de risque sous-jacents. Dans certains cas, les liens entre les différentes priorités d'action du CAH ne sont pas vraiment établis pour la conception et la mise en œuvre d'initiative de prévention des catastrophes. Selon la priorité d'action 3 du CAH, par exemple, les initiatives d'information, d'éducation et de communication ont été conçues pour sensibiliser le public, mais aucun accent ou presque n'est mis sur la manière dont cette sensibilisation pourrait responsabiliser davantage les gouvernements vis-à-vis des questions de prévention des catastrophes. Ce modèle tend à se reproduire aux échelons national, régional et mondial, ce que confirment un certain nombre de rapports.⁸⁴

Le **lien entre la priorité d'action 4 du CAH**, réduction des facteurs de risque sous-jacents, et **la priorité d'action 1**, mise en place d'un cadre institutionnel, est fondamental pour garantir une approche stratégique et holistique en vue de réduire la vulnérabilité et de renforcer la résilience. Mais, comme nous l'avons indiqué précédemment, les dispositifs de gouvernance ne facilitent pas la gestion intégrée des facteurs de risque, en particulier lorsque les responsabilités vis-à-vis de questions cruciales telles que la politique environnementale, les mécanismes de protection sociale, la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation au changement climatique, la propriété foncière et la politique de développement rural, le logement et la politique de développement urbain sont confiées à différentes entités gouvernementales. Le Cadre d'action de Hyogo détermine des ensembles de mesures spécifiques pour des domaines tels que l'éducation, l'agriculture, et le développement économique et urbain. Un certain degré de cloisonnement est non seulement inévitable, mais souhaitable, pour que les programmes soient mis en œuvre avec la portée et la compétence nécessaires. Cela alourdit néanmoins la responsabilité des autorités centrales qui doivent garantir une large compréhension stratégique et appropriation de l'agenda de la prévention des catastrophes dont les programmes sectoriels distincts doivent constituer des éléments cohérents.

Autre élément où l'on enregistre un retard, la **mise en œuvre des questions transversales** dans le Cadre d'action de Hyogo : approche multirisque, perspective de genre et diversité culturelle, participation des collectivités et des bénévoles et renforcement des capacités et transfert de technologie. L'intégration d'une perspective de genre et la participation effective des collectivités sont les domaines où le retard est le plus marqué. Ces deux points ont été commentés dans l'étude approfondie, commandée par l'Examen à mi-parcours, sur le rôle des femmes comme facteur de changement dans la prévention des catastrophes, et seront traités dans la section suivante sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo à l'échelon local.

Les premières données du Système de contrôle du CAH 2009-2011 indiquent qu'un nombre extrêmement élevé de pays (62 sur 70) ne recueillent pas de données ventilées par genre sur la vulnérabilité et la capacité. L'attribution de l'étiquette « vulnérable » aux femmes les exclut de fait de nombreux processus de prise de décision, il est donc nécessaire de prévoir des incitations pour soutenir les programmes et les organisations populaires de femmes formellement engagées en tant que partenaires de la prévention des catastrophes, à commencer par les programmes visant précisément à leur donner les moyens de surmonter cette vulnérabilité créée par la société. Comme le souligne l'étude de la Commission Huairou, des organisations populaires de femmes ayant enregistré de remarquables réussites dans le développement de la collectivité sont écartées des programmes nationaux de prévention des catastrophes et de redressement en dépit d'antécédents de réussite dans la réduction quotidienne des risques pour leurs familles et de leur action comme agents innovants de résilience pour la collectivité.

Les organisations de femmes représentent un potentiel inexploité en termes d'idées et d'expérience pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo.

La nécessité d'approfondir **la question des coûts** de la prévention des catastrophes par rapport aux avantages escomptés, et de s'assurer que cette analyse est menée de manière à éclairer réellement les décideurs et responsables politiques ont été soulignées par l'Examen, spécialement dans les ateliers, les entretiens particuliers et les discussions en ligne. L'étude des documents suggère qu'il n'y a pas assez de preuves indiquant que la réduction des risques est solidement inscrite dans les « processus d'affaires » des secteurs du développement, des ministères en charge de la planification, des institutions financières, etc. Il existe des preuves d'un plus fort investissement dans la prévention des catastrophes, mais la majeure partie du financement est toujours destinée à améliorer l'état de préparation. Lors des débats en ligne, il a été fait remarquer que certains facteurs de risques font de la pauvreté une vulnérabilité aux catastrophes (un aménagement du territoire inapproprié dans des zones inondables, p. ex.) ; tandis que d'autres facteurs font des catastrophes un risque de pauvreté (accès réduit à la protection sociale et transfert de risque) ; pour gérer ces deux aspects, il faut cesser d'envisager la prévention des catastrophes comme « un secteur à part... mais plutôt comme un moyen de développement dans les zones à risque ». Ceci met en évidence la difficulté à solliciter davantage d'investissement dans la prévention des catastrophes en demandant également une meilleure intégration de la réduction des risques de catastrophe aux mesures de développement. Le rapport de la Banque mondiale des Nations Unies *Aléas naturels, catastrophes non-naturelles, l'économie d'une prévention efficace* (2010) notait que, généralement, les dépenses publiques de prévention sont plus faibles que les dépenses de secours, qui augmentent après une catastrophe et demeurent élevées durant plusieurs années. Ce rapport observe aussi que les bénéfices des informations et des prévisions météorologiques compensent parfois plus de dix fois leur coût : en Chine, une estimation datant de 1994-1996 établit un ratio coût-bénéfice de 35 à 40, et ce même ratio est de 70 pour les services météorologiques du Mozambique. De nombreux pays ne tirent néanmoins aucun parti des progrès technologiques accomplis dans le domaine de la météorologie et des prévisions. Comme il a été montré, même une augmentation modeste des dépenses, si elles sont accompagnées d'un partage de données internationales, peut produire un bénéfice considérable, surtout pour alerter les gens de dangers imminents. Plusieurs pays, dont certains très pauvres, ont retiré d'importants et rapides bénéfices de ces dépenses. Ces bénéfices peuvent aussi traverser les frontières et renforcer la coopération régionale. L'étude de la Banque mondiale des Nations Unies fournit des indications utiles sur le sujet des dépenses publiques pour la prévention plutôt que les secours.

L'Examen à mi-parcours révèle un large consensus : davantage de recherche et d'études analytiques doivent être menées comme éléments ordinaires de la planification des politiques à l'échelon gouvernemental et mises à la disposition des décideurs, en mettant l'accent sur la mesure dans laquelle les initiatives de réduction des risques de catastrophe réduisent vraiment les pertes et les dommages. L'analyse coût-bénéfice constitue un autre point de jonction des priorités d'action du Cadre d'action de Hyogo. Elle est directement liée à la question de la recherche et de l'évaluation du risque (priorité d'action 2), et elle crée une sensibilisation et insiste sur l'action au niveau politique (priorités 2 et 3). Étrangement, aucune des mesures prioritaires du CAH ne prévoit de la classer parmi les mesures importantes.

Comme il a été indiqué, la question de l'analyse coût-bénéfice est étroitement liée aux difficultés inhérentes à la mesure des paramètres de la prévention des catastrophes et à sa réalisation à l'aide **d'outils d'évaluation communs, ou du moins comparables**. La mesure des facteurs de risque sous-jacents, par exemple, est difficile, les réussites peuvent passer inaperçues pour diverses raisons : la répartition de la gestion du risque entre différents secteurs et unités administratives, le manque de sensibilisation et de capacité pour la prévention des catastrophes, et le manque de participation d'intervenants multiples aux rapports du Cadre d'action de Hyogo. Le Système de contrôle du CAH offre un ensemble d'indicateurs et recueille de nombreuses connaissances sur l'état de la mise en œuvre du CAH dans un pays donné en fonction de l'auto-évaluation de son gouvernement. L'objectif, cependant, n'est pas seulement de disposer d'un système commun pour évaluer les progrès réalisés dans la prévention des catastrophes, mais également d'évaluer l'impact et les pertes dus à une catastrophe d'une manière comparable. Comme il est remarqué dans l'étude commandée pour l'Examen à mi-parcours, sur l'utilisation des bases de données pour la réduction des risques de catastrophe : « la plupart des recherches opérationnelles liées aux urgences et aux catastrophes manquent de cohérence, de fiabilité, de justesse et sont d'une utilité limitée pour la définition de principes de référence, la définition de normes, l'établissement de comparaisons ou le suivi de tendances ». ⁸⁵

Malgré une prolifération de documentation sur les enseignements tirés et les meilleures pratiques, il y a relativement peu d'exemples de transformation de ceux-ci en moyens de développement. ⁸⁶ Au-delà des directives de haut niveau (telles que les directives pour l'intégration de la prévention des catastrophes dans le CCA/ UNDAF), la documentation passée en revue pour l'Examen à mi-parcours souligne un déficit de connaissances sur les directives pratiques (et contraignantes) relatives à la prévention des catastrophes pour éclairer les travaux des agences de développement nationales et internationales. Ce manque de directives constaté dans la documentation peut indiquer une nécessité d'aller au-delà de « la définition de bonnes pratiques » pour se concentrer davantage sur des moyens pratiques décrivant « comment atteindre » ces bonnes pratiques.

L'analyse coût-bénéfice, la collecte uniformisée et fiable de données, et le développement de normes semblent souligner la nécessité d'une réflexion élargie et plus stratégique sur la mise en œuvre du CAH, en particulier à l'échelon national.

4.2 Mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo à l'échelon local

La mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo à l'échelon local, ou son absence, et la capacité des gouvernements à la coordonner avec d'autres efforts, tels que les plans de développement socio-économique à l'échelle locale, sont deux questions également soulevées par l'Examen à mi-parcours. Un bref examen des progrès à l'échelon national suggère une forte nécessité d'améliorer l'action au niveau local, en particulier les priorités d'action 1 à 4.

Le rapport « Vues du front », fondé en grande partie sur des entretiens à l'échelon local, constate « un écart significatif entre l'action à échelle nationale et locale. Les progrès enregistrés diminuent à mesure que les activités se rapprochent des personnes vulnérables, et le progrès général est très limité à l'échelon de la collectivité ». ⁸⁷

Des structures institutionnelles sont souvent mises en place, mais sans liens avec les processus locaux et communautaires. ⁸⁸ La notion de degrés de vulnérabilité différents selon les groupes sociaux n'est pas traitée de manière appropriée par les nouveaux mécanismes institutionnels et législatifs, et il y a peu d'exemples de savoirs locaux permettant d'élaborer des politiques adaptées. Il existe toutefois un ensemble croissant de connaissances sur des stratégies conçues localement, en particulier pour l'adaptation au changement climatique, dans laquelle les activités de prévention des catastrophes s'insèrent de plus en plus largement. ⁸⁹

Certains pays européens enregistrent des efforts de prévention des catastrophes à l'échelon local depuis plusieurs générations.⁹⁰ Ces pays bénéficiant de longues années de travail sur la prévention des catastrophes sont considérés comme très avancés dans la décentralisation de l'action locale de prévention des catastrophes, ce qui pourrait indiquer un processus progressif selon lequel la prévention des catastrophes est dans un premier temps abordée à l'échelon national avant d'être institutionnellement appliquée à l'échelon local. Cette possible « approche par étapes » de mise en œuvre du CAH de l'échelon national vers l'échelon local a également été évoquée lors d'ateliers de l'Examen à mi-parcours. Plusieurs participants ont fait remarquer que l'application des directives du CAH suivait une progression. Plusieurs gouvernements sont en train d'adopter, ou l'ont déjà fait, des politiques ou des cadres de prévention des catastrophes, où la décentralisation à l'échelon local est une étape logique suivant la mise en œuvre.⁹¹ Ceci est cohérent avec l'observation que le CAH a apporté concernant les changements positifs au sein des institutions nationales, mais que le processus est encore en gestation, comme il est normal pour un cadre mis en œuvre depuis seulement cinq années.

Il a aussi été noté que le Cadre d'action de Hyogo est davantage perçu comme un instrument à l'échelon international qu'à l'échelon national. Ceci est peut-être dû au fait que le CAH a été trop diffusé, dans chaque pays, auprès d'acteurs spécifiques. Le CAH a été traduit dans toutes les langues officielles de l'ONU, mais il n'est disponible dans aucune autre langue, les administrations locales ont donc des difficultés à se familiariser avec le CAH, à comprendre les bonnes pratiques de prévention des catastrophes et, ce qui est plus grave, à établir des relations avec leurs homologues en toute connaissance des engagements des autorités nationales.⁹² Il convient de préciser que le manque de connaissance du Cadre d'action de Hyogo ne signifie pas nécessairement un manque de connaissances des pratiques de prévention et d'atténuation.

Il a été noté précédemment, dans un commentaire sur la priorité d'action 1, qu'un certain nombre de pays ont adopté des lois attribuant aux gouvernements locaux la responsabilité légale de la gestion de la prévention des catastrophes sans allouer le budget correspondant. Le problème de l'action de prévention des catastrophes à l'échelon local demeure donc une sérieuse préoccupation, que nous abordons dans la section suivante de ce rapport.

Il a souvent été entendu, dans le cadre de l'Examen à mi-parcours, qu'en dépit de la création de nombreuses **plates-formes nationales** ou mécanismes de coordinations similaires, la plupart ne sont toujours pas aussi efficaces qu'ils devraient l'être pour l'organisation de consultations multipartites et le partage de connaissances à l'échelon national et local. L'étude menée pour l'Examen à mi-parcours sur les mécanismes de financement de la prévention des catastrophes efficaces à l'échelon national et local met en évidence certains facteurs structurels dans les mécanismes d'allocation de financements expliquant pourquoi les budgets nationaux et les enveloppes financières à l'échelon local demeurent obstinément rigides lorsqu'il s'agit de réduction des risques de catastrophe. Cette étude définit des mesures fiscales et réglementaires spécifiques en vue d'améliorer et d'accroître le financement de la prévention des catastrophes à l'échelon local, et recommande de décentraliser l'autorité et les financements à un échelon administratif approprié pour encourager les partenariats multipartites locaux (intégrant une représentation équitable des plus vulnérables) afin de coordonner et de gérer l'exécution des politiques de prévention des catastrophes, de lutte contre la pauvreté, de développement et d'adaptation au changement climatique.⁹³ L'étude, prenant l'exemple de la province d'Albay, aux Philippines, précise

que l'action décisive à l'échelon local est le résultat de la combinaison de plusieurs facteurs majeurs : décentralisation des responsabilités, ressources discrétionnaires sous forme de subventions et revendications sociales pour la réduction des risques de catastrophe. L'étude souligne que ce dernier facteur pourrait être décisif, en notant que lorsqu'il existe des plans centraux de coordination et de réglementation, les ministères reçoivent des enveloppes pour la prévention des catastrophes à l'échelon local. L'étude conclut toutefois qu'en l'absence de système de subventions budgétaires plaçant explicitement la prévention des catastrophes à l'ordre du jour des gouvernements locaux, l'intégration nécessaire à une action efficace a peu de chance d'aboutir si les voix locales ne sont pas assez puissantes pour plaider en vue de donner priorité au financement de la prévention des catastrophes à l'échelon du gouvernement local. Un exemple intéressant de l'impact de la demande sociale de réduction des risques de catastrophe vient du Pérou où, à l'issue de négociations entre le réseau populaire de femmes GROOTS Pérou et les autorités locales d'El Augustino, à Lima, la municipalité a reçu près de 43 000 USD des fonds nationaux pour la construction d'une digue contre les inondations. Le réseau de ces femmes en surveillera la construction.⁹⁵

La demande sociale de réduction des risques de catastrophe, en particulier à l'échelon local, est étroitement liée à l'utilisation efficace de véritables **mécanismes de consultation multipartites** et à l'implication des organisations communautaires. Dans plusieurs ateliers, il a été observé que le rôle des plates-formes nationales pourrait être examiné pour mieux comprendre comment elles pourraient faciliter un processus de diffusion du niveau national vers le niveau local et municipal, comprenant non seulement toutes les branches importantes du gouvernement local, mais aussi les organisations de la société civile et les collectivités. L'une des principales conclusions de l'étude de cas sur la rupture du barrage espagnol de Tous en 1982, réalisée pour l'Examen à mi-parcours en vue de découvrir les différents facteurs affectant la communication de crise en tant qu'élément de développement d'une résilience à long terme, reflète bien cette demande. L'étude suggère que pour renforcer les capacités locales et favoriser la communication tant verticale qu'horizontale en matière de prévention des catastrophes, des ressources doivent être allouées à la formation et à l'innovation institutionnelle à long terme plutôt qu'aux moyens techniques. Il a été en particulier suggéré qu'une **plate-forme locale** est nécessaire pour encourager les acteurs à développer des stratégies de prévention des catastrophes en choisissant de nouveaux instruments répondant à la demande et aux besoins locaux, et de soutenir de nouveaux types d'interactions et canaux de communications entre les principales parties prenantes. Bien conçue, une telle plate-forme pourrait aussi favoriser l'apprentissage social par la création d'une « mémoire collective » reposant sur l'accumulation de connaissances et d'enseignements tirés de l'expérience de catastrophes passées, utilisés pour des stratégies de prévention.⁹⁶

L'**implication réelle des collectivités** et des autorités locales dans la planification d'approches multirisques intégrées pour se prémunir contre les catastrophes naturelles est un élément majeur de la prévention des catastrophes et une condition explicite du cadre d'action de Hyogo. Tout au long de l'Examen à mi-parcours, ce point a été souligné à maintes reprises comme exigeant davantage d'attention. La contribution de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à l'Examen à mi-parcours fait remarquer que la planification nationale et la prise de décision ne prennent pas souvent en compte les besoins et les capacités des plus vulnérables, qui ne reçoivent donc ni les ressources ni le soutien dont ils devraient pourtant être les destinataires prioritaires. Sur une note plus positive, l'Examen à mi-parcours observe qu'au cours des cinq dernières années, il a été procédé à un inventaire des connaissances et des pratiques autochtones dans certaines régions, essentiellement encouragé par les conditions explicites intégrées à cet effet dans le Cadre d'action de Hyogo.

Lors du débat en ligne sur l'action à l'échelon local, des participants ont relevé que les gouvernements prennent des mesures spécifiques de prévention des catastrophes, mais se plaignent du manque d'actions conjointes au sein des gouvernements comme entre l'échelon national et le niveau local et communautaire. Quelques-uns signalent que pour être efficaces, les mesures doivent être prises à l'échelon régional, national, infranational et local. Il a été observé que les dispositions institutionnelles nationales ne suffisent pas pour promouvoir une action efficace si les ressources ne parviennent pas aux collectivités locales. Une nation peut adopter « des lois merveilleuses, des plates-formes nationales, des plans et tout ce que recommande le Cadre d'action de Hyogo » sans atteindre réellement la population de base, à la ville comme à la campagne. L'étude commandée par l'Examen à mi-parcours, concernant l'impact de la mobilisation sociale sur la création d'un comportement de réduction des risques, en particulier le rôle des femmes en tant qu'agents du changement, note qu'il n'a pas été assez fait pour créer des incitations institutionnelles en vue d'impliquer les organisations populaires de femmes dans tous les domaines de l'intervention d'urgence, du secours, du relèvement et de la réduction des risques. La primauté accordée à l'intervention d'urgence plutôt qu'à la prévention des catastrophes, observe l'étude, ne parvient pas à surmonter les obstacles systémiques de la pauvreté et des catastrophes, en ne voyant dans les femmes que des victimes et non des agents du changement. Les programmes de prévention et de relèvement des catastrophes se réduisent trop souvent à une aide ou une formation fournies aux femmes, de sorte qu'au lieu de corriger leur marginalisation et leur vulnérabilité, ils les reproduisent. Il est important que les femmes renégocient leur statut auprès des décideurs et fassent progresser leurs intérêts stratégiques pour être considérées comme acteurs égaux de la prévention des catastrophes et du développement durable.

L'atelier de l'Examen à mi-parcours dans le Pacifique reconnaît que d'après l'expérience, lorsque les initiatives sont modestes au départ et en harmonie avec les politiques et systèmes du pays, elles sont plus fructueuses. Cela permet des améliorations cohérentes avec la capacité de ministères aux faibles ressources. Lors de la réunion, des exemples d'activités efficaces à l'échelon local ont été présentés. Dans un pays, des banques de semences ont été réparties à travers le territoire, réduisant la vulnérabilité des agriculteurs en permettant de continuer à produire des semences malgré l'inondation d'une ou deux banques de semences. Dans un autre pays, après un tsunami, les collectivités elles-mêmes, et non le gouvernement, ont décidé de se déplacer vers des lieux élevés, moins exposés aux aléas. Ceci n'a été possible que parce que la plupart des foyers disposaient de terres plus sûres. À cet égard, l'examen interne conduit par la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-rouge et du Croissant-Rouge pour l'Examen à mi-parcours fait remarquer qu'une culture de la sécurité et de la résilience a été mise en place dans une certaine mesure, avec de plus nets progrès dans les communautés destinataires d'efforts de prévention des catastrophes à l'échelon local. Les gens ont souvent des besoins plus urgents, tout en sachant que les actions répondant à ces besoins pourraient être préjudiciables à leur sécurité dans le futur. Si les politiques et les programmes de développement sont conçus à partir des besoins identifiés et considérés comme prioritaires par les collectivités vulnérables elles-mêmes, les risques sous-jacents seront forcément abordés selon une approche intégrée multisectorielle. La participation et l'autonomisation de la collectivité, l'éducation, la sensibilisation, les partenariats institutionnalisés mais flexibles, le leadership, l'appropriation du concept et la volonté politique sont tous nécessaires.⁹⁷

Un point essentiel souligné par l'étude de cas sur la rupture du barrage de Tous est la question de la **crédibilité**, et avec celle-ci, celle de la confiance, qui dépend fortement de la capacité d'individus clés, en particulier à un niveau élevé dans les administrations locale et nationale, à formuler des messages clairs et forts. Dans le cas de la rupture du barrage de Tous, cette capacité a été entravée par le manque de moyens et de ressources appropriés pour informer à temps la population concernée. Pour être crédibles, les messages doivent pouvoir être relayés par les agents proches de la population affectée, la proximité est donc cruciale pour l'acquisition et la transmission de la crédibilité.⁹⁸

4.3 Intégration du changement climatique

Le Cadre d'action de Hyogo reconnaît l'importance de l'intégration de la réduction du risque associée au changement climatique dans les stratégies de prévention des catastrophes et d'adaptation au changement climatique même si en 2005, il était impossible de préciser davantage ce lien qu'il ne l'est dans le texte du CAH.⁹⁹

L'intégration de l'adaptation au changement climatique et de la prévention des catastrophes a été longuement discutée dans l'Examen à mi-parcours et l'une des questions les plus fréquemment soulevées est l'importance de **l'harmonisation et l'intégration des cadres et des politiques** concernant ces deux domaines dans le plus large contexte de la réduction de la pauvreté et du développement durable. Certains ont demandé un **cadre commun de résilience**, comprenant le développement d'outils unifiés à l'appui d'une meilleure cohérence et coordination entre les différentes approches ; une réduction de la duplication des efforts pour une utilisation optimisée des ressources disponibles ; un potentiel accru d'alliances de collaboration et d'actions conjointes interdisciplinaires ; et la capacité à fournir de meilleures directives aux décideurs et aux professionnels pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes.¹⁰⁰ Une évaluation commandée par le gouvernement finlandais en 2010 pour réexaminer ses politiques, ses programmes et ses projets de coopération au développement du point de vue de la réduction de la pauvreté, parvient aux mêmes conclusions. Cette évaluation note que « les diverses interventions de l'aide au développement ne sont efficaces pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo à l'échelon communautaire que si elles sont stratégiquement reliées ».¹⁰¹

Comme il a été précédemment noté durant les discussions sur la nécessité d'une approche holistique pour la mise en œuvre du CAH, les États luttent pour promouvoir des stratégies multisectorielles intégrées, et les organismes et ministères en charge de ces questions sont parfois en concurrence, au lieu de coopérer.¹⁰²

Cependant, même si la nécessité **d'intégrer l'adaptation au changement climatique et la prévention des catastrophes** a été clairement identifiée, les liens fonctionnels entre les politiques et la pratique restent inappropriés à l'échelon local et national. Les ressources et les mécanismes de mise en œuvre demeurent également largement séparés.¹⁰³ L'étude de la documentation ne recense que très peu d'exemples d'évaluations intégrées des risques¹⁰⁴ : compte tenu des risques liés à la variabilité climatique naturelle (fondée sur des données historiques), des tendances de changement climatique observées et des changements climatiques prévus pour orienter les pratiques de gestion des risques. Dans le contexte des risques liés à l'évolution du climat, il semble exister trois types de pratiques :

Points de vue sur les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe exprimés lors de l'atelier de l'examen de mi-parcours de Suva, Îles Fidji

Les pays des îles du Pacifique se trouvant en première ligne du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer, leur atelier a été le plus disert sur les moyens d'intégrer l'adaptation au changement climatique à la réduction des risques de catastrophe au cours des cinq prochaines années. Ils ont suggéré la mise en place par le Programme régional océanique pour l'environnement, la Commission océanique de recherches géoscientifiques appliquées, la SIPC et des représentants sélectionnés des gouvernements nationaux d'un comité de pilotage permettant d'identifier des priorités communes et de fournir des éléments techniques cohérents afin d'associer la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans l'ensemble de la région. Les membres de la réunion ont appelé à la création de panels d'experts de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques afin de formuler des orientations pour la politique et la planification stratégique.

réduction de la vulnérabilité, adaptation progressive des pratiques de gestion des risques et diversification des risques. La plupart mettent l'accent sur le premier type de pratique. Parallèlement à cela, il existe à l'échelon local une prolifération de petits projets visant à combattre les facteurs sous-jacents. Il s'agit notamment de petits projets de stabilisation des talus et d'infrastructures collectives.¹⁰⁵ Il est néanmoins essentiel de s'assurer que la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation se trouvent au cœur de la planification de développement nationale.¹⁰⁶

Ces dernières années, la coopération entre l'ONU/SIPC et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a produit d'importants résultats pour que la prévention des catastrophes soit considérée comme un instrument majeur des stratégies d'adaptation au changement climatique. Dans ce contexte, un rapport spécial du GIEC sur la **Gestion des risques d'événements extrêmes et des catastrophes pour faire progresser l'adaptation au changement climatique (SREX)** est préparé par un groupe d'experts techniques et gouvernementaux et devrait être publié en 2011.

La pertinence de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe liés au climat est de plus en plus reconnue à **l'échelon politique international**. Le texte de négociation pour l'accord post-2012 sur le changement climatique se réfère spécifiquement au Cadre d'action de Hyogo pour le renforcement de stratégies de prévention des catastrophes liées au changement climatique. Il convient aussi de noter que certains gouvernements nationaux ont déjà mis en place des mesures juridiques et institutionnelles en vue d'harmoniser les mécanismes de prévention des catastrophes et d'adaptation, notamment les gouvernements du Vietnam, des Philippines, de la Colombie et de l'Afrique du Sud.¹⁰⁷ D'importantes initiatives régionales sont également pertinentes. La Stratégie arabe pour la prévention des catastrophes, adoptée en décembre 2010 par le Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement, souligne le rôle prépondérant de la Ligue des États arabes dans la promotion de l'intégration des mesures de réduction des risques de catastrophe dans les politiques régionales en matière de développement durable, d'adaptation au changement climatique, d'environnement et de mécanismes de coordination

de la gestion des catastrophes. La quatrième Conférence ministérielle asiatique sur la prévention des catastrophes qui s'est tenue à Incheon, en République de Corée, en octobre 2010, réunissant une cinquantaine de gouvernements d'Asie et du Pacifique, a adopté une feuille de route de cinq ans pour mettre en place un système de gestion des risques de catastrophe résilient au climat demandant explicitement une action conjointe et intégrée à tous les niveaux pour la prévention des catastrophes et l'adaptation au changement climatique.¹⁰⁸

En attendant une réforme plus structurelle à l'échelon national, certaines **suggestions pratiques** proposées lors des discussions en ligne sur cette question comprennent la participation des ministères ou des gouvernements officiels responsables de l'adaptation au changement climatique aux plates-formes nationales de prévention des catastrophes, et l'intégration des initiatives d'adaptation au changement climatique au Système de contrôle du Plan d'action de Hyogo. Il a été estimé que ce dernier pourrait également aider à renforcer la visibilité de l'adaptation au changement climatique dans le Cadre d'action de Hyogo et dans les cadres de la SIPC.

5

Suggestions pour accélérer la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo

L'Examen à mi-parcours a mis en évidence les **progrès considérables** réalisés au cours des cinq dernières années en matière de réduction des risques de catastrophe et que l'adoption du Cadre d'action de Hyogo en 2005 avait joué un rôle déterminant dans l'inscription de ces questions en tant que thèmes prioritaires dans les calendriers internationaux, régionaux et nationaux.

La présente section aborde des questions essentielles pour l'accélération de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo au cours des cinq prochaines années qui ont été identifiées au cours de l'examen et sert de base pour la formulation des conclusions présentées dans la section suivante du rapport. Elle met en exergue les domaines nécessitant une attention particulière et les propositions formulées par le Groupe consultatif de l'Examen à mi-parcours. Une série de consultations régionales sera organisée à la suite de la publication de cet Examen, en préparation de la Plate-forme mondiale 2011, afin de fournir une base solide à la discussion des actions de suivi qui aura lieu pendant cette Plate-forme, en mai 2011.

5.1 Mettre en œuvre et préserver les acquis en matière de développement : la réduction des risques de catastrophe est surtout un problème de développement.

L'Assemblée générale des Nations Unies a affirmé à plusieurs reprises, par le biais de nombreuses résolutions, que la réduction des risques de catastrophe devait être une composante à part entière des plans de développement et des programmes d'élimination de la pauvreté. Ce point est bien compris et accepté des experts de la réduction des risques et a été souligné tout au long de l'Examen à mi-parcours au cours des ateliers, des débats en ligne et des entretiens individuels. L'Examen a également montré l'établissement continu de connexions importantes concernant les liens inextricables entre la réduction des risques de catastrophe et le développement durable à l'échelle de la politique internationale. C'est ce qu'illustrent plusieurs déclarations ministérielles régionales, le document final du Sommet sur l'examen des objectifs du Millénaire pour le développement et les déclarations formulées par plusieurs pays au cours du Débat thématique de l'Assemblée générale sur la réduction des risques de catastrophe.

Toutefois, l'Examen à mi-parcours a également souligné le fait que ces connexions, vivement promues par la communauté de la réduction des risques de catastrophe, n'ont pas été pleinement prises en compte dans l'organisation institutionnelle et financière des organismes internationaux d'aide au développement, de certaines institutions gouvernementales et des Nations Unies pour la gestion de la réduction des risques de catastrophe. Cela rend plus difficile l'intégration de la réduction des risques de catastrophe au nombre des composantes essentielles du développement durable. Il a été indiqué précédemment que la Finlande, dans son évaluation de ses politiques, programmes et projets de coopération en matière de développement sous l'angle de la réduction de la pauvreté, avait constaté que le défaut de stratégie cohérente en matière de réduction des risques de catastrophe était préjudiciable à l'efficacité des efforts entrepris par le pays en matière de réduction de la pauvreté.¹⁰⁹

L'étude de l'impact des Nations Unies dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo suggère que des efforts supplémentaires doivent être fournis afin d'intégrer la réduction des risques de catastrophe aux travaux de l'organisation en matière de développement et de veiller à ce qu'elle soit reflétée dans les parties pertinentes des documents des Nations Unies relatifs au cadre stratégique et au budget-programme. Les examens internes réalisés par l'Agence japonaise de coopération internationale et Oxfam International ont souligné la nécessité d'affiner le traitement de la réduction des risques de catastrophe au sein de leurs organisations respectives, que ce soit au niveau des stratégies ou des programmes.

L'Examen à mi-parcours a mis en évidence le fait que si les documents de politiques recommandent fréquemment d'intégrer la réduction des risques de catastrophe, ces recommandations ne conduisent pas à l'institution de mandats à cet effet dans la mise en œuvre des programmes de développement nationaux et locaux, et ne sont pas pleinement reflétées en tant que telles dans les plans et stratégies nationaux de développement, que ce soit à l'échelon national ou international.

Cinq ans après la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo, l'importance qu'accordent les organismes internationaux, régionaux et nationaux à la réduction des risques de catastrophe **doit faire l'objet d'une réévaluation institutionnelle complète** pour veiller à ce que les fonctions essentielles comme l'intégration du développement durable, les conseils stratégiques, le suivi de la mise en œuvre et la remontée d'informations concernant les impacts puissent avoir une influence effective sur les politiques et plans de développement.

Les travaux sur la réduction des risques de catastrophe ont débuté sous les auspices de la communauté d'intervention d'urgence dans les années 1990. Toutefois, alors que ces travaux se poursuivaient, il est apparu de plus en plus clairement que le développement de la réduction des risques de catastrophe en tant que question humanitaire presque exclusivement liée à la gestion d'urgence et à l'action humanitaire était insuffisant. Si la communauté humanitaire a joué un rôle important dans la conduite du programme de réduction des risques de catastrophe dans les années 1990 et dans la sensibilisation et la mobilisation en faveur d'une amélioration de la préparation et de la prévention pour sauver des vies, ce lien fort montre désormais ses limites. L'un des défis majeurs, aujourd'hui, est d'intégrer la réduction des risques de catastrophe à part entière dans le développement environnemental, économique et social et de parvenir à une parfaite reconnaissance de la pertinence et du potentiel de la réduction des risques de catastrophe dans tous les secteurs autres que le secteur humanitaire. Comme la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo progresse, il est temps d'examiner si les institutions concernées ont confié l'intégration de la réduction des risques de catastrophe à tous les aspects du développement durable aux fonctions les plus pertinentes au sein de leurs organisations.

L'Assemblée générale a régulièrement appelé à une intégration plus effective et souligné, par le biais de la reconnaissance de l'impact considérable de la réduction des risques de catastrophes sur les systèmes sociaux, économiques, culturels et environnementaux, la nécessité d'une interrelation étroite entre la réduction des risques de catastrophe et le développement. Le Secrétaire général a également souligné le lien solide qui existe entre la réduction des risques de catastrophe et le développement, et, en déclarant qu'il s'agissait de l'une des fonctions de base des Nations Unies, a demandé que la réduction des risques de catastrophe soit pleinement intégrée aux programmes humanitaires et de développement (A/59/228).

Afin d'améliorer de façon sensible la visibilité et l'importance générale de la réduction des risques de catastrophe en tant que fonction essentielle des Nations Unies et, en conséquence, d'ancrer les questions qui y sont liées dans tous les secteurs pertinents, y compris dans les documents d'encadrement adoptés à l'échelon international, le Groupe consultatif de l'Examen à mi-parcours a plaidé en faveur de **l'intégration complète et de la réflexion de la réduction des risques de catastrophe dans les travaux des Nations Unies en matière de développement, d'environnement et humanitaire, y compris dans ses documents relatifs au cadre stratégique et au budget-programme.**

5.2 Gouvernance en matière de réduction des risques de catastrophe

Les questions de gouvernance ont fait l'objet de fréquentes discussions au cours du processus d'Examen à mi-parcours. Cela reflète la nature transversale de la réduction des risques de catastrophe et souligne la nécessité de définir clairement et à tous les niveaux les responsabilités en matière d'établissement d'orientations stratégiques par des processus à parties prenantes multiples, de conduite de la politique et de la planification, d'intégration de la réduction des risques de catastrophe au calendrier du développement et, enfin, de la mise en œuvre effective de ces plans. Il s'agit d'une question de coordination et, en définitive, de responsabilisation. La présente section aborde la nécessité d'une gouvernance effective en matière de réduction des risques de catastrophe, en ciblant les niveaux international, national et local.

Au niveau international : Afin de permettre aux différentes parties prenantes d'aborder la réduction des risques de catastrophe avec une approche multisectorielle, incluant le secteur du développement, conformément aux dispositions du Cadre d'action de Hyogo, la Plate-forme mondiale pour la prévention des catastrophes est devenue le principal forum mondial afin de garantir l'octroi d'une importance constante et concertée à la prévention des catastrophes. L'objectif était de fournir une base solide, au plus haut niveau, pour la réussite de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo. L'accent a été mis sur des promesses et engagements plus importants de la part des États, des organisations intergouvernementales, des institutions financières internationales, des Nations unies et d'autres agences internationales, des entités régionales et des organisations de la société civile. La Plate-forme mondiale a été introduite avec le sentiment que seule la mise en place de partenariats plus nombreux et plus efficaces entre toutes ces parties prenantes importantes permettrait l'intégration de la réduction des risques de catastrophe au développement environnemental, économique et social. Ainsi, la Plate-forme mondiale vise à servir de tribune mondiale pour la prévention des catastrophes et le partage d'expériences et d'expertise au sein de l'ensemble de ses parties prenantes, et est destinée à fournir une orientation stratégique pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo et à assurer la cohérence de cette dernière.

Toutefois, le principal organe de décision pour la gouvernance de la Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes, y compris s'agissant de l'approbation des politiques liées à la réduction des risques de catastrophe, n'est pas la Plate-forme mondiale mais l'Assemblée générale des Nations Unies, par l'intermédiaire de sa Deuxième Commission. Cette organisation exclut les parties prenantes non gouvernementales de la gouvernance ; par conséquent, des mécanismes de soutien ont été émis en place aux côtés de la Plate-forme mondiale à l'issue de la Conférence de Kobe de 2005 en vue d'associer plus étroitement les acteurs non gouvernementaux au renforcement du système de la SIPC, comme le Conseil de surveillance de la gestion, des plates-formes thématiques et scientifiques et des consultations avec les organismes dans les différentes régions. Si ces mécanismes ont permis de renforcer le dialogue et la coopération internationale sur la réduction

des risques de catastrophe, des efforts supplémentaires doivent être fournis pour assurer la participation effective des autres intervenants essentiels à la préparation de la Plate-forme mondiale, à la mise en œuvre de ses délibérations, à la communications d'avis au secrétariat de la SIPC et à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de réduction des risques et des questions financières associés. Le Groupe consultatif de l'Examen à mi-parcours a suggéré qu'il serait plus utile, pour la mise en œuvre de la SIPC et du Cadre d'action de Hyogo, de **créer un mécanisme interne à la Plate-forme mondiale** auquel participeraient pleinement tous les acteurs et parties prenantes concernés. Ce nouvel organe se substituerait à certains mécanismes existants et devrait ainsi bénéficier de la participation d'une large gamme de partenaires de la SIPC, tout en conservant une taille limitée (15 à 20 membres). Il pourrait mener le suivi nécessaire des délibérations de la Plate-forme mondiale et formuler des orientations consultatives concernant les actions des parties prenantes concernés. La durée de son mandat devrait être limitée à l'intervalle entre deux sessions de la Plate-forme mondiale. Ses membres agiraient selon un processus ouvert et participatif, seraient élus ou désignés lors de chaque Plate-forme mondiale et, en qualité d'organe responsable collectivement, rendraient compte à cette dernière. Une telle approche aurait l'avantage d'une souplesse et d'une transparence améliorées et pourrait également favoriser le développement et la coordination plus efficaces des politiques de réduction des risques de catastrophe à court et long terme et contribuer à l'accélération de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo.

Au niveau national : L'Examen à mi-parcours a souligné la nécessité de l'identification et du développement par les gouvernements de synergies au niveau national pour assurer une action coordonnée et cohérente des différentes entités gouvernementales en matière de réduction des risques de catastrophe. Comme indiqué précédemment, cela contribuerait à clarifier les responsabilités en matière de conduite des processus, d'élaboration de politiques, de recherche de crédits budgétaires, etc. Cela est également lié à la question de la responsabilisation : si personne n'est désigné, alors personne n'est réellement responsable de la prise de mesures effectives. Cela inclut le développement et le renforcement d'une appropriation forte de la question de la réduction des risques de catastrophe au sein des populations et la constitution de capacités gouvernementales locales. Cela comprend également la conception de mécanismes autorisant des initiatives ascendantes qui prendraient leur origine au niveau des collectivités et contribueraient à l'élaboration de la politique et des programmes de réduction des risques de catastrophe à tous les niveaux. L'état des lieux a permis de constater l'absence de preuves suffisantes quant à l'efficacité des différents systèmes de gouvernance pour la réduction des risques de catastrophe ; il convient donc d'étudier des options et de les adapter aux contextes nationaux spécifiques.¹¹⁰

Les Plates-formes nationales peuvent constituer un élément important des mécanismes institutionnels nationaux pour la réduction des risques de catastrophe. Toutefois, leur composition et leurs priorités varient considérablement selon la façon dont elles ont été développées dans les différents contextes nationaux. Par exemple, la participation de la société civile et du secteur privé diffère sensiblement selon les pays. De nombreuses plaintes se sont fait entendre, au cours de l'Examen à mi-parcours, quant au manque de transparence dans la composition des plates-formes nationales et au défaut d'implication des représentants au niveau des collectivités. Un certain nombre de documents commencent à être publiés sur ce qui fonctionne ou non et sur les caractéristiques que doit présenter une Plate-forme nationale efficace.¹¹¹

Le Groupe consultatif de l'Examen à mi-parcours a abordé la question des Plates-formes nationales lors de sa réunion de janvier 2011 et a réaffirmé que la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo relevait en premier

lieu des gouvernements nationaux, un point essentiel qu'il convient de ne pas oublier en dépit de la discussion en cours concernant les mécanismes de consultation pour la réduction des risques de catastrophe. Le Groupe a également observé que les pays disposent d'une grande latitude quant à la manière dont ils conçoivent et développent les mécanismes de consultation les plus adaptés à leurs contextes particuliers.

Le Groupe consultatif de l'Examen à mi-parcours a recommandé que les **Plates-formes nationales incluent des représentants des secteurs économique et du développement** du pays, après avoir constaté que cela n'était pas le cas, même dans les plates-formes les plus représentatives. Ce fossé supprime toute opportunité d'apporter la preuve effective du rapport coût-bénéfice de la réduction des risques aux ministères en charge du développement économique, de la planification et des finances.

Le Groupe consultatif a reconnu la nécessité d'une **évolution significative des Plates-formes nationales** dans les prochaines années, en améliorant leurs facultés à mettre en place et multiplier les synergies au niveau national et entre les niveaux national et local. À cet égard, certaines suggestions proposaient de définir un rôle pour les Plates-formes nationales en termes de reddition de comptes et de réfléchir au développement de plates-formes nationales « thématiques » consacrées à des sujets spécifiques comme l'éducation, le développement des infrastructures, etc.

Le Groupe consultatif de l'Examen à mi-parcours a noté que le moment était venu de lancer une **discussion approfondie sur le rôle et la fonction des plates-formes nationales**, sur la base de la documentation disponible concernant leur efficacité. Si nécessaire, il pourra être procédé à un examen plus détaillé pour soutenir l'élaboration de nouvelles orientations sur les mécanismes nationaux de prise de décision et de consultation efficaces en matière de prévention des catastrophes au niveau national.

Au niveau local : Des appels répétés ont été formulés, lors de l'Examen à mi-parcours, en faveur de la reproduction à l'échelon local des mécanismes de prise de décision et de consultation à parties prenantes multiples afin d'assurer la participation des collectivités et de parvenir à une approche globale de la question de la résilience.

Le Groupe consultatif a plaidé en faveur de l'introduction du sujet de la **réduction des risques et de la vulnérabilité au centre d'une approche de prévention des catastrophes**. Ses membres ont souligné que pour la population, la compréhension et la gestion du risque n'opèrent pas de distinctions au sein d'une vaste gamme d'aléas, au nombre desquels les aléas biologiques, géologiques ou liés au climat et les aléas socioéconomiques tels que les fluctuations de prix et la criminalité et la corruption. Ils ont noté, par conséquent, qu'il était important de développer une approche plus globale de l'amélioration de la résilience. Une telle approche conduirait à l'élaboration d'un cadre commun en matière de résilience et nécessiterait la définition d'indicateurs de résilience pour permettre la collecte de données, l'élaboration de programmes, la mise en œuvre et un suivi crédible et permettant l'établissement de comparaisons. Les mécanismes de gouvernance au niveau local devraient tenir compte de ces aspects. Le Groupe consultatif a souligné l'importance, mentionnée précédemment dans le présent rapport, de générer une demande locale en faveur de la réduction des risques de catastrophe, laquelle pourrait conduire à son tour à un niveau de responsabilisation plus élevé s'agissant de la mise en œuvre d'actions.

5.3 Responsabilité de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo

La question de la responsabilité en matière de planification et de mise en œuvre d'une politique de réduction des risques de catastrophe efficace a été fréquemment soulevée au cours de l'Examen à mi-parcours. Plus haut dans le présent rapport, nous avons souligné l'existence de faiblesses en matière de résolution des problèmes de responsabilisation, de transparence et de participation s'agissant des processus administratifs et de décision aux niveaux local et national. **Une loi sur la réduction des risques de catastrophe** au niveau national pourrait aider à définir des cadres pour des mécanismes de promotion, de suivi et de responsabilisation. Comme indiqué dans l'étude sur la rupture du barrage de Tous, l'absence d'un régime clair de sanctions, en particulier en ce qui concerne la conformité des autorités locales à la législation sur la prévention des risques (inondations), a été identifiée comme une grave faiblesse.

Le Groupe consultatif a réfléchi longuement sur cette question, soulignant, entre autres, **la responsabilité qui incombe aux gouvernements de conduire des évaluations complètes des risques**. Comprendre le problème est la première étape vers sa résolution. Les gouvernements ne font toujours pas systématiquement preuve du niveau de cohérence nécessaire en termes d'évaluations complètes des risques prenant en compte les facteurs de risque sous-jacents et les vulnérabilités sociales et économiques dans le contexte des aléas structurels. Les pays continuent à faire part de difficultés dans l'établissement d'un état des lieux de leurs risques et dans la prise en compte de ces informations dans la planification nationale, les décisions d'investissement et les secteurs de développement. En effet, alors que 30 pays ont indiqué, parmi les informations initiales communiquées par l'intermédiaire de l'Observatoire du Cadre d'action de Hyogo 2009-2011, disposer d'évaluations nationales des risques prenant en compte de multiples aléas susceptibles d'éclairer les décisions de planification et de développement, plusieurs autres ont fait état de difficultés majeures pour associer ces données aux processus de développement aux niveaux national et local.

Une fois qu'un problème est compris et que des plans pour y remédier sont élaborés, **les mécanismes de responsabilisation deviennent un indicateur des progrès accomplis** dans la mise en œuvre des plans. Par conséquent, les **mécanismes de surveillance** et d'établissement de rapports peuvent être considérés comme des indicateurs de la sensibilisation du gouvernement et de l'opinion publique à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo et de leur soutien à cette dernière. L'établissement régulier de rapports, comme cela est encouragé s'agissant des rapports de surveillance des progrès du Cadre d'action de Hyogo, contribue à ce que la réduction des risques de catastrophe reste une priorité dans les calendriers nationaux. À cet égard, il a été suggéré que les rapports devraient être soumis annuellement, plutôt que deux fois par an comme c'est le cas actuellement. Le système de surveillance du Cadre d'action de Hyogo a fait l'objet d'appréciations positives car, bien qu'il soit fondé sur l'auto-déclaration, il offre aux gouvernements l'opportunité de procéder à un contrôle de qualité interne. Lors des discussions en atelier organisées au cours de l'Examen à mi-parcours, il a été noté que le système actuel de rapports, même s'il est complexe et détaillé, génère un processus de consultation entre toutes les parties prenantes de la réduction des risques de catastrophe dans un pays donné, ce qui est en soi un élément positif. Toutefois, le système actuel de surveillance du Cadre d'action de Hyogo ne comprend pas de questions aux gouvernements sur les mécanismes internes de responsabilisation. Compte tenu de l'intérêt général manifesté, lors de l'Examen à mi-parcours, pour les mécanismes de responsabilisation, le moment est venu d'inclure ces questions dans l'Observatoire du Cadre d'action de Hyogo afin de suivre ces mécanismes au niveau national et - surtout - d'encourager les gouvernements à les mettre en œuvre dans le cadre des stratégies pour la réduction des risques de catastrophe faisant intervenir plusieurs parties prenantes.

Le Japon offre un exemple intéressant de **responsabilisation du gouvernement** en matière de réduction des risques de catastrophe. Depuis 1963, le gouvernement nippon soumet annuellement au Parlement un Livre blanc sur la gestion des risques de catastrophe. Ce rapport, dont la publication est rendue obligatoire par la loi fondamentale sur les contre-mesures en cas de catastrophe naturelle, recouvre les programmes gouvernementaux relatifs à la gestion des catastrophes et la réduction des risques mis en œuvre au cours de l'année précédente et prévus pour l'année suivante.¹¹² La Colombie fournit un autre exemple : les fonctionnaires sont passibles d'une peine de prison s'il est établi qu'un citoyen est mort inutilement à cause d'une catastrophe.¹¹³ Au niveau régional, la Stratégie arabe pour la réduction des risques de catastrophes pour la période 2010-2020 prévoit une série de mesures spécifiques axées sur « l'amélioration de la responsabilisation en matière de gestion des risques de catastrophe aux niveaux infranational et local ». ¹¹⁴ Au nombre des exigences posées par ces mesures figurent l'allocation de budgets spécifiques et adaptés à la réduction des risques de catastrophe aux niveaux infranational et local, l'intégration d'éléments de réduction des risques de catastrophe aux procédures de planification et de gestion des établissements humains, ceci incluant la mise à exécution des codes de construction, et l'adoption de lois et de procédures d'évaluation en vue d'apprécier l'impact des grands projets de développement en termes de risques de catastrophe.

L'Examen à mi-parcours a conclu à la nécessité de définir des mécanismes et des niveaux de mise en application d'une responsabilité effective s'agissant de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo aux niveaux international (y compris régional), national et local. Comme indiqué dans la présente section, la responsabilisation efficace est une question d'actions transparentes et responsables. Des mesures de responsabilisation conjointement définies et contrôlées auront plus de chances de conduire à la mise en œuvre des actions nécessaires pour élever le niveau de priorité accordé à la réduction des risques de catastrophe dans les calendriers nationaux.

Le Groupe consultatif a recommandé de soutenir les gouvernements dans la définition et l'élaboration de **mesures de responsabilisation adaptées en matière de réduction des risques de catastrophe**. Le Groupe consultatif a également discuté d'un système international de responsabilisation mondiale pour la réduction des risques de catastrophe. Il a noté que l'introduction explicite de la réduction des risques de catastrophe au nombre des objectifs du Millénaire pour le développement contribuerait à responsabiliser les gouvernements quant à l'établissement de rapport sur les actions entreprises à cet égard.

5.4 Convenir des objectifs et des personnes ou entités à qui les assigner

La question des objectifs est étroitement liée à celle de la responsabilité. « La fixation d'objectifs est absolument nécessaire, sinon vous ne pouvez pas mesurer les progrès accomplis », a affirmé l'un des participants au quatrième débat en ligne. Tout au long de l'Examen à mi-parcours, il y a eu un large consensus sur le fait que la fixation d'objectifs serait utile pour inciter les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les Nations Unies à procéder à la mise en œuvre accélérée du Cadre d'action de Hyogo. Le Groupe consultatif a examiné la question de la fixation d'objectifs de réduction des risques de catastrophe, et, tout en reconnaissant les défis inhérents à un système d'objectifs, a convenu de l'existence d'un élan politique en faveur de la réduction des risques de catastrophe et du fait que le moment était venu d'engager cette discussion.

Le Groupe consultatif de l'examen a plaidé en faveur de l'adoption des objectifs figurant dans la **Synthèse du Président de la Plate-forme mondiale 2009**, pour lancer un défi aux gouvernements et aux organisations d'aide multilatérales et bilatérales concernant leur réalisation dans les années à venir.

Les objectifs en question étaient les suivants :

- Évaluation au niveau national de la sécurité des centres éducatifs et sanitaires d'ici 2011,
- Élaboration et mise en œuvre de plans d'action concrets de sécurisation des écoles et des hôpitaux dans tous les pays exposés aux risques de catastrophe d'ici 2015,
- Intégration de la réduction des risques de catastrophe dans tous les programmes scolaires d'ici à 2015,
- Intégration et mise à exécution de mesures de réduction des risques de catastrophe dans les codes de construction et d'aménagement du territoire de toutes les grandes métropoles des régions exposées aux risques de catastrophe d'ici 2015.

La Synthèse du Président a relevé qu'avaient été suggérés par ailleurs des objectifs concernant des éléments tels que les évaluations des risques nationales, les plans municipaux de relèvement après une catastrophe, les systèmes d'alerte rapide, les risques liés à l'eau et la mise à exécution des codes de construction.

La Synthèse du Président a suggéré que l'équivalent de 10 % des fonds d'aide humanitaire soit consacré aux travaux de réduction des risques de catastrophe. De manière similaire, il a été proposé de viser l'attribution d'une part de 10 % aux projets de reconstruction et de relèvement après les catastrophes et aux plans nationaux de préparation et de réactivité. Il a également été demandé qu'une proportion d'au moins 1 % de l'ensemble des financements du développement national et des financements d'assistance soit dédiée au développement aux mesures de réduction des risques, en tenant dûment compte de la qualité de l'impact. Le quatrième débat en ligne organisé pour l'Examen à mi-parcours, qui a étudié la question des objectifs, a constaté que l'établissement d'objectifs spécifiques au niveau national en fonction des contextes nationaux en matière de risques, d'aléas et de vulnérabilité présentait un grand intérêt.

L'Examen à mi-parcours a souligné qu'il était important d'entamer un **débat consultatif concret sur les objectifs** de réduction des risques de catastrophe. Il a été suggéré d'envisager la définition, la mise en œuvre et le suivi des objectifs au niveau national dans le cadre de l'engagement croissant des institutions au niveau régional dans le soutien de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo. Une approche régionale des objectifs permettrait de rendre compte plus facilement des grandes disparités existant dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo à travers le monde et de promouvoir une coopération régionale et sous-régionale sur les questions transfrontières.

5.5 Définir le « comment »

L'Examen à mi-parcours a souligné l'appel en faveur de l'élaboration d'**outils d'orientation** pour faciliter l'action aux niveaux national et local. Si l'on a accumulé beaucoup de connaissances sur la définition des bonnes pratiques et sur ce qui fonctionne, nous en savons encore trop peu sur la *façon dont* les bonnes pratiques sont effectivement mises en œuvre. Il est nécessaire de disposer d'outils communs (ou d'orientations spécifiques) d'évaluation des risques afin de parvenir en fin de processus à une définition commune des risques et des catastrophes, aux fins de l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophe et afin d'assurer des synergies verticales efficaces entre les niveaux national et local. À cet égard, et comme souligné précédemment dans ce rapport concernant la progression au niveau international, un important corpus d'orientations a déjà été constitué en matière de réduction des risques de catastrophe. Cet appel généralisé en faveur de conseils plus nombreux pourrait signifier qu'il existe un besoin d'évaluation de l'accessibilité et de l'utilité des orientations actuelles afin d'apporter une réponse exhaustive lors de la fourniture d'instruments d'orientation supplémentaires.

Au vu de l'importance critique de la gestion des facteurs de risque sous-jacents, il pourrait également être envisagé d'élaborer des outils d'information efficace sur la mesure dans laquelle les facteurs de risque sous-jacents influent sur la vulnérabilité des collectivités les plus exposées aux risques.¹¹⁵ Le Groupe consultatif a indiqué qu'il serait important de définir une méthode commune d'acquisition, à la suite d'une catastrophe, d'une compréhension approfondie des éléments ayant contribué au fil des ans à la catastrophe elle-même.¹¹⁶ Par exemple, la cause immédiate de l'effondrement d'un pont peut être un glissement de terrain. Mais la cause sous-jacente peut en être la déforestation ou une mauvaise planification urbaine. Toutefois, comme le note la Banque mondiale, il existe un risque de confusion des symptômes avec les causes ; la déforestation peut résulter des actions de populations pauvres qui ont besoin de bois pour survivre ou de concessions d'exploitation forestière qui favorisent la coupe mais pas la replantation.¹¹⁷ Un **outil d'analyse commun pour retracer et analyser en profondeur les causes réelles d'une catastrophe** serait un grand pas en avant pour soutenir les processus de prise de décisions fondées sur des données probantes et renforcer la responsabilisation en matière d'élaboration de politiques adaptées de réduction des risques de catastrophe.

Le Groupe consultatif a approuvé l'appel en faveur de l'**élaboration de normes** pour la réduction des risques de catastrophe, lequel présentait une cohérence avec un appel en faveur de mesures de responsabilisation plus fortes et avec la définition d'objectifs de réduction des risques de catastrophe. L'ensemble du groupe a conscience du fait que l'orientation ne suffit pas et qu'il est nécessaire d'établir des normes pour garantir la qualité de l'orientation qui sera communiquée. Comme dans d'autres domaines ressortant de questions internationales transversales, l'élaboration de normes internationales pourrait contribuer à soutenir la mise en œuvre de pratiques de grande qualité, en particulier dans un secteur aussi complexe que celui de la réduction des risques de catastrophe.¹¹⁸ Il serait nécessaire d'identifier des zones spécifiques d'intervention afin de donner la priorité à celles dont les besoins d'une intervention urgente et de grande qualité sont les plus importants. Les objectifs mentionnés dans la section ci-dessus pourraient éventuellement constituer un point de départ. Il pourrait être intéressant de compiler le vaste corpus de connaissances déjà disponible, en particulier dans les domaines techniques s'agissant des codes de construction, de l'aménagement du territoire, etc. et de confier la consolidation et l'entretien des connaissances à des centres d'excellence régionaux.

Le Groupe consultatif a également suggéré la révision et l'élargissement de la publication actuelle de l'ONU/SIPC relative à la **terminologie**, afin de tenir compte des évolutions récentes et de reconnaître l'étendue et la nature transversale de la question de la réduction des risques de catastrophe. De la même manière, la publication de l'ONU/SIPC *Words into Action, A guide for implementing the Hyogo Framework for Action* (Transformer la parole en actes : guide de mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo), qui date de 2007, pourrait être élargie pour inclure des orientations plus détaillées sur des outils spécifiques.

5.6 Comment la communauté internationale peut-elle améliorer son soutien à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo

Un environnement international favorable est indispensable à la stimulation et au développement des connaissances, des capacités et de la motivation nécessaires pour bâtir des collectivités et des nations résilientes face aux catastrophes et des nations. Quelles actions la communauté internationale peut-elle entreprendre pour que la réduction des risques de catastrophe connaisse un succès encore plus marqué au cours des cinq années à venir ?

L'un des autres points évoqués de façon récurrente lors de l'Examen à mi-parcours portait sur la nécessité de la promotion par la communauté internationale d'une **approche plus intégrée**, au niveau national comme au niveau mondial, qui inclue et relie les différents acteurs tels que les agences onusiennes, les ONG et les réseaux de la société civile.

L'Examen à mi-parcours a mis en évidence l'existence d'un consensus général sur le fait que la communauté internationale devrait soutenir la mise en œuvre de la réduction des risques de catastrophe dans divers domaines thématiques, avec un accent particulier sur la collaboration avec les gouvernements afin d'assurer à ce que **la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo au niveau local** se voie attribuer une plus grande importance. Au cours de l'Examen, les sujets suivants ont fait l'objet de discussions : planifier les dimensions locales des aléas et des vulnérabilités, soutenir l'établissement d'une communication bidirectionnelle efficace entre les niveaux local et national, lier la réduction des risques de catastrophe aux moyens de subsistance locaux afin que la réduction des risques de catastrophe soit reconnue par les décideurs comme une priorité, collaborer avec les gouvernements nationaux en vue de la reconnaissance de l'importance de l'élaboration d'une méthodologie et du développement des capacités des autorités locales, des collectivités et de la société civile et renforcer les méthodes de planification participative.

Durant l'Examen à mi-parcours, il a été convenu que le financement devrait être plus fiable et, par conséquent, que les **instruments financiers** existants devraient être revus et que les fonds devraient éventuellement être réaffectés de manière à éviter les écueils inhérents au financement d'une activité axée de façon très marquée sur le développement durable avec des fonds de portefeuilles d'aide humanitaire, ceci incluant le fait de veiller au caractère durable de cette démarche à moyen et long terme. Les types de soutien que les participants à plusieurs ateliers ont estimé nécessaires au niveau national incluent : un soutien financier pour assurer la viabilité à long terme des interventions de réduction des risques afin de permettre aux praticiens de s'éloigner des programmes de réduction des risques indépendants en faveur d'une approche plus intégrée et plus générale du développement tenant compte des risques, l'assistance technique dans des domaines thématiques clés, le soutien au développement de nouveaux outils et de nouvelles technologies ainsi qu'une flexibilité accrue pour que les collectivités et organisations populaires puissent bénéficier directement de financements d'importance limitée.

Il a été suggéré à plusieurs reprises que les **donateurs** devraient enquêter sur les possibilités d'intégration, au sein de leurs institutions, de la réduction des risques de catastrophe au financement en matière de développement, par exemple par la fixation de critères de réduction des risques de catastrophe dans les lignes directrices en matière de financement. Plusieurs experts ont exprimé la nécessité de réaliser des investissements de développement plus résilients face aux conséquences des aléas naturels. À cet égard, il a été mentionné qu'il était important d'examiner comment la réduction des risques de catastrophe pourrait être intégrée aux investissements généraux, comment les « instruments innovants » pourraient être utilisés au mieux pour financer les actions en faveur de la réduction des risques de catastrophe et comment il serait possible de collaborer avec le secteur privé et les compagnies d'assurance. Un nombre croissant de donateurs introduisent des orientations politiques spécifiques afin d'associer leurs efforts de réduction des risques de catastrophe aux programmes de réduction de la pauvreté et de développement durable. Parmi eux, le ministère britannique du Développement international a relevé, en 2004, les liens existant entre la réduction des risques de catastrophe, la pauvreté et le développement dans une étude préliminaire qui présentait

la réduction des risques de catastrophe comme une question relevant clairement du développement, le gouvernement australien a lancé en 2009 la politique *Investing in a Safer Future* (Investir dans un avenir plus sûr), qui définit l'engagement de l'Australie à l'égard du Cadre d'action de Hyogo et reconnaît que la réduction des risques de catastrophe est une composante essentielle pour parvenir à un développement durable, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement ; l'Union européenne a publié en 2009 la *Stratégie pour le soutien à la réduction des risques de catastrophes dans les pays en développement* pour contribuer à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le fait d'apporter un **soutien aux mécanismes au niveau national** visant à la mise en œuvre de programmes humanitaires, environnementaux, de réduction des risques de catastrophe et de développement intégrés et plus souples a été identifié comme l'un des rôles importants de la communauté internationale, et en particulier des organisations d'aide bilatérales et multilatérales et des ONG. À cet égard, la question du soutien au développement d'outils techniques visant à normaliser les méthodologies d'évaluation des risques, et donc à permettre d'établir des comparaisons entre différents types d'intervention, a été constamment soulevée. En dépit des efforts déployés par plusieurs organismes internationaux, régionaux et nationaux, le partage de données, l'harmonisation des systèmes de gestion des données et l'interopérabilité des différents systèmes restent des défis majeurs. Il n'existe que peu d'exemples d'intégration d'ensembles de données détenus par différentes agences de l'État et des intervenants du secteur privé. Certaines régions ont commencé à progresser dans ce domaine (par exemple, dans le Pacifique, les Projets des villes du Pacifique a réuni des ensembles de données sur les infrastructures, les équipements essentiels, l'emplacement et les caractéristiques de bâtiments, le microzonage sismique, la topographie et la bathymétrie).¹¹⁹ L'Union européenne est en train d'élaborer des lignes directrices pour l'évaluation des risques qui devraient être finalisées en 2011 et il existe une directive sur les inondations et la gestion des risques d'inondation qui est transposée dans les législations nationales.¹²⁰

5.7 Réfléchir dès maintenant à un cadre pour l'après 2015

Les opinions concernant un cadre d'action pour la réduction des risques de catastrophe pour l'après 2015, qu'il soit ou non contraignant juridiquement, soulignaient notamment la nécessité d'assurer des liens solides et structurel avec le développement durable et les accords-cadres internationaux sur le changement climatique. Il a également été reconnu que la dynamique internationale qui se crée autour de la réduction des risques de catastrophe pourrait permettre de définir des objectifs de réalisation, si ce n'est au niveau mondial, au moins au niveau régional. Rappelant la procédure large et consultative qui a conduit à la définition du Cadre d'action de Hyogo, l'Examen à mi-parcours a identifié un appel pressant en faveur de consultations similaires, précoces et menées sur une base élargie, en vue de définir une ligne d'action future pour un cadre d'action de réduction des risques de catastrophes après 2015.

L'instrument international sur la réduction des risques de catastrophe après 2015 devrait-il être de nature volontaire ? Ou la dynamique et l'intérêt internationaux sont-ils suffisamment vigoureux pour élaborer une campagne en faveur d'un instrument juridiquement contraignant, et pouvoir en mener la négociation avec succès ? D'autres possibilités, telles que le développement de principes directeurs généraux, devraient-elles également être prises en considération ?

Les opinions exprimées sur cette question lors de l'Examen à mi-parcours ont été très diverses. Les intervenants originaires d'un environnement gouvernemental ou affilié aux autorités publiques

étaient réticents à l'idée d'un cadre juridiquement contraignant. Les représentants des milieux universitaires et de la société civile, quant à eux, soutenaient qu'une base juridique offrirait la possibilité de progresser dans la réponse aux besoins des personnes sous-desservies ou les plus vulnérables.

Un consensus clair s'est toutefois dessiné quant à la nécessité d'un instrument pour la période débutant après 2015 qui offre des approches et des incitations qui permettraient l'intensification des efforts de réduction des risques et mettraient l'accent sur une plus grande accessibilité au niveau local et des collectivités, ainsi que sur des spécificités plus marquées concernant les interventions dans des secteurs importants pour le développement humain, social et physique. Un nouvel instrument ouvrirait de nouvelles possibilités : la justification économique d'investissements plus importants dans la réduction des risques de catastrophe progresse et l'innovation scientifique et le progrès technologique vont permettre la mise au point de moyens de meilleure qualité et plus rentables pour lutter contre les risques de catastrophe. Pourtant, certains ont fait valoir que, dans la mesure où la réduction des risques est avant toute chose une question liée au développement, il pourrait être plus efficace d'assurer **l'intégration de la réduction des risques de catastrophe en tant qu'un élément à part entière** aux plans, buts et objectifs de développement du cadre qui succédera aux objectifs du Millénaire pour le développement, plutôt que de faire cavalier seul avec un « nouveau Cadre d'action de Hyogo ». D'autres personnes ont proposé une approche plus nuancée. Pour celles-ci, il est probablement souhaitable de maintenir un accent particulier sur la réduction des risques de catastrophe en tant que sous-ensemble de nouveaux objectifs de développement afin d'être certain que l'intégration ne se traduira pas par l'invisibilité de la réduction des risques de catastrophe et que des investissements ciblés de réduction des risques seront catalysés lorsque ce sera le meilleur moyen de réduire les risques de catastrophe.

L'accord sur le changement climatique qui est actuellement en cours de négociation et pourrait être finalisé plus tard en 2011 ou bien en 2012, comporte une référence explicite au Cadre d'action de Hyogo. Par conséquent il est possible qu'une fois conclu et ratifié, il mette à la charge des pays une obligation de mise en œuvre des dispositions du Cadre d'action de Hyogo. Il convient toutefois de noter que ce processus ne prendra fin que peu avant la date butoir de 2015.

Comme indiqué dans la réflexion des modérateurs à la suite des débats en ligne sur un possible cadre d'action après 2015, nous avons appris grâce à l'expérience d'autres initiatives (par exemple les droits de l'homme et le droit international humanitaire, la protection des réfugiés et les principes directeurs pour l'aide aux personnes déplacées à l'intérieur d'un territoire et, à l'inverse, l'échec, à ce jour, des négociations d'accords sur le changement climatique) qu'il est crucial, pour pouvoir élaborer un quelconque accord, de disposer d'un consensus sur les valeurs et principes fondamentaux. En conséquence, parvenir un consensus sur les valeurs et principes fondamentaux en matière de réduction des risques de catastrophe pourrait être utile pour soutenir une coopération significative à long terme. Il est peu probable que l'on puisse parvenir à un accord universel sur ces valeurs et principes, sauf si les principes fondés sur l'équité et la justice sont abordés d'une manière que tous les gouvernements peuvent accepter.

Il a également été noté qu'il pourrait être utile d'étudier les normes existantes au niveau international susceptibles de s'appliquer à la réduction des risques de catastrophe afin de mieux identifier les lacunes auxquelles un instrument international devrait s'attacher et, de façon tout aussi importante, d'acquérir une meilleure compréhension des dispositions et obligations déjà applicables, le cas échéant, aux gouvernements en matière de réduction des risques en vertu d'autres accords internationaux recouvrant des questions économiques, sociales et culturelles.¹²¹

Le Cadre d'action de Hyogo n'a pas d'objectifs, mais il a été soutenu que l'existence d'objectifs déterminés de façon appropriée était nécessaire pour assurer confiance et crédibilité et orienter des décisions judicieuses en matière d'investissements. Le suivi des objectifs est essentiel pour responsabiliser, apprendre, susciter un ralliement plus important des parties prenantes et obtenir de ces dernières qu'elles s'investissent dans une entreprise commune de réduction des risques de catastrophe.

Le Cadre d'action de Hyogo a été le fruit d'un vaste processus de consultation qui avait débuté bien avant la conférence qui a effectivement procédé à son adoption. Aux fins de conception d'un futur cadre d'action, il est nécessaire d'adopter à tout le moins une approche aussi inclusive et la mise en œuvre d'autres processus permettant l'expression plus authentique de la voix des personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité permettrait d'enrichir les conclusions auxquelles nous parviendrons et d'en renforcer le poids et la légitimité. Le système de la SIPC et son secrétariat ont été identifiés comme le moyen de gestion du processus le plus réaliste.

6

Conclusions et recommandations pour l'avenir

L'Examen à mi-parcours a souligné que la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo, au cours des cinq dernières années, avait suscité une dynamique et une action significatives au niveau international et international sur la question de la réduction des risques de catastrophe. L'analyse présentée dans le présent rapport a mis en exergue les domaines dans lesquels il est nécessaire de conduire des travaux supplémentaires pour assurer la consolidation des bénéfices acquis lors des cinq années passées et leur mise à profit pour atteindre les résultats visés de « réduction considérable des pertes dues aux catastrophes, tant en vies humaines qu'au niveau du capital social, économique et environnemental des collectivités et des pays ». Il est maintenant fondamental d'accorder une attention particulière aux domaines ayant besoin d'ajustements et d'accélérer la mise en œuvre globale du Cadre d'action de Hyogo afin d'assurer l'accomplissement de l'intégralité du programme ambitieux fixé par celui-ci.

La présente section résume les informations énoncées dans la section 5 ci-dessus afin d'exposer de façon plus concise le consensus atteint au cours de l'Examen à mi-parcours sur les éléments susceptibles de contribuer à l'accélération de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo. Elle décrit également le processus de consultation sur les résultats de l'Examen à mi-parcours en préparation de la Plate-forme mondiale 2011.

Les institutions nationales et internationales, y compris les organisations d'aide bilatérale et les Nations Unies, doivent intégrer la réduction des risques de catastrophe à leurs cadres en matière de développement, d'adaptation aux changements climatiques, de planification environnementale et humanitaire, d'exécution et de responsabilisation afin de préserver les progrès et les investissements réalisés en matière de développement.

La gouvernance pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo au niveau national et international devrait être améliorée. L'Examen à mi-parcours a souligné la nécessité d'identifier et de développer des synergies au niveau national pour assurer une action coordonnée et cohérente, en matière de réduction des risques de catastrophe, au sein des différentes entités gouvernementales. Il doit exister une autorité centrale, au niveau gouvernemental, à qui confier les missions, et donc la responsabilité correspondante, d'établissement des politiques, de conduite des processus et de garantie de l'allocation de budgets pour chacun des divers aspects de la réduction des risques de catastrophe. Au niveau international, il est nécessaire de mettre en place un mécanisme largement représentatif pour assurer un suivi entre les réunions de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe.

Il devrait être procédé à une évaluation de l'efficacité des Plates-formes nationales en matière de communication d'informations aux fins de la prise de décisions au niveau exécutif et de soutien à cette prise de décisions. Il existe d'importantes disparités, entre les pays, s'agissant de la composition et des priorités des Plates-formes nationales et de la participation de la société civile et du secteur privé. Les éléments efficaces constitutifs d'un mécanisme de consultation pour la réduction des risques de catastrophe de niveaux national et local véritablement représentatif devraient être étayés par des documents et largement diffusés.

Les mécanismes de responsabilisation aux niveaux international, national et local devraient être encouragés et développés pour contribuer à l'évaluation des actions entreprises et des progrès réalisés dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe. Les mécanismes de responsabilisation efficace concernant la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo et les niveaux de mise en application, aux plans international (notamment régional), national et local, devraient être identifiés et leur mise en application fortement encouragée. Les mesures de responsabilisation définies et contrôlées en vertu d'une approche faisant intervenir de multiples parties prenantes seront plus susceptibles de favoriser la mise en œuvre des actions nécessaires pour élever le niveau de priorité de la réduction des risques de catastrophe dans les calendriers nationaux.

La fixation d'objectifs aidera à accélérer la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo jusqu'en 2015. Les objectifs, au moins pour les cinq prochaines années, peuvent être déterminés aux niveaux national ou régional et contrôlés par les entités qui sont responsables de leur accomplissement, mais pourraient toutefois contribuer à ce que les calendriers nationaux et internationaux mettent l'accent sur des objectifs communs et mesurables en matière de réduction des risques de catastrophe.

Des outils et des directives communs devraient être développés et traduits dans les langues locales. Cela est particulièrement nécessaire en matière d'évaluation des risques, d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophe, d'analyse coûts-avantages, et pour assurer l'existence de synergies verticales efficaces entre les niveaux national et local.

Des normes pour assurer la qualité dans la prestation des orientations pourraient être développées aux niveaux régional et national. La demande en faveur du regroupement de normes, lorsqu'elles existent, ou du développement de normes de réduction des risques de catastrophe, présente une cohérence avec l'appel en faveur de mesures de responsabilisation plus fortes et avec la mise en application d'objectifs de réduction des risques de catastrophe.

La communauté internationale devrait développer une approche plus cohérente et plus intégrée pour soutenir la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo. L'élaboration d'un plan d'action commun pour soutenir la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo aux niveaux national et local mettant en relation les travaux des différents acteurs, tels que les agences des Nations Unies, les donateurs, les ONG et les réseaux de la société civile, pourrait contribuer à l'atteinte d'une meilleure cohérence et d'un impact plus important sur les ressources disponibles.

Les points de vue dominants concernant un cadre d'action pour la réduction des risques de catastrophe après 2015, indépendamment de la question de son caractère juridiquement contraignant ou non, ont souligné la nécessité de veiller à l'existence de liens solides et structurels avec les accords-cadres internationaux sur le développement durable et les changements climatiques et a appelé à la mise en œuvre d'un large processus consultatif, semblable à celui qui a abouti au Cadre d'action de Hyogo en 2005.

Nous espérons que le présent Examen à mi-parcours suscitera un débat entre les gouvernements et en leur sein sur les actions les plus immédiates et nécessaires à entreprendre pour atteindre les résultats attendus du Cadre d'action de Hyogo d'ici à 2015. À cet égard, il sera organisé une série de discussions au niveau régional avant la Plate-forme mondiale 2011 pour la réduction des risques de catastrophe afin d'améliorer la sensibilisation et de parvenir au consensus nécessaires pour faire progresser ce processus et permettre à la Plate-forme mondiale 2011 de donner des orientations claires quant aux axes de travail prioritaires les plus urgents dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo pendant les cinq prochaines années.

NOTES FINALES

¹ Résilience : « Aptitude d'un système, d'une collectivité ou d'une société potentiellement exposé à des aléas à s'adapter, en opposant une résistance ou en se modifiant, afin de parvenir ou de continuer à fonctionner convenablement avec des structures acceptables. La résilience d'un système social est déterminée par la capacité de ce système à s'organiser de façon à être davantage à même de tirer les enseignements des catastrophes passées pour mieux se protéger et à réduire plus efficacement les risques ». ONU/SIPC. Genève, 2004.

² Des séances plénières informelles se sont tenues le mardi 16 juin 2009 (co-présidée par M. Kasidis Rochanakorn, directeur de l'OCHA, Genève), le mercredi 17 juin 2009 (co-présidée par M. Michel Jarraud, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale) et le jeudi 18 juin 2009 (co-présidée par M. Jordan Ryan, administrateur adjoint du PNUD et directeur du Bureau pour la prévention des crises et le relèvement). Mme Margareta Wahlstrom, représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention des risques de catastrophe, a co-présidé les trois débats.

³ Ces évaluations sont disponibles auprès de l'ONU/SIPC. 2009. *Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction – Risk and poverty in a changing climate*. Genève : Nations Unies. Consultable à l'adresse : <http://www.preventionweb.net/english/hyogo/gar/report/index.php?id=9413>, ainsi que dans : ONU/SIPC. 2011. *Global Assessment Report* (projet non publié).

⁴ Les membres du Groupe consultatif de l'Examen à mi-parcours étaient : Mme Fatma El Mallah, Dr Marianne Fay, Dr Marco Ferrari, Mme Susanne Frueh, M. Ronald Jackson, Dr Mukesh Kapila, Mme Mette Lindahl-Olsson, Prof. Virginia Murray, M. Kenzo Oshima, M. Marcus Oxley, Dr Yeon-Soo Park, Mme Tumusiime Rhoda Peace, Mme Jan Petersen, Mme Lisa Staruszkiewicz, Dr Benjamin Wisner, M. Ricardo Zapata-Marti. Pour de plus amples informations sur chacun des membres du Groupe, veuillez consulter les biographies jointes au présent rapport.

⁵ L'état des lieux a été réalisé par M. Kamal Kishore, cadre au sein du Bureau du PNUD pour la prévention des crises et le relèvement, qui travaille sur les questions relatives à la réduction des risques depuis de nombreuses années.

⁶ Les ateliers de l'Examen à mi-parcours ont été organisés dans le cadre des événements suivants : *1ère réunion du Partenariat Asie SIPC* à Bangkok, Thaïlande (24 mars 2010) ; *The Hyogo Framework for Action: Examen des progrès accomplis et cadre d'information pour la région des États arabes* au Caire, Égypte (13 avril 2010) ; *Cycle biennal de l'examen des progrès du Cadre d'action régional pour la gestion des risques de catastrophe et du Cadre d'action de Hyogo* à Suva, Îles Fidji (13 avril 2010) ; *Il encuentro hemisférico mecanismos y redes para la reducción del riesgo* à Santa Marta, Colombie (14 avril 2010) ; *Deuxième conférence ministérielle sur la réduction des risques de catastrophe en Afrique* à Nairobi, Kenya (15 avril 2010) ; *Journée-atelier sur l'Examen à mi-parcours du Cadre d'action de Hyogo* organisée par le Centre de gestion des catastrophes de la SAARC (SDMC) à New Delhi, Inde (10 juin 2010) ; *Réunion européenne sur l'Examen à mi-parcours du Cadre d'action de Hyogo* à Genève, Suisse (15 juin 2010) ; *Conférence de l'ASEAN et de trois pays tiers sur la gestion des catastrophes* à Tokyo, Japon (31 août 2010) ; et *Atelier nord-américain sur l'Examen à mi-parcours* à Washington, D.C., États-Unis (3 novembre 2010).

⁷ La liste complète des études a été publiée sur PreventionWeb.net accompagnée d'un appel public aux institutions de recherche, aux gouvernements et groupes de réflexion à manifester leur intérêt pour la réalisation de telles études. Les six études suivantes ont été menées à bien et sont jointes par voie électronique au présent rapport :

Carby, B. et al. 2011. *Caribbean Implementation of the Hyogo Framework for Action*. Université des Antilles, PNUD. (Quelle valeur ajoutée les instruments tels que le Cadre d'action de Hyogo ont-ils apportée à la réduction des pertes dues aux catastrophes dans les pays des Caraïbes ; cette étude, née d'une suggestion d'un membre du Groupe consultatif de l'Examen à mi-parcours, Ronald Jackson, directeur général de l'Office jamaïcain pour la préparation aux catastrophes et la gestion des situations d'urgence, a obtenu le soutien financier du Bureau régional du PNUD pour l'Amérique latine et les Caraïbes et a été dirigée par le professeur Barbara Carby au Centre de réduction des risques de catastrophe de l'Université des Antilles. L'étude sur « l'utilisation, le contenu et l'influence de la communication entre pairs », dirigée par les professeurs Ilan Chibay, Anna Serra et Joan David Tabara est un travail collaboratif entre l'Université autonome de Barcelone, Espagne, et l'Université technologique de Chalmers de Göteborg, Suède).

Chabay, I. et al. 2011. *Assessing the role of vertical and horizontal communication in disaster risk reduction learning and planning: The case of the Spanish Tous dam-break, 1982*. Barcelone : Integrated Risk Governance Project.

Gupta, S. et Leung, I. 2011. *Turning Good Practice into Institutional Mechanisms: Investing in grassroots women's leadership to scale up local implementation of the Hyogo Framework for Action*. Huairou Commission and Groots International. (L'incidence de la mobilisation sociale sur la création d'un comportement de réduction des risques, en particulier le rôle des femmes en tant qu'agents de changement, étude conduite par la Commission Huairou avec le soutien financier de l'ONU/SIPC).

Jackson, D. 2011. *Effective Financial Mechanisms at the national and local level for Disaster Risk Reduction. Fonds d'équipement des Nations Unies*. (Les instruments financiers utiles au développement de l'action en faveur de la réduction des risques de catastrophe au niveau national et communautaire, dirigée par David Jackson en vertu d'un accord de collaboration avec le Bureau national du Fonds d'équipement des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique).

Murray, V. 2011. *Evidence for Disaster Risk Management –Information and knowledge needs for policy makers and field practitioners*. (Comment les données et informations relatives à la gestion de l'ensemble des risques, aléas et catastrophes sont collectées, conservées et analysées afin de faciliter l'utilisation d'informations de grande qualité par les décideurs à tous les niveaux. Réalisée par le professeur Virginia Murray du Centre des rayonnements, des produits chimiques et des risques environnementaux de l'Agence de protection sanitaire de Londres, conseillée par les membres du Sous-comité sur la collecte de données du Comité scientifique et technique de l'ONU/SIPC et par Dr Ishani Kar-Purkayastha et Dr Delphine Grynspan de l'Agence de protection sanitaire ; Jonathan Abrahams du département Interventions sanitaires en cas de crise de l'Organisation mondiale de la Santé et Dr Musani Altaf du Centre méditerranéen de l'Organisation mondiale de la Santé pour la réduction des risques sanitaires).

Von Oerleich, E. 2011. In-depth study on the United Nations contribution to the implementation of the Hyogo Framework for Action. (La contribution du système des Nations Unies à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo. Dirigée par Eva von Oerleich, consultante indépendante, à la demande de l'ONU/SIPC).

⁸ PreventionWeb. 2011. Débats en ligne. Consultable à l'adresse <http://groups.preventionweb.net/scripts/wa-PREVENTIONWEB.exe?A0=MTR-HFA-L&pid:221&pif:3>. Les débats ont été largement diffusés parmi la communauté de la réduction des risques de catastrophe par le biais de PreventionWeb.net, qui a accueilli en moyenne 55 000 visiteurs par mois en 2010, des listes de contact de chacun des bureaux régionaux et sous-régionaux de l'ONU/SIPC et des réseaux spécifiques de prévention des catastrophes comme le Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe et le Groupe de soutien établi à Genève qui comprend toutes les Missions permanentes auprès des Nations Unies.

⁹ Une grande partie de la recherche opérationnelle existante sur les urgences et les catastrophes manque de cohérence, présente un niveau de fiabilité et de validité médiocre et est d'une utilité limitée pour l'établissement de base, la définition de normes, la réalisation de comparaisons ou le suivi de tendances. (Murray, V. 2011. *Evidence for Disaster Risk Management –Information and knowledge needs for policy makers and field practitioners*, p. 2)

¹⁰ ONU/SIPC. 2011. *Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction* (projet non publié).

¹¹ Kishore, K. 2010 *Literature Review: Mid-Term Review of the Hyogo Framework for Action*. Genève : Nations Unies. (Voir annexe électronique).

¹² Ateliers de Bangkok et Suva : la gestion des risques de catastrophe n'est pas encore intégrée dans toutes les stratégies de développement nationales. Les participants aux ateliers ont également noté que l'amélioration de la résilience des investissements de développement face aux conséquences des aléas naturels supposait la reconnaissance par les donateurs de l'absence de prise en compte de la question de la réduction des risques de catastrophe dans le développement socioéconomique.

¹³ Atelier européen : La différence existant entre les approches nationales et internationales de la réduction des risques parmi les pays donateurs s'explique par le fait que la réduction des risques de catastrophe est traitée, aux niveaux nationaux et international, par différentes entités gouvernementales qui n'ont pas l'habitude d'échanger sur des questions de fond (à savoir, l'aide humanitaire et au développement).

¹⁴ ONU/SIPC. 2009. *Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction – Risk and poverty in a changing climate*. Genève : Nations Unies. Consultable à l'adresse : <http://www.preventionweb.net/english/hyogo/gar/report/index.php?id=9413>. ONU/SIPC. 2011. *Global Assessment Report* (projet non publié)

¹⁵ Les données des Rapports de suivi du Cadre d'action de Hyogo pour la période 2009-2011 intégrées au présent rapport font référence aux données fournies par les gouvernements jusqu'au mois de janvier 2011.

¹⁶ Analyse interne de l'ONU/SIPC fondée sur des documents nationaux clés publiée sur PreventionWeb.

¹⁷ Kishore, K. 2010 *Literature Review: Mid-Term Review of the Hyogo Framework for Action*. Genève, sur la base de plusieurs rapports non publiés de pays ayant adopté une loi sur la réduction des risques de catastrophes ces dernières années de l'ONU/SIPC. 2009. *Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction – Risk and poverty in a changing climate*. Genève : Nations Unies.

¹⁸ Voir le commentaire formulé par Janet Edwards (Agence suédoise des risques civils, département de la réduction des risques et de la vulnérabilité, section des infrastructures critiques et des aléas naturels) au cours du *quatrième débat* en ligne.

¹⁹ Une plate-forme nationale est « un mécanisme national qui regroupe un nombre multiple de parties prenantes et qui plaide en faveur de la réduction des risques de catastrophe à différents niveaux ; ledit mécanisme étant un mécanisme de coordination, d'analyse et d'apport de conseils dans les domaines prioritaires qui exigent des actions concertées. Mais pour qu'une Plate-forme nationale pour la réduction des risques de catastrophe soit réussie, elle doit opérer à partir d'un certain nombre de principes majeurs, le principe cardinal étant l'appropriation et le leadership nationaux du processus de réduction des risques de catastrophe ». (ONU/SIPC. *National platforms for DRR*. Consultable à l'adresse : http://www.eird.org/wikien/index.php/National_platforms#What_is_a_national_platform.3F).

²⁰ Un centre de liaison pour le Cadre d'action de Hyogo est défini comme une « personne officiellement désignée par l'État en tant qu'interlocuteur principal pour la mise en œuvre du Cadre de Hyogo » (ONU/SIPC. *Hyogo Framework for Action* Consultable à l'adresse : [http://www.eird.org/wikien/index.php/Hyogo_Framework_for_Action_\(HFA\)](http://www.eird.org/wikien/index.php/Hyogo_Framework_for_Action_(HFA)))

²¹ 40 « pays » n'ont pas encore désigné de centre de liaison pour le Cadre d'action de Hyogo. Les centres de liaison pour le Cadre d'action de Hyogo sont énumérés selon la liste de l'ISO des 3 166 « pays », laquelle inclut en réalité des territoires géographiques distincts qui sont juridiquement des parties ou dépendances d'autres pays. Ainsi, le nombre total de « pays » énumérés s'agissant des centres de liaison est supérieur au nombre d'États membres des Nations Unies. Parmi les 40 pays qui n'ont pas encore désigné de centre de liaison pour le Cadre d'action de Hyogo figurent le Bélarus, la Belgique, la République populaire démocratique de Corée, l'Estonie, l'Irlande, Israël, la Lituanie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Turkménistan.

²² *Implementation of the International Strategy for Disaster Reduction: Report of the Secretary-General*. A/64/280; ONU/SIPC. 2009. *Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction – Risk and poverty in a changing climate*. Genève : Nations Unies.

²³ ONU/SIPC *Global Assessment Report 2011* (projet non publié)

²⁴ Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe. 2009. *Views from the Frontline: A local perspective of progress towards implementation of the Hyogo Framework for Action*.

²⁵ Mercer, J. et al. 2009. "Framework for integrating indigenous and scientific knowledge for disaster risk reduction", *Disasters*. Vol. 34 (1), p. 214 à 239.

²⁶ Au nombre des exemples figurent des évaluations réalisées au niveau régional, de portée et de rigueur technique variables, en Amérique centrale, en Asie du Sud, en Europe du Sud-Est et en Asie centrale, ainsi que de nombreuses évaluations des risques réalisées au niveau national soutenues par des initiatives telles que l'Évaluation probabiliste des risques de catastrophe en Amérique centrale et le Programme mondial d'identification des risques.

²⁷ Au nombre des exemples figurent les évaluations des risques liés à des aléas multiples au niveau de l'agglomération commandées par les villes d'Amman et d'Aqaba en Jordanie et de Delhi en Inde.

- ²⁸ A/C.2/61/CRP.1 Global Survey of Early Warning Systems (Septembre 2006).
- ²⁹ Kishore, K. 2010 *Literature Review: Mid-Term Review of the Hyogo Framework for Action*. Genève,
- ³⁰ A/64/280 Report of the Secretary-General to the General Assembly on the Implementation of the International Strategy for Disaster Risk Reduction. 2009
- ³¹ Kishore 2010, citant le Réseau mondial d'organisations de la société civile de la réduction des risques de catastrophe. 2009. *Views from the Frontline: A local perspective of progress towards implementation of the Hyogo Framework for Action*.
- ³² Le travail de Christian Aid sur le suivi des politiques de réduction des risques de catastrophe par les collectivités est l'un des rares exemples, dans la littérature, de présentations d'orientations pour aider les organisations de la société civile et les collectivités à mieux contrôler, influencer et assurer l'engagement à l'égard du Cadre d'action de Hyogo.
- ³³ Ce point est apparu au cours de l'atelier des États arabes organisé au Caire.
- ³⁴ Christian Aid. 2007. *Community-led Policy Monitoring for Disaster Risk Reduction: A Collection of Practice Notes*.
- ³⁵ Entretien avec Tomoya Nagai, directeur de la préparation aux catastrophes, des relations publiques et de la coopération internationale au sein du gouvernement japonais.
- ³⁶ Plan International, World Vision International. 2009. *Children on the Frontline: Children and Young People in Disaster Risk Reduction*. Page 18.
- ³⁷ Tran, H. P. pour l'ONU/SIPC. 2009. *Regional Analysis on Disaster Risk Reduction (DRR) Education in the Asia Pacific Region: In the Context of Priority of Action 3 of the Hyogo Framework for Action*. Bangkok : ONU/SIPC. Page 25.
- ³⁸ L'effort de collaboration entre plusieurs pays dirigé par l'Université de Kyoto en partenariat avec l'Université de Madras (Inde), l'Institut de technologie de Bandung (Indonésie) et l'Université de Perdeniya (Sri Lanka) est l'un des rares exemples, dans la littérature, de déploiement d'un effort systématique d'identification des besoins éducatifs de divers groupes cibles, y compris les enseignants, les planificateurs du gouvernement local, les ONG, et les responsables locaux.
- ³⁹ Gupta, S. et Leung, I. 2011. *Turning Good Practice into Institutional Mechanisms: Investing in grassroots women's leadership to scale up local implementation of the Hyogo Framework for Action*. Huairou Commission and Groots International.
- ⁴⁰ Carby, B. et al. 2011. *Caribbean Implementation of the Hyogo Framework for Action*. Université des Antilles, PNUD (voir annexe électronique). Ce point a également été mentionné par Ronald Jackson lors d'une présentation au cours de la réunion du Groupe consultatif de l'Examen à mi-parcours de janvier 2011.
- ⁴¹ Cette suggestion a été formulée par plusieurs participants de l'atelier d'Amérique du Nord organisé à Washington.
- ⁴² Entretien individuel du 9 février 2011 avec Dr Olusegun E. Ojo, chef de la direction du Centre africain pour le développement et l'information en matière environnementale, Nigéria
- ⁴³ Conseil de l'Europe, Comité allemand pour la réduction des risques de catastrophe, ONU/SIPC. 2009. *Implementing the Hyogo Framework for Action in Europe: Advances and Challenges*.
- ⁴⁴ Fondé sur la présentation « Key Progress Made on the Hyogo Framework for Action – Focusing on HFA Priority 3 » de Jerry Velasquez, Coordonnateur régional principal à l'ONU/SIPC, bureau pour l'Asie et le Pacifique. Consultable à l'adresse : <http://www.oecd.org/dataoecd/15/4/43683917.pdf>.
- ⁴⁵ Tran, H. P. 2009. *Regional Analysis on Disaster Risk Reduction (DRR) Education in the Asia Pacific Region: In the Context of Priority of Action 3 of the Hyogo Framework for Action*. Bangkok : ONU/SIPC.

⁴⁶ International Institute for Sustainable Development. 2009. "ARC Briefing Note on the Second Africa Regional Platform for Disaster Risk Reduction Consultative Meeting". *IISD Reporting Services*. Volume 19 (1).

⁴⁷ Lors de l'atelier européen organisé à Genève, il a été mentionné qu'en Turquie, les campagnes de sensibilisation des compagnies d'assurance avaient conduit à une progression de la proportion des personnes assurées de 20 % à 40 %.

⁴⁸ ONU/SIPC. 2009. *Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction – Risk and poverty in a changing climate*. Genève : Nations Unies. A/64/280 *Implementation of the International Strategy for Disaster Risk Reduction*. Report of the Secretary-General to the General Assembly, 2009:

⁴⁹ ONU/SIPC 2011. *Global Assessment Report* (projet non publié), chapitre 4.

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ ONU/SIPC. 2009. *Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction – Risk and poverty in a changing climate*. Genève : Nations Unies.

⁵² ONU/SIPC. 2009. *Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction – Risk and poverty in a changing climate*. Genève : Nations Unies. Page 131.

⁵³ Plan International, World Vision International. 2009. *Children on the Frontline: Children and Young People in Disaster Risk Reduction*.

⁵⁴ Weather Risk Management Association. "Weather Risk and Agriculture", http://www.wrma.org/risk_agriculture.html. Consulté le 24/11/2010.

⁵⁵ Cummins, J. D. Mahul, O. pour la Banque mondiale. 2008. *Catastrophe Risk Financing in Developing Countries Principles for Public Intervention*. Washington : Banque mondiale.

⁵⁶ Oxfam International. 2010. *Response to the UN ISDR Mid-Term Review of the Hyogo Framework for Action*. Londres : Oxfam.

⁵⁷ Par exemple, Oxfam Grande-Bretagne et Oxfam Hong Kong

⁵⁸ A/64/280 *Mise en œuvre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes*, Rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale, 2009

⁵⁹ Sur la base de plusieurs rapports régionaux et du Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe. 2009. *Views from the Frontline: A local perspective of progress towards implementation of the Hyogo Framework for Action*.

⁶⁰ Entretien avec M. Kenzo Oshima, premier vice-président de l'agence japonaise de la coopération internationale, Tokyo, 2 septembre 2010.

⁶¹ ONU/SIPC. 2010. *Early Warning Practices Can Save Lives: Selected Examples*. Bonn : Nations Unies.

⁶² Pour une liste des initiatives au niveau régional, veuillez vous reporter au Rapport d'évaluation mondial 2009 et au rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur la mise en œuvre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes A/64/280

⁶³ Le fait que l'ensemble des 168 gouvernements et des nombreuses organisations internationales et régionales qui ont négocié le Cadre d'action de Hyogo se soient entendus pour éviter d'utiliser le terme de catastrophes « naturelles », faisant ainsi preuve d'un niveau de sensibilisation accru à la nécessité de mettre l'accent sur la réduction des vulnérabilités sociales en tant que cause principale des catastrophes, en est un exemple.

⁶⁴ L'Équipe spéciale interorganisations a été instituée par deux résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies datées respectivement de 1999 et 2001 aux fins de la mise en œuvre de la Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes. L'objectif était d'en faire le principal forum, au sein des Nations Unies, pour l'élaboration de stratégies et de politiques de réduction des aléas naturels ; l'identification des lacunes affectant les politiques et les programmes de réduction

des risques de catastrophe, et la recommandation de mesures correctives ; la communication d'orientations en termes de politique au secrétariat de la Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes ; et la convocation de réunions *spéciales* d'experts sur des questions liées à la réduction des risques de catastrophe.

⁶⁵ UNISDR (2008), *International Strategy for Disaster Reduction Scientific and Technical Committee, Report of the First Meeting, Paris, 31 January - 1 February 2008*. ONU/SIPC, Genève, 14 pages.

⁶⁶ UNISDR "Reducing Disaster Risks through Science: Issues and Actions, The full report of the ISDR Scientific and Technical Committee 2009".

⁶⁷ Von Oerleich, E. 2011. In-depth study on the United Nations contribution to the implementation of the Hyogo Framework for Action (voir annexe électronique).

⁶⁸ Résolution de l'Assemblée générale adoptée en 2006 : A/RES/60/195.

⁶⁹ Courrier du Président du CCQAB au Secrétaire général du 25 juin 2008

⁷⁰ Résolution de l'Assemblée générale A/65/157.

⁷¹ Groupe des Nations unies pour le développement 2009 : *Integrating Disaster Risk Reduction into the CCA and UNDAF: A Guide for UN Country Teams*

⁷² Document élaboré par l'ONU/SIPC, la Banque mondiale et le Réseau interorganisations pour l'éducation dans les situations d'urgence (INEE) sous l'égide de la Plate-forme thématique sur les connaissances et l'éducation.

⁷³ Élaborée par le Partenariat ONU/SIPC pour l'environnement et la réduction des risques de catastrophe (PEDRR) et dirigée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

⁷⁴ Élaboré par le Groupe consultatif sur l'atténuation des effets des catastrophes (DiMAG) de l'Organisation panaméricaine de la santé avec la participation de spécialistes d'Amérique latine et des Caraïbes.

⁷⁵ Élaborée par le Programme international de relèvement (2010-2011).

⁷⁶ ONU/SIPC, PNUD et UICN. 2009. *Making Disaster Risk Reduction Gender-Sensitive: Policy and Practical Guidelines*. Genève : Nations Unies.

⁷⁷ Un projet de rapport a été remis à l'ONU/SIPC pour consultation. Le rapport final de la JICA n'était pas disponible au moment de l'impression et sera ajouté aux annexes du présent rapport sur PreventionWeb.net.

⁷⁸ Dans le cadre de l'effort déployé, lors de l'Examen à mi-parcours, pour étudier le rôle des Nations Unies en matière de réduction des risques de catastrophe, la RSSG pour la prévention des risques de catastrophe a approché les responsables de 19 organisations et leur a demandé de procéder à un examen interne pour déterminer la mesure dans laquelle le personnel concerné avait connaissance des objectifs assignés à leur organisation dans le contexte du Cadre d'action de Hyogo, vérifier quels systèmes et mécanismes internes étaient mis en œuvre, le cas échéant, pour garantir que ces objectifs se reflétaient effectivement dans des directives de politique générale et exigences en termes de programmation et de financement appropriées et dans le suivi et l'évaluation des activités. Environ la moitié des organisations contactées a répondu et il a été constaté que de nombreuses entités des Nations Unies ont mis en place des stratégies organisationnelles et des orientations en matière de réduction des risques de catastrophe et d'orientation sur la réduction des risques de catastrophe, et qu'une proportion importante de ces entités dispose d'unités ou de centres de liaison spécialisés. Si certains organismes, au nombre desquels l'OIT, le PNUD, l'UNICEF, la Banque mondiale et le PAM, ont donné la priorité à l'intégration de la réduction des risques de catastrophe, de façon générale les entités des Nations Unies ont une approche discrète du Cadre d'action de Hyogo et l'utilisent comme une référence plutôt que comme un guide.

⁷⁹ Hyogo Framework for Action, Red Cross Red Crescent Mid Term Review, octobre 2010. (Voir annexe électronique).

⁸⁰ Projet de rapport sur l'Examen à mi-parcours intitulé *The Mid-Term Review of the Hyogo Framework for Action, An Internal Analysis of Key Findings Submitted to the UNISDR by World Vision International*, rédigé par Melisa Bodenhamer, conseillère supérieure en Réduction des risques de catastrophe et résilience des collectivités.

⁸¹ OCDE. 50 years of official development assistance. Consultable à l'adresse : http://www.oecd.org/document/41/0,3746,en_2649_34447_46195625_1_1_1_1,00.html.

⁸² Oxfam International. 2010. *Response to the UN ISDR Mid-Term Review of the Hyogo Framework for Action*. Londres : Oxfam. (Voir annexe électronique).

⁸³ La question de la coordination interne a été soulevée lors des ateliers organisés en Amérique du Nord et en Europe (notamment). La difficulté d'établir des collaborations horizontales entre plusieurs pays et secteurs a été relevée.

⁸⁴ Kishore, K. 2010 *Literature Review: Mid-Term Review of the Hyogo Framework for Action*. Genève : Nations Unies. (Voir annexe électronique).

⁸⁵ Murray, V. 2011. *Evidence for Disaster Risk Management –Information and knowledge needs for policy makers and field practitioners*.

⁸⁶ Kishore, K. 2010 *Literature Review: Mid-Term Review of the Hyogo Framework for Action*. Genève : Nations Unies. (Voir annexe électronique).

⁸⁷ Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe. 2009. *Views from the Frontline: A local perspective of progress towards implementation of the Hyogo Framework for Action pages iv et v*.

⁸⁸ Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe. 2009. *Views from the Frontline: A local perspective of progress towards implementation of the Hyogo Framework for Action*.

⁸⁹ Roberts, D. 2008. « Thinking globally, acting locally — institutionalizing climate change at the local government level in Durban, South Africa », *Environment and Urbanization*. Vol. 20 (2), p. 521 à 537.

⁹⁰ Lors de l'atelier européen organisé à Genève, il a été relevé que la Suisse dispose de lois sur la prévention des inondations et la protection contre les inondations depuis 106 ans et que l'assurance contre la grêle au profit des agriculteurs date de plus de 100 ans.

⁹¹ Lors de l'atelier africain de Nairobi, de nombreux pays ont noté que des politiques nationales de réduction des risques de catastrophe, qui abordent la coordination horizontale et verticale de la réduction des risques de catastrophe, sont en cours d'approbation. Les pays ont fait valoir la nécessité, à cette fin, de disposer de fonds au niveau local infranational. L'importance de partenariats avec des ONG locales pour la mise en œuvre locale du Cadre d'action de Hyogo a également été notée.

Lors de l'atelier des îles du Pacifique organisé à Suva, c'est l'importance du fait de disposer de centres de liaison pour assurer la participation locale et de collectivités qui a été soulignée.

⁹² Ce point a été signalé avec vigueur lors du lancement officiel de la campagne « Pour des villes résilientes » à New Delhi, en présence de plus de 50 maires de la région couverte par la SAARC.

⁹³ Jackson, D. 2011. *Effective Financial Mechanisms at the national and local level for Disaster Risk Reduction*. Fonds d'équipement des Nations Unies (annexé à ce rapport par voie électronique).

⁹⁴ Ibid.

⁹⁵ Gupta, S. et Leung, I. 2011. *Turning Good Practice into Institutional Mechanisms: Investing in grassroots women's leadership to scale up local implementation of the Hyogo Framework for Action*. Huairou Commission and Groots International. (Voir annexe électronique).

⁹⁶ Serra, A. et Ilan Chibay 2011. *Assessing the role of vertical and horizontal communication in disaster risk reduction learning and planning: The case of the Spanish Tous dam-break, 1982*. Barcelone : Integrated Risk Governance Project. (Voir annexe électronique).

- ⁹⁷ IFRC. *Hyogo Framework for Action, Red Cross Red Crescent Mid Term Review*, octobre 2010.
- ⁹⁸ Chabay, I. et al. 2011. *Assessing the role of vertical and horizontal communication in disaster risk reduction learning and planning: The case of the Spanish Tous dam-break, 1982*. Barcelone : Integrated Risk Governance Project. (Voir annexe électronique).
- ⁹⁹ Marco Ferrari, au cours de la réunion d'Examen à mi-parcours du Cadre d'action de Hyogo du Groupe consultatif, Genève, 11 et 12 janvier 2011.
- ¹⁰⁰ Dans son Rapport sur le développement 2000-2001, la Banque mondiale a élaboré un cadre commun visant à la meilleure compréhension d'une large gamme de risques puis à l'intégration de ces connaissances dans la politique de développement et la planification.
- ¹⁰¹ Srinivasan G, Lehtonen T, Munive A, Subbiah A, Reis A, Kontro M et Niskanen L 2009 *Evaluation of Natural Disasters and Climate Change in Finnish Aid from the Perspective of Poverty Reduction*. Rapport d'évaluation 2009:8 Ministère finlandais des Affaires étrangères, Hakapaino Oy, Helsinki.
- ¹⁰² ONU/SIPC. 2011. Strengthening climate change adaptation through effective disaster risk reduction, *Briefing Note 03*
- ¹⁰³ ONU/SIPC. 2009. *Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction – Risk and poverty in a changing climate*. Genève : Nations Unies.
- ¹⁰⁴ Les exemples comprennent l'évaluation des risques à Madagascar, qui a bénéficié du soutien de la Banque mondiale, et les évaluations des risques en Arménie, en Équateur, en Indonésie et au Mozambique, qui ont bénéficié du soutien du PNUD.
- ¹⁰⁵ Citons par exemple le Népal, où la localisation du Cadre d'action de Hyogo a largement contribué au lancement de projets de bio-ingénierie et d'atténuation des risques à petite échelle. Sur la base de Gautam, D. R. Khanal, S. 2009. *Community Based Disaster Risk Reduction: Contribution to Hyogo Framework of Action – Case Study Lalitpur* : Mercy Corps Nepal.
- ¹⁰⁶ ONU/SIPC. 2011. Strengthening climate change adaptation through effective disaster risk reduction, *Briefing Note 03*
- ¹⁰⁷ Ibid.
- ¹⁰⁸ Quatrième Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe. 2010. *Incheon Declaration on Disaster Risk Reduction in Asia and the Pacific*. Incheon, République de Corée, du 25 au 28 octobre.
- ¹⁰⁹ Srinivasan G, Lehtonen T, Munive A, Subbiah A, Reis A, Kontro M et Niskanen L 2009 *Evaluation of Natural Disasters and Climate Change in Finnish Aid from the Perspective of Poverty Reduction*. Rapport d'évaluation 2009:8 Ministère finlandais des Affaires étrangères, Hakapaino Oy, Helsinki.
- ¹¹⁰ Gebrekiros, A. et al. 2009. *Baseline Report: Africa Community Resilience Project*. Medford : Feinstein International Center.
- ¹¹¹ Sanahuja, H. E. pour la FICR et l'ONU/SIPC. 2010. *National Platforms for Disaster Risk reduction in the Americas: A critical analysis of these processes five years after the adoption of the Hyogo Framework for Action*. Non publié. ONU/SIPC. 2007 *Guidelines: National Platforms for Disaster Risk Reduction*
- ¹¹² Le Livre blanc de 2004 soulignait l'importance de la gestion des risques de catastrophe en fonction des résultats et a proposé que soient fixés des objectifs clairs de réduction des risques de catastrophe en prévision des séismes majeurs attendus dans le pays dans les années suivantes. En réponse, le gouvernement a élaboré une série de stratégies de réduction des risques contre les séismes, avec des objectifs chiffrés et des programmes associés.
- ¹¹³ Scott, Z. et Tarazona, M. 2011. *Décentralisation et réduction des risques de catastrophes*, ONU/SIPC Genève, Suisse.

¹¹⁴ *Stratégie arabe de réduction des risques de catastrophe 2020* La Stratégie a été élaborée par la Ligue des États arabes par le biais du Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement (CMAE) et approuvée par le 2^e Sommet arabe des chefs d'État pour le développement socioéconomique qui s'est tenu en Égypte en janvier 2011.

¹¹⁵ Voir également l'ouvrage de B. Wisner, J.C. Gaillard, et I. Kelman, *Handbook of Hazards and Disaster Risk Reduction* Chapitre 3 Framing Disaster: Theories and Stories Seeking to Understand Hazards, Vulnerability and Risk. Londres : Routledge (publication prévue en juillet 2011):

¹¹⁶ Le Groupe consultatif de l'Examen à mi-parcours a préconisé, dans le cadre des analyses des catastrophes exposées lors de ses réunions des 11 et 12 janvier 2011, l'examen détaillé des éléments qui contribuent à une catastrophe.

¹¹⁷ Banque mondiale : 2010 Natural Hazards, UnNatural Disasters: The Economics of Effective Prevention. Washington, D.C. : Banque mondiale.

¹¹⁸ Les normes internationales de lutte contre les mines (NILAM) offrent un exemple intéressant de l'élaboration de normes dans un domaine technique complexe par le biais d'un processus multipartite. Les NILAM ont été approuvées par le Groupe interorganisations de coordination de l'action de lutte contre les mines en 2001 et, depuis cette date, elles ont été régulièrement élargies et mises à jour. Les NILAM sont traduites dans les langues locales et recouvrent des domaines très différents comme, par exemple, la sensibilisation aux mines, les technologies de déminage, l'établissement d'un programme de lutte contre les mines et les évaluations et enquêtes relatives à la lutte contre les mines. Les normes Sphère sont un autre exemple intéressant : lancé en 1997 par un groupe d'ONG humanitaires et le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Projet Sphère est une initiative visant à définir et à soutenir les normes que suit la communauté internationale pour répondre à la situation des personnes touchées par des catastrophes, principalement par le biais d'un ensemble de lignes directrices qui sont énoncées dans la Charte humanitaire et des Normes minimales pour les interventions lors de catastrophes (communément appelé le Manuel Sphère:

¹¹⁹ Secrétariat de la SOPAC. 2009. *Implementation of the Hyogo Framework for Action and the Pacific Disaster Risk Reduction and Disaster Management Framework for Action 2005-2015*. Suva : SOPAC. Page 26.

¹²⁰ Directive 2007/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation:

¹²¹ L'ouvrage dirigé par B. Wisner, J.C. Gaillard et I. Kelman comporte une première analyse à cet égard : *Handbook of Hazards and Disaster Risk Reduction* Chapitre 6 Human Rights and Disasters de Jean Connolly Carmalt et Claudine Haenni Dale London: Routledge (publication prévue en juillet 2011):

ÉTENDUE DES TRAVAUX ET MODALITÉS DE L'EXAMEN À MI-PARCOURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE D'ACTION DE HYOGO POUR 2005-2015

1. INTRODUCTION

1.1 La Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes¹ s'est tenue dans la ville de Kobe, à Hyogo au Japon, du 18 au 22 janvier 2005, conformément à la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies². Elle a adopté le *Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015* (CAH) qui a été ensuite approuvé par les États membres de l'Assemblée générale de l'ONU³ comme un plan d'action stratégique et systématique pour guider les efforts nationaux et internationaux afin de réduire les vulnérabilités et les risques induits par les aléas naturels et les processus causés par l'homme.

1.2 Le Cadre d'action de Hyogo stipule que sa mise en œuvre « sera examinée de façon appropriée »⁴ et demande à la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (ONU/SIPC) de « préparer des examens périodiques sur les progrès accomplis en vue d'atteindre [ses] objectifs et priorités...et de fournir des rapports et des synthèses à l'Assemblée [générale] et à d'autres organismes des Nations Unies.. établis à partir des informations provenant des plates-formes nationales, des organisations régionales et internationales et d'autres parties prenantes...»⁵ Anticipant l'approche du point milieu du Cadre d'action de Hyogo, le Secrétaire général de l'ONU a indiqué⁶ à l'Assemblée générale en 2008 que la deuxième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe (RRC) commencerait en juin 2009 l'Examen à mi-parcours du Cadre d'action de Hyogo attendu d'ici à 2010 ; cela a été bien accueilli par l'Assemblée générale.⁷

1.3 La deuxième session de la Plate-forme mondiale tenue à Genève entre le 16 et 19 juin 2009 a discuté de l'étendue des travaux et des modalités de l'Examen à mi-parcours et a conclu qu'il devrait « aborder des questions stratégiques et fondamentales concernant sa mise en œuvre d'ici 2015 et au-delà »⁸. Cette étendue des travaux et les modalités correspondantes sont rédigées sur cette base.

2. APPROCHE DE L'EXAMEN A MI-PARCOURS

2.1 La structure originale⁹ du CAH est la base logique et prévue pour son examen. Le Cadre d'action de Hyogo définit des résultats escomptés partagés pour l'accomplissement de trois objectifs stratégiques réalisés à travers cinq priorités d'action. Le cadre de mise en

¹ Rapport officiel de la Conférence mondiale sur la prévention des risques. Document des Nations Unies A/CONF 2006/6, 15 mars 2005

² Assemblée générale des Nations Unies, Résolution 58/2 14 du 23 décembre 2003

³ Assemblée générale des Nations Unies, Résolution 60/1952 du 2 mars 2006

⁴ Paragraphe 29 du Cadre d'action de Hyogo

⁵ Paragraphe 33, g) du Cadre d'action de Hyogo

⁶ Assemblée générale des Nations Unies A/63/351. Mise en œuvre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes. Rapport du Secrétaire général, 10 septembre 2008 (voir paragraphe 17)

⁷ Assemblée générale des Nations Unies A/RES/63/216. Résolution sur la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, 25 février 2009 (voir paragraphe 16)

⁸ Document final : Synthèse du Président de la Deuxième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, 16-19 juin 2009 (voir paragraphe 20).

⁹ Résumé du Cadre d'action de Hyogo 2005-2015. *SIPC, 2005*

œuvre et de suivi associé fixe une approche multisectorielle dans laquelle interviennent plusieurs parties prenantes avec des actions recommandées par des *acteurs clés* (États, institutions régionales, organisations internationales, entités partenaires et Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, y compris la société civile) à qui il est demandé de prendre en considération *les problèmes concernant de multiples secteurs et des tâches importantes énoncées*. Le Cadre privilégie également *la mobilisation des ressources*.

2.2 Au cours de la période initiale de la mise en œuvre du CAH, d'autres développements importants se sont produits qui devront être pris en compte lors de l'Examen à mi-parcours. Ces développements comprennent notamment l'intérêt croissant pour l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans des domaines tels que le changement climatique, le développement durable¹⁰ et l'action humanitaire, vu que les catastrophes sont perçues comme ayant pris de l'ampleur. Il ya une plus grande préoccupation sur la vulnérabilité particulière des pays les moins avancés et les petits états insulaires. D'autres engagements globaux qui se trouvent sur la même échelle de temps jusqu'en 2015, tels que *les objectifs du Millénaire, la Décennie internationale de l'eau et l'Éducation pour tous*, reconnaissent l'importance de la réduction des risques de catastrophe dans la réalisation de leurs propres objectifs.

2.3 Le Cadre d'action de Hyogo est fondé sur la base d'un accord intergouvernemental qui a été élargi par l'inclusion d'autres groupes. En conséquence, les modalités proposées pour procéder à l'Examen à mi-parcours cherchent à maximiser la participation de tous les « acteurs clés » du Cadre d'action de Hyogo. Ainsi l'Examen à mi-parcours sera **piloté directement par les parties prenantes du CAH**, c'est-à-dire les gouvernements (autorités nationales et locales), la société civile, les ONG qui travaillent au niveau des pays et les institutions nationales, régionales et internationales qui les soutiennent dans le cadre du système SIPC.

2.4 Un examen indépendant sera commandé pour fournir une vue d'ensemble et un point de vue extérieur des progrès du Cadre d'action de Hyogo. L'Examen sera dirigé par le Conseil consultatif de l'Examen à mi-parcours du CAH.

3. ÉTENDUE DES TRAVAUX DE L'EXAMEN A MI-PARCOURS

3.1 **L'objectif global** de l'Examen à mi-parcours est d'évaluer le degré de progression du CAH jusqu'à présent et d'aider les pays et leurs partenaires institutionnels à identifier à tous les niveaux des mesures concrètes pour stimuler l'engagement, la mise à disposition de moyens et les efforts pour sa mise en œuvre, en prenant en considération le contexte mondial changeant pour la réduction des risques de catastrophe.

3.2 L'Examen à mi-parcours est conçu en deux parties : tout d'abord, un examen **rétrospectif** de la période 2005-2010 et deuxièmement, une analyse **prospective** de 2010-2015 et, dans une certaine mesure, de l'horizon post-2015. Les **questions stratégiques suivantes définissent l'étendue des travaux de l'Examen à mi-parcours** :

- i. Quels sont les progrès accomplis globalement au niveau de la mise en œuvre du CAH et quelles sont, d'après les tendances en vigueur, les chances d'atteindre les résultats souhaités quant à « une réduction considérable des pertes » ?
- ii. Qu'est-ce que les pays ont fait pour la progression du CAH et qu'est-ce que les autorités nationales et autres parties prenantes considèrent comme leurs réalisations majeures, leurs principales contraintes et les principaux enseignements ?
- iii. Quels ont été les facteurs favorables et les obstacles aux investissements destinés à la réduction des risques de catastrophe et comment accorder au financement un traitement plus prévisible et durable ?

¹⁰ La onzième session de la Commission du développement durable (2003) a adopté les thèmes de la gestion des catastrophes et de la vulnérabilité, qui seront réexaminés dans son cinquième cycle (2014-15) dans le cadre du programme de travail pluriannuel de la Commission.

- iv. Quel réglage ou renforcement de l'architecture internationale est nécessaire, y compris au niveau du rôle des partenaires institutionnels de la SIPC, pour aider à accélérer la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo ?
- v. Quels réglages des orientations et priorités sont nécessaires pour saisir de nouvelles opportunités de réduction des risques en ce qui concerne le changement climatique et toutes les autres questions émergentes ?
- vi. Quels types de livrables clés auront un plus grand impact sur la période restante du CAH et quelles politiques clés et orientations stratégiques devront être entreprises à mesure que nous nous approchons de 2015 et au-delà ?

3.3 En s'attaquant à ces questions stratégiques, l'Examen à mi-parcours mettra l'accent sur un ensemble de thèmes transversaux, notamment sur les suivants :

a) Le panorama de réduction des risques. C'est lui qui guide le CAH, le système SIPC et la Plate-forme mondiale, qui constituent une constellation grandissante d'institutions et de mécanismes internationaux, régionaux et thématiques, et qui guide surtout les nombreuses initiatives des gouvernements et des organismes nationaux. La reconnaissance par l'Assemblée générale de l'ONU et par d'autres organisations intergouvernementales augmente, et il en est de même des ressources pour investir dans la réduction des risques de catastrophe. Un système de suivi et de rapports est maintenant en place. Est-ce que ce panorama est suffisant pour la tâche à réaliser ? Est-ce que les rôles des principales parties prenantes sont clairs et respectés ? Quelles sont les lacunes et les insuffisances ? Peuvent-elles être traitées avec les capacités et les mécanismes existants, ou des changements importants sont-ils nécessaires ?

b) Définition d'objectifs. Le Cadre d'action de Hyogo a été accepté en 2005 sur la base de la réduction qualitative, et non quantitative, des risques de catastrophe. Mais, comme la mise en œuvre du CAH se poursuit, il ya un besoin croissant d'objectifs quantitatifs, tant pour l'accomplissement des objectifs en termes de facteurs de risque associés (résultats) que pour l'investissement dans la réduction des risques de catastrophe (apports). Cela a été souligné lors de la session de 2009 de la Plate-forme mondiale pour la prévention des risques de catastrophe. Quel est l'état des lieux sur la quantification des différents aspects du risque et des mesures de réduction des risques ? Est-ce que les chiffres sont disponibles pour l'élaboration des politiques ? Sont-ils assez bons pour l'analyse des investissements publics ? Quels mécanismes et outils doivent être développés et mis en place afin de quantifier les demandes, besoins, dépenses, progrès, etc. ?

c) Synergies verticales. La responsabilité de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo incombe aux gouvernements, mais de nombreux autres niveaux d'action sont en cours aux niveaux internationaux, régionaux, nationaux, sous-nationaux et communautaires, et des rapports indiquent qu'ils ne sont pas systématiquement intégrés verticalement, ce qui se traduit par un impact faible sur les populations à risque. La participation communautaire à la réduction des risques et le renforcement de la résilience sont fondamentaux, de même que l'appropriation et le leadership par secteurs. Quels aménagements institutionnels sont nécessaires pour définir, relier entre elles et financer les mesures responsables nécessaires à tous les niveaux ? Quelles déterminations doivent être prises par les gouvernements et les organismes internationaux et régionaux principaux pour stimuler et soutenir cet objectif ?

d) Les causes profondes des risques. Les progrès accomplis à ce jour pour répondre à la priorité 4 du CAH, concernant les causes profondes des risques de catastrophe, tels que les établissements non planifiés, la dégradation de l'environnement et le manque de moyens de subsistance dans le domaine rural, seraient très limités. Il s'agit de domaines difficiles qui impliquent des forces puissantes de développement et d'entreprise d'une part, et des gouvernements ayant la capacité de diriger les processus politiques permettant de contrôler les externalités impliquées d'autre part. Est-ce que l'importance de ce domaine est reconnue de manière significative ? Sera-ce le principal obstacle à l'obtention des résultats du Cadre d'action de Hyogo ? Que faut-il faire pour accroître sensiblement l'action sur les causes profondes des risques ? Quels sont les facteurs économiques et les arguments en cause ?

e) Changement climatique. Le changement climatique est un secteur clé qui préoccupe la population et le gouvernement, et qui a des liens solides avec la réduction des risques de catastrophe. Est-ce qu'il y a suffisamment de progrès réalisés dans ces deux domaines pour réduire conjointement les risques et s'adapter aux conditions futures ? Disposons-nous d'une base conceptuelle adéquate pour les traiter conjointement ? Les liens existants entre les politiques et les aménagements institutionnels répondent-ils au besoin ? Disposons-nous des outils nécessaires ? Quels changements faut-il apporter aux concepts et aux approches concernant l'élaboration et l'exécution de la réduction des risques de catastrophe ?

3.4 Les **livrables clés** de l'Examen à mi-parcours sont donc envisagés comme

- des opportunités structurées pour l'ensemble des parties prenantes du Cadre d'action de Hyogo leur permettant d'interagir en favorisant une introspection sincère et de stimuler la créativité et l'innovation tournées vers le futur ; *afin d'obtenir*
- un ensemble de rapports d'évaluation spécifiques et contextuels élaborés aux niveaux pays, régionaux, institutionnels et thématiques, contenant des recommandations *pratiques*, regroupées dans une vue d'ensemble globale *stratégique*.
- *Un examen indépendant sera commandé afin de garantir un point de vue global sur les progrès du Cadre d'action de Hyogo. L'examen sera commandé par l'ONU/SIPC et guidé par le Conseil consultatif de l'Examen à mi-parcours du Cadre d'action de Hyogo.*

3.5 La **base initiale** servant de référence comparative à l'Examen à mi-parcours constitue notre meilleure analyse possible de l'information disponible¹¹ sur la situation qui prévalait au moment de la Conférence de Hyogo début 2005. Nous allons utiliser **les indicateurs de progrès** spécifiques conçus et promus par l'ONU/SIPC¹² et qui seront ajustés de manière pratique selon le besoin afin de tenir compte de l'information réelle qui est disponible et des questions spécifiques en train d'être analysées. Les critères **permettant d'évaluer l'étendue des progrès** réalisés dans chacune des dimensions ci-dessus seront représentés par l'échelle de réalisation à cinq points contenue dans l'Ensemble des indicateurs du CAH.

4. MODALITÉS DE L'EXAMEN À MI-PARCOURS

4.1 L'Examen à mi-parcours utilisera les processus existants du système SIPC ainsi que les informations disponibles, assurant ainsi une meilleure interconnexion et apportant de la clarté, de la cohérence et de la responsabilité à l'analyse qui en résulte. L'Examen à mi-parcours s'appuiera sur les capacités et l'expertise des partenaires de la SIPC à travers le monde. Ceci est essentiel pour l'objectif de renforcement de l'engagement et de la réalisation du Cadre d'action de Hyogo.

4.2 Pour la collecte d'informations et les analyses, les méthodes suivantes sont proposées, pilotées par les pays et les parties prenantes du CAH eux-mêmes :

- Examen des rapports disponibles provenant de pays et d'organismes associés aux systèmes de rédaction de rapports liés à la réduction des risques de catastrophe, ainsi que d'autres rapports concernant l'action humanitaire et le développement, tels que les rapports d'avancement sur le développement national des stratégies, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, etc.
- S'appuyer sur l'analyse contenue dans le Rapport d'évaluation mondial.
- Examen des programmes en cours, en utilisant les outils du *HFA Monitor*.
- Inviter les plates-formes nationales, régionales et thématiques à utiliser leurs prochaines réunions ou, si nécessaire, à organiser d'autres réunions, afin de mener des réflexions sur les progrès d'après une liste standardisée de questions, et produire leurs rapports de l'Examen à mi-parcours selon un format standardisé.

¹¹ Nous sommes conscients que cette information de référence ne sera pas exhaustive et qu'il faudra baser l'analyse sur les meilleures estimations possibles et des projections rétroactives.

¹² Les indicateurs de progrès : Orientations pour mesurer la réduction des risques de catastrophe et la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo. *SIPC, 2008*.

- Adresser une invitation générale aux organisations nationales, régionales et internationales (y compris les agences des Nations Unies, les institutions financières internationales, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, les ONG, les organismes universitaires et autres groupes de la société civile) afin de soumettre leurs propres réflexions sur les progrès réalisés selon un format standardisé.
- Commande de sous-études spécifiques sur des sujets clés, par exemple sur le financement et sur l'interface avec le changement climatique.
- Les contributions des organismes d'intervenants de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes sur des sujets spécifiques liés à l'Examen à mi-parcours sont les bienvenues.
- Procéder à des consultations spéciales avec les principaux groupes de parties prenantes, p.ex. les gouvernements donateurs en ce qui concerne le financement des stratégies ; ou, parmi les pays partageant une exposition commune à certains aléas ; la société civile et les perspectives collectives ; les organismes de recherche ; le secteur financier et privé.
- Utiliser une technologie moderne de communications sociales afin d'organiser des forums mondiaux et des e-conférences sur des thèmes choisis. Ici, l'intention est d'informer et d'apprendre, et de populariser et établir un climat favorable du public qui aura des répercussions à terme sur les politiques gouvernementales.

4.3 Un **Conseil consultatif de l'Examen à mi-parcours constitué** de membres choisis à cause de leurs capacités personnelles, ainsi que des experts indépendants, fournira des conseils et une supervision professionnelle. Le **Secrétariat de l'ONU SIPC** utilisera sa structure et ses systèmes habituels, et sera renforcé par un coordinateur de projet à temps plein qui aidera le Conseil consultatif et facilitera le processus de l'Examen à mi-parcours en coordonnant les efforts de contrôle des parties prenantes et la définition d'un cadre harmonisé de directives et de normes, afin de permettre des comparaisons, des analyses et des synthèses valables en temps utile. Un espace de travail électronique partagé sera mis à disposition par le biais des sites Web de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et de la Prévention, où tous les documents, les rapports et les études seront téléchargés et disponibles.

Cadre conceptuel de l'Examen à mi-parcours du Cadre d'action de Hyogo

Historique

La Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes s'est tenue, sur décision de l'Assemblée générale des Nations Unies, dans la ville de Kobe, à Hyogo au Japon, du 18 au 22 janvier 2005¹. Elle a adopté le *Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015* (CAH) comme un plan d'action stratégique et systématique pour guider les efforts nationaux et internationaux afin de réduire les vulnérabilités et les risques induits par les aléas naturels et les processus causés par l'homme. Le Cadre d'action de Hyogo stipule que sa mise en œuvre « sera examinée de façon appropriée » et demande à la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (ONU/SIPC) de « préparer des examens périodiques sur les progrès accomplis en vue d'atteindre [ses] objectifs et priorités... et de fournir des rapports et des synthèses à l'Assemblée [générale] et à d'autres organismes des Nations Unies... établis à partir des informations provenant des plates-formes nationales, des organisations régionales et internationales et d'autres parties prenantes. ». Anticipant l'approche du point milieu du Cadre d'action de Hyogo, le Secrétaire général de l'ONU a indiqué à l'Assemblée générale en 2008 que la deuxième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe (RRC) commencerait en juin 2009 l'Examen à mi-parcours du Cadre d'action de Hyogo attendu d'ici à 2010 ; cela a été bien accueilli par l'Assemblée générale. La deuxième session de la Plate-forme mondiale tenue à Genève entre le 16 et 19 juin 2009 a discuté de l'étendue des travaux et des modalités de l'Examen à mi-parcours et a conclu qu'il devrait « aborder des questions stratégiques et fondamentales concernant sa mise en œuvre d'ici 2015 et au-delà ».

Ce document décrit brièvement les questions auxquelles l'Examen à mi-parcours s'efforcera de répondre, les outils méthodologiques qui seront utilisés pour trouver des réponses à ces questions et le calendrier de réalisation de ce processus.

Objectif

L'objectif principal de l'Examen à mi-parcours est de fournir une analyse critique de la mise en œuvre du Cadre de Hyogo pendant les cinq premières années de son existence en vue d'améliorer sa mise en œuvre continue jusqu'en 2015 et d'apporter des réflexions initiales sur un éventuel cadre international futur concernant la réduction des risques de catastrophe qui prendrait sa suite au-delà de 2015.

Méthodologie

L'examen sera coordonné par le Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (ONU/SIPC) qui sera chargé de rechercher les contributions des parties prenantes pertinentes, y compris par l'utilisation de ressources en ligne ; le recrutement de consultants ; la compilation et l'analyse des informations reçues et la publication d'un rapport complet de l'Examen à mi-parcours début 2011.

Un ensemble de questions stratégiques générales, avec des sous-questions pertinentes, a été formulé en vue de fournir des informations sur le degré de progression du Cadre de Hyogo jusqu'à présent : quels sont les éléments qui ont freiné ou favorisé sa mise en œuvre, comment les pays et les communautés peuvent-ils approfondir leurs engagements et leur action pour assurer une « réduction substantielle des pertes » dans le contexte mondial changeant pour la réduction des risques de catastrophe, et quels éléments pertinents émergent à ce stade pour maintenir une attention continue et une action au niveau national et international pour la RRC au-delà de 2015.

Afin d'assurer que le processus qualitatif utilisé pour cet Examen est aussi minutieux et fiable que possible, différents outils analytiques seront utilisés. Cela va assurer une large participation des parties prenantes impliquées, permettre la validation croisée des conclusions à mesure que l'Examen progresse et, tout aussi important, contribuer éventuellement à une plus grande adhésion des conclusions de l'Examen par toutes les parties prenantes.

¹ Résolution 58/214 de l'Assemblée générale

L'Examen contiendra donc :

- a) L'examen des rapports et des études existants
- b) Les résultats des ateliers structurés organisés au niveau régional et national
- c) Des études approfondies
- d) Des entretiens individuels avec des informateurs clés
- e) Des débats en ligne

a) Examen des rapports et des études existants

Un examen documentaire sera effectué par un consultant dédié afin d'élaborer une étude indépendante qui servira de référence quant au panorama de réduction des risques de catastrophe au moment de l'adoption du CAH. Lors de cet examen documentaire, une attention spéciale sera portée aux documents suivants : Les rapports nationaux et régionaux des progrès du CAH 2007 et 2009 ; les examens et les évaluations de la ONU/SIPC ; le Rapport d'évaluation mondiale 2009 ; le rapport national et régional des Objectifs du millénaire pour le développement ; les résultats de la plate-forme mondiale 2007 et 2009 ; les rapports thématiques, notamment sur les questions transversales ; les rapports au niveau communautaire, national et régional. L'examen documentaire fournira également des informations utiles sur les tendances mondiales et les questions qui ont émergé au cours de ces cinq dernières années. En outre, une attention particulière sera accordée aux rapports et études existant au niveau national et communautaire qui pourraient donner un aperçu focalisé sur des questions thématiques spécifiques. Les Bureaux régionaux de l'ONU/SIPC contribueront à identifier ces études.

Qui mène l'action : Secrétariat de l'ONU/SIPC, consultant indépendant pour l'état des lieux indépendant

Quand : Étude commandée en février 2010 et complétée en avril 2010 ;

Examen des études thématiques locales en cours entre février 2010 et décembre 2010

b) Les résultats des ateliers structurés organisés au niveau régional et national Des ateliers structurés se tiendront au niveau régional et, si possible, au niveau national, afin de se concentrer sur les questions clés identifiées pour l'examen en vue de recueillir les commentaires stratégiques des principaux acteurs. La planification et l'organisation de ces ateliers seront facilitées par le coordinateur principal de l'Examen ou par les Bureaux régionaux de l'ONU/SIPC. Les réunions nationales seront animées par les parties prenantes nationales sur la base d'un guide structuré fourni par l'ONU/SIPC. Un atelier thématique peut également être organisé conjointement avec des ateliers régionaux, pour pouvoir se focaliser sur une question thématique spécifique pertinente à la région.

Qui mène l'action : Le secrétariat de l'ONU/SIPC, les bureaux régionaux de l'ONU/SIPC, la Plate-forme régionale et nationale

Quand : De février 2010 à août 2010

c) Etudes approfondies

Un nombre limité de sujets d'études thématiques spécifiques sera identifié par l'ONU/SIPC, tandis que des consultants indépendants, les États membres et les institutions nationales seront invités à entreprendre ces études dans le but d'obtenir une vision plus analytique et approfondie sur des questions d'une importance capitale quant à la progression du CAH. Une liste de sujets de ces études sera disponible début février 2010.

Qui mène l'action : Le secrétariat de l'ONU/SIPC, des consultants indépendants, les États membres et les groupes de réflexion

Quand : Les études seront menées entre avril et décembre 2010

d) Entretiens individuels

Des personnes clés vont être contactées par l'ONU/SIPC pour des entretiens individuels afin d'obtenir une perspective historique spécifique et des réflexions sur la mise en œuvre future du Cadre d'action de Hyogo jusqu'en 2015 et au-delà. Ces entretiens auront lieu selon un ensemble structuré de questions communes à l'ensemble de l'Examen.

Qui mène l'action : Le Secrétariat de l'ONU/SIPC

Quand : D'avril 2010 à août 2010

e) Débats en ligne

Quelques débats en ligne seront organisés par l'ONU/SIPC avec le même ensemble de questions clés communs à tout l'Examen, et animés par un haut fonctionnaire pour atteindre une audience aussi large que possible et obtenir des points de vue que les autres méthodes ci-dessus n'auraient pas forcément permis d'obtenir.

Qui mène l'action : Le secrétariat de l'ONU/SIPC et un cadre supérieur à identifier

Quand : De mai 2010 à juillet 2010

Focus chronologique de l'Examen

Les outils méthodologiques ci-dessus mettront l'accent sur deux phases temporelles interconnectées. Chaque phase dispose d'un ensemble de questions clés identifiées. Il convient de noter que ces questions sont étroitement liées et que l'enquête sur l'une informera l'autre.

- 2005 - 2010 Cette phase sera rétrospective et cherchera à identifier les domaines de réussite et le potentiel d'amélioration au niveau thématique et géographique.
- 2010 – 2015 Cette phase sera prospective et veillera à ce que les nouveaux développements apparus sur la scène de la réduction des risques de catastrophe depuis l'adoption du Cadre d'action de Hyogo peuvent être adaptés correctement lors du prochain cycle de cinq ans de la mise en œuvre du CAH. Elle comprendra également une orientation stratégique à long terme qui cherchera à identifier les questions clés que la communauté de réduction des risques de catastrophe veut garder à l'esprit tout en commençant à planifier les futurs instruments multilatéraux pour la réduction des risques de catastrophe.

Groupe consultatif de l'Examen à mi-parcours

Un groupe consultatif pour l'Examen à mi-parcours a été nommé par le Représentant spécial du Secrétaire général pour la réduction des risques de catastrophe, afin de fournir des conseils qui permettront d'améliorer la pertinence, la qualité et l'utilité de l'issue de l'Examen à mi-parcours du Cadre d'action de Hyogo. Le Groupe consultatif de l'Examen à mi-parcours pour le Cadre d'action de Hyogo donnera des conseils techniques et stratégiques au processus de l'Examen et contribuera à sa diffusion, son acceptation et son suivi.

Calendrier de la mise en œuvre de l'Examen

Le cœur des travaux d'information de fond de l'Examen se déroulera entre janvier et août 2010 afin de rapporter d'une manière significative ses principales conclusions lors du prochain Rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur la mise en œuvre de la stratégie internationale de prévention des risques de catastrophe, qui sera remis début août 2010. Une publication exhaustive sur l'Examen à mi-parcours sera publiée sous forme de document indépendant à l'issue de l'Examen à mi-parcours, probablement début 2011.

Ce calendrier permettra à la communauté de réduction des risques de catastrophe de participer avec une voix influente au débat sur l'examen des Objectifs du millénaire pour le développement qui aura lieu en automne 2010 et qui fournira une occasion unique de travailler à une intégration plus complète de la réduction des risques de catastrophe dans les travaux de développement.

Questions clés et sous-questions avec un focus chronologique

Focus 2005-2010

Résultats escomptés du Cadre d'action de Hyogo

Question clé 1

D'après votre expérience, le Cadre d'action de Hyogo a-t-il contribué au cours des cinq dernières années à la réduction des pertes dues aux catastrophes dans les communautés et les pays dans le pays X / la région Y ?

Logique : *Les risques de catastrophe continuent d'augmenter en raison, entre autres, des pratiques inappropriées de développement socio-économique et des investissements insuffisants en matière de réduction des risques de catastrophe. Cette question vise à savoir si le Cadre d'action de Hyogo est perçu comme un instrument déterminant permettant d'atteindre les résultats attendus, et à quel point les facteurs extérieurs au domaine du Cadre, tels que les politiques de développement, les priorités nationales et l'aide multilatérale, entre autres, peuvent faire dérailler, retarder ou empêcher la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo.*

Objectif : *Cette question sera examinée avec les spécialistes et les politiciens impliqués dans la mise en œuvre de la RRC au moyen d'entretiens individuels, ainsi qu'avec plusieurs parties prenantes par le biais d'ateliers régionaux et, si possible, nationaux.*

Sous-questions

- 1.1 Quelles sont les trois plus importantes réalisations qui ont contribué à réduire les pertes dues aux catastrophes grâce à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo dans le pays X / la région Y ?
- 1.2 Quels sont les trois éléments les plus importants qui ont empêché le Cadre d'action de Hyogo d'atteindre son résultat attendu, c'est-à-dire la réduction des pertes dues aux catastrophes ?

Objectifs stratégiques du Cadre d'action de Hyogo

Question clé 2

Comment le Cadre d'action de Hyogo a communiqué la prise de décision ou la fixation des priorités dans le pays X / la région Y ?

Logique : *Le Cadre d'action de Hyogo fournit un ensemble précis de tâches essentielles qui doivent être effectuées au niveau national et régional pour assurer sa mise en œuvre et son suivi. Cette question vise à déterminer dans quelle mesure les tâches prescrites par le Cadre d'action de Hyogo et les renseignements qu'elles génèrent sont pris en considération par les politiques et les décideurs au niveau national et dans une plus large mesure, au niveau régional. Ces tâches comprennent : l'établissement d'évaluations de référence nationale de l'état des risques de catastrophe dans un pays ou une région ; la publication et la mise à jour d'un résumé des programmes nationaux de réduction des risques de catastrophe, et l'élaboration de procédures internes pour examiner les progrès nationaux, y compris des systèmes d'analyse de la rentabilité.*

Objectif : *Cette question sera examinée par le biais d'ateliers régionaux (et nationaux si possible), d'entretiens individuels et de débats en ligne.*

Sous-question

- 2.1 Comment les mécanismes de rapport du Cadre d'action de Hyogo soutiennent-ils sa mise en œuvre ?

Question clé 3

Quels sont les éléments du Cadre d'action de Hyogo qui ont fonctionné moins bien en termes de réduction des risques de catastrophe dans le pays X / la région Y et pourquoi ?

Logique : *Une quantité importante d'informations sur les mesures prises pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo est disponible dans l'outil HFA Monitor et les études spécifiques correspondantes. Ce qui est moins évident c'est : qu'est-ce qui entrave la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo dans certains pays et certaines régions, ainsi que dans certains domaines thématiques ? Quelles sont les principales contraintes et comment peuvent-elles être surmontées ?*

Objectif : *Cette question sera examinée par le biais d'ateliers régionaux (et nationaux si possible), d'entretiens individuels et de débats en ligne.*

Sous-questions

- 3.1 Quels sont les trois facteurs les plus critiques qui ont empêché d'être efficaces dans les domaines identifiés dans la question 3 ci-dessus ?
- 3.2 Quelles sont les contraintes spécifiques pour démarrer ou accroître les investissements en matière de réduction des risques de catastrophe dans le pays X / la région Y ?

Priorités d'action du Cadre d'action de Hyogo**Question clé 4**

D'après votre expérience, le Cadre d'action de Hyogo encourage-t-il suffisamment la participation communautaire et l'utilisation des connaissances locales pour réduire les risques de catastrophe ? C'est-à-dire dans le pays X / la région Y, les communautés et les autorités locales sont-elles habilitées, et les connaissances locales et les actions communautaires sont-elles utilisées pour gérer et réduire les risques de catastrophe ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ne le sont-elles pas ?

Logique : *Un paradigme important de réduction des risques de catastrophe est la participation efficace des collectivités et des autorités locales dans la planification des approches intégrées et multirisques des catastrophes naturelles. Les études et les rapports du HFA Monitor montrent cependant que cela ne se produit pas avec la cohérence nécessaire et dans tous les domaines. Cette question vise à identifier les raisons pour lesquelles les synergies verticales sont si difficiles à obtenir et les pratiques qui se sont révélées efficaces pour surmonter ce problème.*

Objectif : *Cette question sera examinée avec des spécialistes, des dirigeants communautaires et les politiciens impliqués dans la mise en œuvre de la RRC au moyen d'entretiens individuels, d'ateliers régionaux (et nationaux si possible), d'une étude approfondie et d'un atelier thématique.*

Sous-questions

- 4.1 Comment le gouvernement central a-t-il communiqué les suggestions et les engagements du Cadre d'action de Hyogo au gouvernement local ? Les gouvernements locaux sont-ils habilités par la législation correspondante et les allocations budgétaires à mettre en œuvre les plans appropriés de réduction des risques de catastrophe ?
- 4.2 Quels mécanismes institutionnels au niveau national sont chargés d'assurer ce lien avec les administrations locales et les organismes communautaires ?

Question clé 5

D'après votre expérience, est-ce qu'il existe dans le pays X / la région Y une culture de la sécurité et de la résilience à l'échelle du grand public ? Par exemple, les gens du pays X / de la région Y cherchent-ils des informations sur la sécurité du sol, les structures des immeubles, etc. avant de construire ou d'acheter des propriétés ? Attendent-ils des hommes politiques qu'ils aient des plans nationaux et locaux de réduction des risques ? Est-ce qu'ils souscrivent, ou sont-ils obligés par la loi de souscrire une assurance pour leurs propriétés, récoltes et moyens d'existence s'ils vivent dans les zones sujettes aux catastrophes ? Sont-ils pleinement informés, formés si nécessaire (et équipés) sur ce qu'ils doivent faire en cas de catastrophe ?

Logique : *Bien que la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo incombe aux gouvernements nationaux et aux organisations régionales et internationales, c'est souvent grâce à des actions individuelles de citoyens éclairés et conscients que les pertes dues aux catastrophes sont réduites au minimum. La sensibilisation du grand public et l'action est également importante pour exiger et provoquer des changements au niveau politique et national. Cette question vise à étudier comment une telle sensibilisation du public est générée et soutenue. Qui sont les acteurs les plus influents pouvant produire une telle sensibilisation du public ? À cet égard, quel rôle pourraient jouer les femmes en tant qu'agents du changement ?*

Objectif : *Cette question sera examinée avec des dirigeants et des organisations communautaires par le biais d'entretiens individuels, d'ateliers régionaux (et si possible nationaux) et d'une étude approfondie.*

Sous-questions

- 5.1 Si vous avez répondu OUI à la question 5 ci-dessus : À votre avis, quels sont les trois principaux éléments qui ont contribué à la création d'une telle culture au niveau du grand public ? Combien de temps a-t-il fallu pour qu'une telle culture se développe et que les comportements associés s'installent dans le grand public ?
- 5.2 Si vous avez répondu NON à la question 5 ci-dessus : À votre avis, quels sont les trois éléments principaux, à tous les niveaux (gouvernement, médias, institutions publiques, organismes communautaires, coopération internationale, etc.) qui devraient être mis en place afin de développer une telle culture ?

Question clé 6

Comment la mise en œuvre de la Priorité d'action 4 du Cadre d'action de Hyogo, visant à la réduction des facteurs de risque sous-jacents, peut être renforcée ?

Logique : *Il existe une abondante bibliographie, y compris le Rapport d'évaluation mondial et le rapport « Clouds but little rain... Views from the Frontline » indiquant que la réduction des facteurs sous-jacents des risques de catastrophe demeure le plus grand défi pour la mise en œuvre du CAH. Cette question vise à examiner les raisons de cette difficulté en vue d'identifier des solutions qui pourraient aider à ce que la mise en œuvre de la priorité d'action 4 soit mieux considérée à l'échelon national et international.*

Objectif : *Cette question sera examinée avec des dirigeants et des organisations communautaires au moyen d'entretiens individuels et d'ateliers régionaux (et si possible nationaux).*

Sous-questions

- 6.1 D'après votre expérience, quel a été le meilleur moyen d'intégrer la RRC dans les politiques de développement et les programmes ?
- 6.2 Comment faire pour que l'importance de traiter les causes profondes des risques de catastrophe fasse partie des priorités de l'agenda international ?

Focus 2010-2015

Future mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo

Question clé 7

Quelles sont aujourd'hui les trois choses les plus importantes dont le pays X / la région Y aurait besoin de la part de la communauté internationale afin de poursuivre la mise en œuvre du CAH au niveau national et local ?

Logique : *Le CAH a reconnu qu'un environnement international propice était primordial pour stimuler et développer les connaissances, les capacités et les motivations nécessaires afin de bâtir des collectivités et des nations résilientes face aux catastrophes. Cette question vise à examiner ce qui doit encore être réalisé pour que les états et les collectivités puissent accroître leur résilience face aux catastrophes nationales.*

Objectif : *Cette question sera examinée par le biais d'entretiens individuels, d'ateliers régionaux (et si possible nationaux) et d'une étude approfondie.*

Sous-questions

- 7.1 Quels sont les ajustements qui seraient utiles le cas échéant dans les structures internationales de réduction des risques de catastrophe pour aider à accélérer la mise en œuvre du CAH ?
- 7.2 Quel type d'instruments financiers et de mécanismes de surveillance seraient utiles pour soutenir l'action de la RRC au niveau national, local et communautaire ?

Question clé 8

Comment l'adaptation au changement climatique devrait être intégrée à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo au cours des cinq prochaines années ? **Logique :** *Bien que le CAH ait reconnu l'importance de promouvoir l'intégration de la réduction des risques associée au changement climatique dans les stratégies de réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique, ce n'est qu'au cours de ces dernières années que ce sujet a pris de l'importance au sein du débat international. Cette question vise à examiner les solutions permettant d'intégrer la programmation et le financement de l'adaptation au changement climatique à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo dans les cinq prochaines années et au-delà.*

Objectif : *Cette question sera examinée par le biais d'un débat en ligne, d'entretiens individuels et d'une étude approfondie.*

Sous-questions

- 8.1 Quel genre de liens politiques et de programmation se sont révélés utiles pour l'intégration de la RRC à l'adaptation au changement climatique ?
- 8.2 Quels seraient les aménagements institutionnels les plus propices au niveau national pour obtenir une meilleure intégration entre la RRC et l'adaptation au changement climatique ?

Question clé 9

À votre avis, quel genre d'outil/instrument international serait le plus utile pour permettre à la RRC de continuer à suivre le CAH-delà de 2015 ?

Logique : *Cette question vise à examiner si un instrument international pour la réduction des risques de catastrophe post-CAH doit également être de nature volontaire ; s'il ya suffisamment d'intérêt et d'élan international pour mettre en place une campagne afin de promouvoir puis négocier avec succès un instrument juridiquement contraignant.*

Objectif : *Cette question sera examinée par le biais d'entretiens individuels, d'ateliers régionaux (et si possible nationaux) et de débats en ligne.*

Sous-questions

- 9.1 Est-ce que la mise en place d'objectifs nationaux et internationaux spécifiques aidera à améliorer l'impact de la RRC au niveau national et local ?
- 9.2 Quel genre de structures/instruments/mécanismes internationaux institutionnels seraient plus utiles pour continuer à accélérer et à soutenir les travaux de réduction des risques ?
- 9.3 Le CAH est un instrument volontaire international. Le caractère volontaire du CAH a-t-il joué un rôle positif ou négatif dans sa mise en œuvre et son acceptation au niveau national et international ?

Questions clés pour l'Examen à mi-parcours du Cadre d'action de Hyogo

Annexe 1

	État des lieux	Ateliers régionaux	Ateliers thématiques	Études approfondies	Entretiens individuels	Débats en ligne
<p>Question clé 1 :</p> <p>D'après votre expérience, le Cadre d'action de Hyogo a-t-il contribué au cours des cinq dernières années à la réduction des pertes dues aux catastrophes dans les communautés et les pays dans le pays X / la région Y ?</p> <p>Sous-questions :</p> <p>1.1 Quelles sont les trois plus importantes réalisations qui ont contribué à réduire les pertes dues aux catastrophes grâce à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo dans le pays X / la région Y ?</p> <p>1.2 Quels sont les trois éléments les plus importants qui ont empêché le Cadre d'action de Hyogo d'atteindre son résultat attendu, c'est-à-dire la réduction des pertes dues aux catastrophes ?</p>	✓	✓			✓	
<p>Question clé 2 :</p> <p>Comment le Cadre d'action de Hyogo a-t-il communiqué la prise de décision ou la fixation des priorités dans le pays X / la région Y ?</p> <p>Sous-question :</p> <p>2.1 Comment les mécanismes de rapport du Cadre d'action de Hyogo soutiennent-ils sa mise en œuvre ?</p>		✓			✓	✓
<p>Question clé 3 :</p> <p>Quels sont les éléments du Cadre d'action de Hyogo qui ont fonctionné moins bien en termes de réduction des risques de catastrophe dans le pays X / la région Y et pourquoi ?</p> <p>Sous-questions :</p> <p>3.1 Quels sont les trois facteurs les plus critiques qui ont empêché d'être efficaces dans les domaines identifiés dans la question 3 ci-dessus ?</p> <p>3.2 Quelles sont les contraintes spécifiques pour démarrer ou accroître les investissements en matière de réduction des risques de catastrophe dans le pays X / la région Y ?</p>		✓			✓	✓
<p>Question clé 4 :</p> <p>D'après votre expérience, le Cadre d'action de Hyogo encourage-t-il suffisamment la participation communautaire et l'utilisation des connaissances locales pour réduire les risques de catastrophe ? C'est-à-dire dans le pays X / la région Y, les communautés et les autorités locales sont-elles habilitées, et les connaissances locales et les actions communautaires sont-elles utilisées pour gérer et réduire les risques de catastrophe ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ne le sont-elles pas ?</p> <p>Sous-questions :</p> <p>4.1 Comment le gouvernement central a-t-il communiqué les suggestions et les engagements du Cadre d'action de Hyogo au gouvernement local ? Les gouvernements locaux sont-ils habilités par la législation correspondante et les allocations budgétaires à mettre en œuvre les plans appropriés de réduction des risques de catastrophe ?</p> <p>4.2 Quels mécanismes institutionnels au niveau national sont chargés d'assurer ce lien avec les administrations locales et les organismes communautaires ?</p>		✓	✓	✓	✓	

	État des lieux	Ateliers régionaux	Ateliers thématiques	Études approfondies	Entretiens individuels	Débats en ligne
<p>Question clé 5 :</p> <p>D'après votre expérience, est-ce qu'il existe dans le pays X / la région Y une culture de la sécurité et de la résilience à l'échelle du grand public ? Par exemple, les gens du pays X / de la région Y cherchent-ils des informations sur la sécurité du sol, les structures des immeubles, etc. avant de construire ou d'acheter des propriétés ? Attendent-ils des hommes politiques qu'ils aient des plans nationaux et locaux de réduction des risques ? Est-ce qu'ils souscrivent, ou sont-ils obligés par la loi de souscrire une assurance pour leurs propriétés, récoltes et moyens d'existence s'ils vivent dans les zones sujettes aux catastrophes ? Sont-ils pleinement informés, formés si nécessaire (et équipés) sur ce qu'ils doivent faire en cas de catastrophe ?</p> <p>Sous-questions :</p> <p>5.1 Si vous avez répondu OUI à la question 5 ci-dessus : À votre avis, quels sont les trois principaux éléments qui ont contribué à la création d'une telle culture au niveau du grand public ? Combien de temps a-t-il fallu pour qu'une telle culture se développe et que les comportements associés s'installent dans le grand public ?</p> <p>5.2 Si vous avez répondu NON à la question 5 ci-dessus : À votre avis, quels sont les trois éléments principaux, à tous les niveaux (gouvernement, médias, institutions publiques, organismes communautaires, coopération internationale, etc.) qui devraient être mis en place afin de développer une telle culture ?</p>		✓		✓	✓	
<p>Question clé 6 :</p> <p>Comment la mise en œuvre de la Priorité d'action 4 du Cadre d'action de Hyogo, visant à la réduction des facteurs de risque sous-jacents, peut être renforcée ?</p> <p>Sous-questions :</p> <p>6.1 D'après votre expérience, quel a été le meilleur moyen d'intégrer la RRC dans les politiques de développement et les programmes ?</p> <p>6.2 Comment faire pour que l'importance de traiter les causes profondes des risques de catastrophe fasse partie des priorités de l'agenda international ?</p>		✓			✓	
<p>Question clé 7 :</p> <p>Quelles sont aujourd'hui les trois choses les plus importantes dont le pays X / la région Y aurait besoin de la part de la communauté internationale afin de poursuivre la mise en œuvre du CAH au niveau national et local ?</p> <p>Sous-questions :</p> <p>7.1 Quels sont les ajustements qui seraient utiles le cas échéant, dans les structures internationales de réduction des risques de catastrophe pour aider à accélérer la mise en œuvre du CAH ?</p> <p>7.2 Quel type d'instruments financiers et de mécanismes de surveillance seraient utiles pour soutenir l'action de la RRC au niveau national, local et communautaire ?</p>		✓	✓	✓	✓	

	État des lieux	Ateliers régionaux	Ateliers thématiques	Études approfondies	Entretiens individuels	Débats en ligne
<p>Question clé 5 :</p> <p>D'après votre expérience, est-ce qu'il existe dans le pays X / la région Y une culture de la sécurité et de la résilience à l'échelle du grand public ? Par exemple, les gens du pays X / de la région Y cherchent-ils des informations sur la sécurité du sol, les structures des immeubles, etc. avant de construire ou d'acheter des propriétés ? Attendent-ils des hommes politiques qu'ils aient des plans nationaux et locaux de réduction des risques ? Est-ce qu'ils souscrivent, ou sont-ils obligés par la loi de souscrire une assurance pour leurs propriétés, récoltes et moyens d'existence s'ils vivent dans les zones sujettes aux catastrophes ? Sont-ils pleinement informés, formés si nécessaire (et équipés) sur ce qu'ils doivent faire en cas de catastrophe ?</p> <p>Sous-questions :</p> <p>5.1 Si vous avez répondu OUI à la question 5 ci-dessus : À votre avis, quels sont les trois principaux éléments qui ont contribué à la création d'une telle culture au niveau du grand public ? Combien de temps a-t-il fallu pour qu'une telle culture se développe et que les comportements associés s'installent dans le grand public ?</p> <p>5.2 Si vous avez répondu NON à la question 5 ci-dessus : À votre avis, quels sont les trois éléments principaux, à tous les niveaux (gouvernement, médias, institutions publiques, organismes communautaires, coopération internationale, etc.) qui devraient être mis en place afin de développer une telle culture ?</p>		✓		✓	✓	
<p>Question clé 6 :</p> <p>Comment la mise en œuvre de la Priorité d'action 4 du Cadre d'action de Hyogo, visant à la réduction des facteurs de risque sous-jacents, peut être renforcée ?</p> <p>Sous-questions :</p> <p>6.1 D'après votre expérience, quel a été le meilleur moyen d'intégrer la RRC dans les politiques de développement et les programmes ?</p> <p>6.2 Comment faire pour que l'importance de traiter les causes profondes des risques de catastrophe fasse partie des priorités de l'agenda international ?</p>		✓			✓	
<p>Question clé 7 :</p> <p>Quelles sont aujourd'hui les trois choses les plus importantes dont le pays X / la région Y aurait besoin de la part de la communauté internationale afin de poursuivre la mise en œuvre du CAH au niveau national et local ?</p> <p>Sous-questions :</p> <p>7.1 Quels sont les ajustements qui seraient utiles le cas échéant, dans les structures internationales de réduction des risques de catastrophe pour aider à accélérer la mise en œuvre du CAH ?</p> <p>7.2 Quel type d'instruments financiers et de mécanismes de surveillance seraient utiles pour soutenir l'action de la RRC au niveau national, local et communautaire ?</p>		✓	✓	✓	✓	

	État des lieux	Ateliers régionaux	Ateliers thématiques	Études approfondies	Entretiens individuels	Débats en ligne
<p>Question clé 8 :</p> <p>Comment l'adaptation au changement climatique devrait être intégrée à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo au cours des cinq prochaines années ?</p> <p>Sous-questions :</p> <p>8.1 Quel genre de liens politiques et de programmation se sont révélés utiles pour l'intégration de la RRC à l'adaptation au changement climatique ?</p> <p>8.2 Quels seraient les aménagements institutionnels les plus propices au niveau national pour obtenir une meilleure intégration entre la RRC et l'adaptation au changement climatique ?</p>				✓	✓	✓
<p>Question clé 9 :</p> <p>À votre avis, quel genre d'outil/instrument international serait le plus utile pour permettre à la RRC de continuer à suivre le CAH-delà de 2015 ?</p> <p>Sous-questions :</p> <p>9.1 Est-ce que la mise en place d'objectifs nationaux et internationaux spécifiques aidera à améliorer l'impact de la RRC au niveau national et local ?</p> <p>9.2 Quel genre de structures/instruments/mécanismes internationaux institutionnels seraient plus utiles pour continuer à accélérer et à soutenir les travaux de réduction des risques ?</p> <p>9.3 Le CAH est un instrument volontaire international. Le caractère volontaire du CAH a-t-il joué un rôle positif ou négatif dans sa mise en œuvre et son acceptation au niveau national et international ?</p>		✓			✓	✓

Groupe consultatif de l'Examen à mi-parcours du Cadre d'action de Hyogo

MME. FATMA EL MALLAH

Conseillère auprès du Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes sur les changements climatiques

Mme Fatma El Mallah a été directrice de l'environnement, du logement et du développement durable, ainsi que directrice du Secrétariat technique du Conseil des Ministères arabes chargés de l'environnement (CAMRE) pour la période 1994-2009. Depuis décembre 2009, elle a été nommée conseillère auprès du Secrétaire général de la Ligue des États arabes sur les changements climatiques.

DR. MARIANNE FAY

*Économiste en chef pour le Réseau du développement durable de la Banque mondiale
Co-directrice, Rapport sur le développement dans le monde 2010*

Le Dr Marianne Fay est la nouvelle économiste en chef du Réseau du développement durable et la co-directrice du Rapport sur le développement dans le monde 2010 sur les changements climatiques. Elle a occupé des postes dans les différentes régions de la Banque mondiale travaillant sur l'infrastructure, l'urbanisation et plus récemment, l'adaptation au changement climatique. Ses recherches portent principalement sur le rôle de l'infrastructure et de l'urbanisation dans le développement, avec un intérêt particulier aux questions liées à la pauvreté urbaine. Elle est l'auteur de plusieurs articles et livres sur ces sujets. Mme Fay a récemment été nommée comme la nouvelle économiste en chef pour le réseau du développement durable de la Banque mondiale - un poste qu'elle occupera après avoir terminé le Rapport sur le développement dans le monde, en automne 2009.

DR. MARCO FERRARI

Consultant indépendant

Le Dr Marco Ferrari a été président du Comité principal de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes en janvier 2005 qui a conduit à l'adoption du Cadre d'action de Hyogo. Depuis 1975, il a joué un rôle actif dans le développement et la coopération et a travaillé pour l'Agence suisse pour le développement et la coopération (Ministère suisse des affaires étrangères) en tant que chef adjoint du Département d'aide humanitaire. Il a également servi comme le Représentant permanent de la Suisse au Comité de la haute planification civile d'urgence de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Il est actuellement membre du conseil d'administration du Davos Forum global des risques (FGR).

MME. SUSANNE FRUEH

Secrétaire exécutif, Corps commun d'inspection des Nations Unies

Mme Susanne Frueh a plus de 25 années d'expérience professionnelle dans le développement international couvrant l'aide publique au développement, l'aide humanitaire ainsi que les situations post-conflit. Auparavant, Mme Frueh a été présidente de la Coalition d'évaluation du tsunami et chef de l'évaluation pour le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Elle a occupé de nombreux postes au sein de l'Organisation des Nations Unies.

M. RONALD JACKSON

*Co-président du Réseau interaméricain pour l'atténuation des effets des catastrophes de l'OÉA
Directeur général, Bureau pour la préparation aux catastrophes et la gestion des urgences*

En tant que directeur général du Bureau pour la préparation aux catastrophes et la gestion des urgences, M. Ronald Jackson joue un rôle essentiel dans l'élaboration de la politique nationale jamaïcaine dans les domaines de la préparation aux catastrophes et d'intervention d'urgence. M. Jackson est un urbaniste et environnementaliste de formation. Il a également travaillé avec Alcan Jamaica Ltd, l'Urban Development Corporation et la Green Island Planning Authority.

DR. MUKESH KAPILA

*Sous-secrétaire général, Société nationale et le développement des connaissances
Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*

Le Dr Mukesh Kapila a servi comme Chef des conflits et des affaires humanitaires au ministère du gouvernement du Royaume-Uni pour le Développement international, avant de rejoindre l'Organisation des Nations Unies en tant que conseiller spécial, tout d'abord, en Afghanistan, puis au Bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme à Genève. Il fut aussi le résident de l'ONU et le coordonnateur des opérations humanitaires et le représentant résident du Programme de développement des Nations Unies pour le Soudan, avant de rejoindre l'Organisation mondiale de la santé en tant que directeur dans le Département de l'action sanitaire en situation de crise et, par la suite, en tant que représentant spécial du Secrétaire général de la FICR.

Mme. METTE LINDAHL-OLSSON

*Président du Forum européen pour la réduction des risques de catastrophe
Directrice du Département des aléas naturels et des infrastructures critiques à l'Agence suédoise des contingences civiles (MSB).*

Mme Mette Lindahl Olsson est un Ingénieur sécurité incendie de formation et a plus de vingt ans d'expérience dans le domaine de la protection civile, de la prévention et des catastrophes naturelles. Elle a été Chef de la planification pour la Section de la construction et de l'environnement (Département de prévention des accidents) à l'Agence suédoise des services de secours. Actuellement, elle est le point de liaison national suédois pour le Cadre d'action de Hyogo et en 2010 elle occupe le poste de Présidente du Forum européen pour la réduction des risques de catastrophe.

PROF. VIRGINIA MURRAY

Chef des phénomènes extrêmes et de la protection de la santé, Agence de protection de la santé/FEREEC, Royaume-Uni.

Prof. Virginia Murray est un expert dans la préparation et la gestion des incidents chimiques. En outre, elle est membre du Comité scientifique et technique de l'ONU/SICP et professeur de toxicologie clinique à l'unité des poisons de l'hôpital Guys. Dans le passé, elle a été conseillère auprès d'organismes gouvernementaux et universitaires sur les incidents chimiques et toxicologiques.

M. KENZO OSHIMA

Premier vice-président de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA)

M. Kenzo Oshima a occupé les fonctions de Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York (2005-2007) et a été nommé Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence pour le Bureau de la Coordination des affaires humanitaires entre janvier 2001 et juin 2003. Il a également occupé le poste d'ambassadeur du Japon en Australie (2003-2007).

M. MARCUS OXLEY

Président du Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe

M. Marcus Oxley a été nommé Président du Réseau mondial en juin 2007. Il a plus de 20 ans d'expérience en gestion des catastrophes par son travail dans le secteur des ONG où il a géré et mis en œuvre un éventail de programmes d'intervention et de relèvement, de préparation et d'atténuation des catastrophes à travers l'Afrique, l'Asie et l'Europe. Avant sa nomination, il était Directeur de gestion des catastrophes de Tearfund.

DR. YEON-SOO PARK

Président de la quatrième Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe

Administrateur de l'Agence nationale de gestion des urgences de la Corée (NEMA)

Le Dr Yeon-Soo Park a occupé de nombreux postes importants tout au long de sa carrière, notamment celui de Président de l'Institut de développement des représentants du gouvernement local et sous-ministre des finances locales et des impôts du Ministère de l'administration et des affaires intérieures, en Corée. Il a également été maire-adjoint de la ville métropolitaine d'Incheon. Au cours de son mandat de maire, il a notamment réalisé l'Aéroport international d'Incheon et la Ville internationale de Songdo.

MME. TUMUSIIME RHODA PEACE

Présidente de la Plate-forme régionale africaine

Commissaire pour l'économie rurale et l'agriculture, Commission de l'Union africaine

En janvier 2010, Mme Tumusiime Rhoda Peace a accepté une nomination de trois ans au Conseil d'administration de l'IFDC - une organisation publique internationale à but non lucratif pour le développement agricole durable. Dans le passé, Mme Peace a été Commissaire pour la planification de l'agriculture et du développement et Commissaire pour les femmes et le développement pour le gouvernement fédéral de l'Ouganda.

MME. JAN PETERSEN

Présidente de la Commission Huairou

Mme Jan Petersen est la fondatrice et la présidente de la Commission Huairou - un réseau de coalition mondiale qui relie des organisations populaires de femmes pour le développement de la collectivité. Elle est également la fondatrice de GROOTS International (un membre du réseau de la Commission Huairou) ainsi que la fondatrice et l'ancienne directrice exécutive du Congrès national des femmes de quartier.

MME. LISA STARUSZKIEWICZ

Responsable de la réduction des risques de catastrophe à AusAID

Mme Lisa Staruszkiewicz est actuellement la directrice du programme de réduction des risques de catastrophe à AusAID et a été un membre important de l'équipe qui a élaboré la politique de réduction des risques de catastrophe pour le programme d'aide australien. Avant d'occuper ce poste, elle a travaillé avec CARE International au Vietnam et a été engagée avec un certain nombre d'initiatives de réduction des risques de catastrophe et d'intervention. Elle a également géré plusieurs partenariats stratégiques avec les ONG au nom de l'AusAID.

DR. BENJAMIN WISNER

Consultant indépendant

Ayant occupé des postes d'enseignement et de nombreuses affectations de recherche partout dans le monde, le Dr Benjamin Wisner est un expert en développement international de réduction des catastrophes durable et vulnérabilité aux risques. Il est également l'auteur de plusieurs livres, notamment *At Risk: Natural Hazards, People's Vulnerability and Disasters and Disaster Risk Reduction: Cases from Urban Africa*. Il est chercheur associé du Centre Aon-Benfield de recherche d'aléas, à l'University College de Londres, et il est actuellement engagé dans la recherche sur les liens entre la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans le nord de la Tanzanie.

M. RICARDO ZAPATA-MARTI

Conseiller régional/Point de liaison

M. Ricardo Zapata-Marti, économiste, a travaillé comme éditeur, chercheur et professeur adjoint. En 1975, M. Zapata-Marti a rejoint la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, où il a été membre de la direction commerciale, membre de la direction des affaires économiques, Chef de l'unité internationale de commerce au Siège sous-régional pour les Caraïbes et l'Amérique centrale ; et, durant les dix dernières années, point de liaison régional pour les évaluations de catastrophes. En tant que chercheur, il a été l'un des principaux auteurs du chapitre 7 du quatrième Rapport du GIEC (groupe II), pour lequel il a reçu avec tous les membres du GIEC le prix Nobel de la paix 2007.

Bibliographie

- ActionAid International. 2006. Disaster Risk Reduction: Implementing the Hyogo Framework for Action (HFA). Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/8847_AImplementinghyogo.pdf>.
- Agence nationale pour la gestion des catastrophes en Indonésie. 2008. Profile & Directory Disaster Risk Reduction Organisations in Indonesia 2008. Consultable à l'adresse <http://digilib-ampl.net/detail/detail.php?kode=2875&row=6&tp=pustaka&ktg=buku&kd_link=>>.
- Aide humanitaire de la Commission européenne, ONU/SIPC. 2006. Disaster Risk Reduction: 20 Examples of Good Practices from Central Asia. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/2300_20GoodExamplesofGoodPractice.pdf>.
- Assemblée générale des Nations Unies 2005. 60e session, point 54, c. Implementation of the International Strategy for Disaster Reduction. (A/60/180). Consultable à l'adresse <http://www.ONU/SIPC.org/eng/about_isdr/basic_docs/SG-report/SG-report-60-180-fre.pdf>.
- Assemblée générale des Nations Unies 2006. 60e session, point 52, c. Résolution adoptée par l'Assemblée générale. Consultable à l'adresse <http://www.ONU/SIPC.org/eng/about_isdr/basic_docs/GA-resolution/a-res-60-195-fre.pdf>.
- Assemblée générale des Nations Unies 2006. 61e session, point 53, c. Global Survey of Early Warning Systems. (A/C.2/61/CRP.1). Consultable à l'adresse <<http://www.un.org/ga/61/second/ac261crp1.pdf>>.
- Assemblée générale des Nations Unies 2008. 61e session, point 52, c. Implementation of the International Strategy for Disaster Reduction. (A/61/229). Consultable à l'adresse <http://www.ONU/SIPC.org/eng/about_isdr/basic_docs/SG-report/SG-report-61-229-fre.pdf>.
- Assemblée générale des Nations Unies 2008. 62e session, point 56, c. Implementation of the International Strategy for Disaster Reduction. (A/62/320). Consultable à l'adresse <<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N07/496/37/PDF/N0749637.pdf?OpenElement>>.
- Assemblée générale des Nations Unies 2008. 63e session, point 52, c. Implementation of the International Strategy for Disaster Reduction. (A/63/351). Consultable à l'adresse <http://www.unisdr.org/eng/about_isdr/basic_docs/SG-report/SG-report-63-351-fre.pdf>.
- Assemblée générale des Nations Unies 2009. 64e session, point 55, c. Implementation of the International Strategy for Disaster Reduction. (A/64/280). Consultable à l'adresse <http://www.unisdr.org/eng/about_isdr/basic_docs/SG-report/SG-Report-64-280-fre.pdf>.
- Assemblée générale des Nations Unies 2010. 65e session, point 20, c. Implementation of the International Strategy for Disaster Reduction. (A/65/388). Consultable à l'adresse <http://www.unisdr.org/eng/about_isdr/basic_docs/SG-report/SG-report-65-388-fr.pdf>.
- Badan Nasional Penanggulangan Bencana, PNUD. 2009. Lessons Learned: Disaster Management Legal Reform – The Indonesian Experience. Jakarta : PNUD. Consultable à l'adresse <<http://www.undp.or.id/pubs/docs/Lessons%20Learned%20Disaster%20Management%20Legal%20Reform.pdf>>

- Banque mondiale : 2010. Natural Hazards, UnNatural Disasters: The Economics of Effective Prevention Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale, ONU/SIPC. 2009. GFDRR Track 1: Building Global and Regional Partnership – FY08 Mid-Term Report to the World Bank Development Grant Facility. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/7760_GFDRR_Track1MidTermReport.pdf>.
- Banque mondiale, ONU/SIPC. 2009. GFDRR Track 1: Building Global and Regional Partnership – Giving Risk Reduction a Regional Dimension. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/9923_GFDRRTrack1GivingRiskReductionaRegi.pdf>.
- Carby, B. et al. 2011. Caribbean Implementation of the Hyogo Framework for Action. Université des Antilles, PNUD.
- Centre asiatique de préparation aux catastrophes, Centre asiatique de prévention des catastrophes, ONU/SIPC. 2007. Regional Synthesis Report on HFA Implementation in Asia and Pacific: An Overview of Reports by Countries up to 2007. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/10503_RegionalSynthesisReportFinalVersion.pdf>:
- Centre asiatique de prévention des catastrophes. 2008. Total Disaster Risk Management: Good Practices 2008. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/9052_TDRM08.pdf>.
- CESAP. 2009. Implementation of the Hyogo Framework for Action in Asia and the Pacific: Follow-up to the Outcome of the Third Asian Ministerial Conference on Disaster Risk Reduction – From the Regional to the Global Platform. Bangkok : CESAP. Disponible à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/8729_CDRINF41.pdf>.
- Chabay, I. et al. 2011. Assessing the role of vertical and horizontal communication in disaster risk reduction learning and planning: The case of the Spanish Tous dam-break, 1982. Barcelone : Integrated Risk Governance Project.
- Christian Aid. 2007. Community-led Policy Monitoring for Disaster Risk Reduction: A Collection of Practice Notes. Disponible à l'adresse <<http://www.preventionweb.net/english/professional/publications/v.php?id=1055>>.
- Collimore, J. 2009. Regional progress report on the implementation of the Hyogo Framework for Action (2009-2011) – interim. Consultable à l'adresse <[http://preventionweb.net/files/17512_RegionalHFAprogress-CDEMA\(2009-2011\).pdf](http://preventionweb.net/files/17512_RegionalHFAprogress-CDEMA(2009-2011).pdf)>.
- Commission de l'Union africaine, Banque mondiale, ONU/SIPC. 2009. Status Report on Disaster Risk Reduction in Sub-Saharan Africa: Contributing to the Implementation of the Hyogo Framework for Action and the African Regional Strategy. Consultable à l'adresse : <http://www.preventionweb.net/files/12061_UpdatedAfricaStatusReport17Sept09.pdf>.
- Conférence asiatique sur la prévention des catastrophes. 2007. Summary Report 25-27 June 2007. Consultable à l'adresse <http://www.adrc.asia/acdr/2007_summary.html>.

- Conseil de l'Europe, Comité allemand pour la réduction des risques de catastrophe, ONU/SIPC. Implementing the Hyogo Framework for Action in Europe: Advances and Challenges. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/9452_V114.05HFABLEU7.pdf>.
- Conseil de l'Europe, Comité allemand pour la réduction des risques de catastrophe, ONU/SIPC. 2008. Disaster risk reduction in Europe: Overview of European national platforms, Hyogo Framework for Action focal points and regional organizations/institutions. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/7651_DRRin europe1.pdf>.
- Conseil de l'Europe, EUR-OPA, ONU/SIPC. 2008. Twinning of National Platforms - A European Perspective: Concept Note. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/8902_200830EN1.pdf>.
- Croix-Rouge indonésienne (PMI). 2008. Light up: Indonesian Red Cross Contribution towards the Hyogo Framework of Action.
- Cummins, J. D. Mahul, O. pour la Banque mondiale. 2008. Catastrophe Risk Financing in Developing Countries Principles for Public Intervention. Washington : Banque mondiale. Consultable à l'adresse <http://gfdrr.org/docs/Track-II_Catrisk_financing_Overview_booklet.pdf>.
- Deuxième Conférence ministérielle africaine sur la réduction des risques de catastrophe. 2010. Draft Decision. Consultable à l'adresse <http://www.ONU/SIPC.org/preventionweb/files/13655_ExecutiveDecisioninEnglishadoptedNb%5B1%5D.pdf>.
- Deuxième Conférence ministérielle africaine sur la réduction des risques de catastrophe. 2010. Déclaration ministérielle. Consultable à l'adresse <http://www.ONU/SIPC.org/preventionweb/files/13655_MinisterialDeclarationinEnglishadop%5B1%5D.pdf>.
- Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge 2006. The Hyogo Framework for Action and the International Federation. Genève : FICR. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/8323_hyogoframework_federationen1.pdf>.
- Fernández-Galiano, E. 2009. HYPERLINK «<http://www.preventionweb.net/files/globalplatform/GP09Fernandez.pdf>» Déclaration du Conseil de l'Europe à la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe. Plate-forme mondiale, du 16 au 19 juin. Consultable à l'adresse <<http://www.preventionweb.net/files/globalplatform/GP09Fernandez.pdf>>.
- FICR. 2010. Hyogo Framework for Action: Red Cross Red Crescent Mid-Term Review October 2010.
- Forum mondial sur les risques, ONU/SIPC. 2009. CRDI, Davos 2008 : "100 Ideas for Action" to support the Hyogo Framework for Action. Davos : Forum mondial sur les risques. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/10642_Brochure100Ideas.pdf>.
- Gabriel, A. Ha. 2009. HYPERLINK «<http://www.preventionweb.net/files/globalplatform/StatementbyAUCitem3RegionalProgress.pdf>» Regional Achievements and Challenges in Implementing the Hyogo Framework for Action. Déclaration, Plate-forme mondiale, du 16 au 19 juin. Consultable à l'adresse <<http://www.preventionweb.net/files/globalplatform/StatementbyAUCitem3RegionalProgress.pdf>>.

- Galperin, A. pour l'ONU/SIPC. 2009. Regional Synthesis Report on Implementation of the HFA in Asia and Pacific 2007 – 2008/09. Bangkok : ONU/SIPC. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/11776_HFAasia.pdf>.
- Gautam, D. R. Khanal, S. 2009. Community Based Disaster Risk Reduction: Contribution to Hyogo Framework for Action – Case Study. Latipur : Mercy Corps Nepal. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/10365_casestudynepal.pdf>.
- Gebrekiros, A. Hailu, S. Maxwell, D. Mukwavi, M. Tadesse, G. Zewold, W. G. 2009. Baseline Report: Africa Community Resilience Project. Medford : Feinstein International Center. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/12233_baselinerreport.pdf>.
- GFMC. 2010. UNISDR Hyogo Framework for Action – Midterm Review: Questions answered by GFMC, Juin 2010.
- González, P. 2009. HYPERLINK “<http://www.preventionweb.net/files/globalplatform/GP09RegionalPerspectiveAmericas.pdf>” Assessment of Progress in the Implementation of the HFA: a Regional Perspective from the Americas. Déclaration, Plate-forme mondiale, du 16 au 19 juin. Consultable à l'adresse <<http://www.preventionweb.net/files/globalplatform/GP09RegionalPerspectiveAmericas.pdf>>.
- Gouvernement du Timor-Leste. Programme of the 4th Constitutional Government, Consultable à l'adresse <<http://timor-leste.gov.tl/?p=16&lang=en>>.
- Greerley, M. 2010. “Priorities for Accelerating Progress on the MDGs”. In Focus Policy Briefing. Institut des études sur le développement, septembre.
- Groupe des Nations unies pour le développement 2009. Integrating Disaster Risk Reduction into the CCA and UNDAF: A Guide for UN Country Teams
- Gupta, S. et Leung, I. 2011. Turning Good Practice into Institutional Mechanisms: Investing in grassroots women's leadership to scale up local implementation of the Hyogo Framework for Action. Huairou Commission and Groots International.
- Houghton, R. 2006. Joint Evaluation of the International Response to the Indian Ocean Tsunami: Synthesis Report. Londres : Coalition d'évaluation du tsunami. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/2097_VL108905.pdf>.
- Husak, T. 2009. HYPERLINK «<http://www.preventionweb.net/files/globalplatform/EUStatementonDisasterRiskReductionb.pdf>» Déclaration de l'UE sur la réduction des risques de catastrophes : intervention de la présidence tchèque au nom de l'UE. Déclaration, Plate-forme mondiale, du 16 au 19 juin. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/globalplatform/EUStatementonDisasterRiskReductionb.pdf>.
- Institut international du développement durable. 2009. “ARC Briefing Note on the Second Africa Regional Platform for Disaster Risk Reduction Consultative Meeting”. IISD Reporting Services. Volume 19 (1). Consultable à l'adresse <<http://www.iisd.ca/africa/brief/briefing1901e.pdf>>.
- Jackson, D. 2011. Effective Financial Mechanisms at the national and local level for Disaster Risk Reduction. Fonds d'équipement des Nations Unies.

- Kamal, A. 2009. Progress of the HFA Implementation in the ASEAN Region. Document présenté lors de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe 2009. Consultable à l'adresse suivante : < <http://www.preventionweb.net/files/globalplatform/ASEANreportforGP.pdf>> .
- Kishore, K. 2010 Literature Review: Mid-Term Review of the Hyogo Framework for Action. Genève: Nations Unies.
- Llosa, S. et Zodrow, I. Disaster risk reduction as a basis for effective adaptation. Consultable à l'adresse <http://www.uibk.ac.at/alpiner-raum/seminar/zodrow_llosa_eale_ga_2011-.pdf>.
- Maalouf, S. pour World Vision. 2009. Views from the Frontline: Country Report for Lebanon. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/10263_Lebanon_countryreport.pdf>.
- Matin, N. et Taher, M. 2002. "The Changing Emphasis of Disasters in Bangladesh NGOs", Disasters. Vol. 25 (3), p. 227-239.
- Mercer, J. Kelman, I. Taranis, L. et Suchet-Pearson, S. 2009. "Framework for integrating indigenous and scientific knowledge for disaster risk reduction", Disasters. Vol. 34 (1), p. 214-39.
- Ministère de la Communication et des technologies de l'information, Gouvernement indien. "Land Records", <<http://www.mit.gov.in/content/land-records>>. Consulté le 24/11/2010.
- Murray, V. 2011. Evidence for Disaster Risk Management –Information and knowledge needs for policy makers and field practitioners
- OCDE. 2011. 50 Years of Official Development Assistance. Consultable à l'adresse suivante : < HYPERLINK "http://www.oecd.org/document/41/0,3746,en_2649_34447_46195625_1_1_1_1,00.html" http://www.oecd.org/document/41/0,3746,en_2649_34447_46195625_1_1_1_1,00.html>.
- OIOS.2010. Audit Report: Governance and organizational structure of the inter-agency secretariat to the United Nations International Strategy for Disaster Risk Reduction (ISDR).
- ONU/SIPC, Assemblée parlementaire de la Méditerranée 2009. The Malta Declaration of the Commitment by Parliamentarians to COP15 and Beyond. St. Julians, Malte, 24 novembre. Consultable à l'adresse : http://www.preventionweb.net/files/11841_MaltadclarationFINALADOPTEDEnglish%5B1%5D.pdf
- ONU/SIPC, PNUD, UICN. 2009. Making Disaster Risk Reduction Gender-Sensitive: Policy and Practical Guidelines. Genève : Nations Unies.
- ONU/SIPC, SOPAC. 2010. Mid-Term Review: Pacific Regional DRM Framework for Action – Regional Consultations of 13 April and 13 August 2010.
- ONU/SIPC. 2005. Progress Report on the Matrix of Commitment and Initiatives to Support the Implementation of the Hyogo Framework. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/1039_inf11progressreportmatrixcommitmentIATF12.doc>.
- ONU/SIPC. 2007. Acting with Common Purpose: Proceedings of the first session of the Global Platform for Disaster Risk Reduction, Geneva, 5-7 juin 2007. Consultable à l'adresse <<http://www.preventionweb.net/files/globalplatform/GP09RegionalPerspectiveAmericas.pdf>>.

- ONU/SIPC. 2007. Disaster Risk Reduction: 2007 Global Review. Genève : ONU/SIPC.
- ONU/SIPC. 2007. Evaluation and Strengthening of Early Warning Systems in Countries Affected by the 26 December 2004 Tsunami. Bonn : ONU/SIPC. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/3609_TEWSdonorreport.pdf>.
- ONU/SIPC. 2007. Hyogo Framework for Action 2005-2015: Building the Resilience of Nations and Communities to Disasters. Disponible à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/1037_hyogoframeworkforactionenglish.pdf>.
- ONU/SIPC. 2008. Indicators of Progress: Guidance on Measuring the Reduction of Disaster Risks and the Implementation of the Hyogo Framework for Action. Genève : ONU/SIPC. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/2259_IndicatorsofProgressHFA.pdf>.
- ONU/SIPC. 2008. La Gestión del Riesgo de Desastres Hoy: Contextos Globales, Herramientas Locales. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/2280_gestiondelriesgo.pdf>.
- ONU/SIPC. 2008. Policy Note: Thematic partnerships for disaster risk reduction and the development of ISDR Thematic Platforms. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/2764_ThematicPlatforms020608.pdf>.
- ONU/SIPC. 2008. The Manila Call for Action of Parliamentarians on Disaster Risk Reduction and Climate Change Adaptation. Manille, Philippines, 17 et 18 octobre. Consultable à l'adresse <<http://www.preventionweb.net/english/professional/publications/v.php?id=8868>>.
- ONU/SIPC. 2008. United Nations International Strategy for Disaster Reduction activities in Central Asia. Douchanbé : ONU/SIPC. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/10834_10834ONU/SIPCactivitiesinCAeng1.pdf>.
- ONU/SIPC. 2009. Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction – Risk and poverty in a changing climate. Genève : Nations Unies. Consultable à l'adresse <<http://www.preventionweb.net/english/hyogo/gar/report/index.php?id=9413>>.
- ONU/SIPC. 2009. Global Platform for Disaster Risk Reduction: Creating linkages for a Safer Tomorrow. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/11963_GP09ProceedingsFRfinal.pdf>.
- ONU/SIPC. 2009. Progress in reducing disaster risk and implementing Hyogo Framework for Action in the Arab Region. Executive Summary. Consultable à l'adresse < HYPERLINK «http://www.UNU/SIPC.org/preventionweb/files/14463_ImplementationoftheHyogoFrameworkEn.pdf» http://www.UNU/SIPC.org/preventionweb/files/14463_ImplementationoftheHyogoFrameworkEn.pdf>.
- ONU/SIPC. 2010. Early Warning Practices Can Save Lives: Selected Examples. Bonn : Nations Unies.
- ONU/SIPC. 2010. Protecting Development Gains: 2008-2009 Biennial Report and 2010-2011 Work Plan Highlights. Bangkok : ONU/SIPC. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/13210_ISDRAP0809reportreduced1.pdf>.
- ONU/SIPC. 2011. "Strengthening Climate Change Adaptation Through Effective Disaster Risk Reduction". Briefing Note 03. Genève : Nations Unies.

- ONU/SIPC. 2011. Global Assessment Report (projet non publié).
- ONU/SIPC. Cadre d'action de Hyogo. Consultable à l'adresse suivante : <HYPERLINK «[http://www.eird.org/wikien/index.php/Hyogo_Framework_for_Action_\(HFA\)](http://www.eird.org/wikien/index.php/Hyogo_Framework_for_Action_(HFA))» [http://www.eird.org/wikien/index.php/Hyogo_Framework_for_Action_\(HFA\)](http://www.eird.org/wikien/index.php/Hyogo_Framework_for_Action_(HFA))>.
- ONU/SIPC. National platforms for DRR. Consultable à l'adresse suivante : < HYPERLINK “http://www.eird.org/wikien/index.php/National_platforms#What_is_a_national_platform.3F” http://www.eird.org/wikien/index.php/National_platforms#What_is_a_national_platform.3F>.
- Oxfam International. 2010. Reponse to the UN ISDR Mid-Term Review of the Hyogo Framework for Action. Londres : Oxfam.
- Parlamento Latinoamericano. 2010. Proyecto de Declaracion. Buenos Aires, 4 et 5 mars. Consultable à l'adresse < <http://parlatino.org/es/comisiones-permanentes/medio-ambiente-y-turismo/declaraciones-y-resoluciones/declaracion/1728.html>>.
- Parlement européen. 2010. Résolution du Parlement européen du 21 septembre 2010 sur la communication de la Commission intitulée : Une approche communautaire de la prévention des catastrophes naturelles ou d'origine humaine (HYPERLINK «<http://www.europarl.europa.eu/oeil/FindByProcnum.do?lang=en&procnum=INI/2009/2151>» 2009/2151(INI)). Consultable à l'adresse <<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P7-TA-2010-0326+0+DOC+XML+V0//FR>>.
- Plan International, World Vision International. 2009. Children on the Frontline: Children and Young People in Disaster Risk Reduction. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/10576_13121ChildrenontheFrontlineGPreport.pdf>.
- Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe. 2009. Recommendations of National Platforms to the Chair and participants of the second session of the Global Platform for Disaster Risk Reduction. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/10265_NPRRecommendationsFinalEnglish.pdf>.
- PNUD. 2004. Reducing Disaster Risk: a Challenge for Development. New York : PNUD. Consultable à l'adresse <http://www.undp.org/cpr/whats_new/rdr_english.pdf>.
- Pratt, C. 2009. Implementation of the HFA and Pacific Regional DRM Framework for Action: Achievements and Challenges. Déclaration, Plate-forme mondiale, du 16 au 19 juin. Consultable à l'adresse <<http://www.preventionweb.net/globalplatform/2009/programme/statements/>>.
- Première réunion de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe 2010. Outcome Summary: Decisions Made and the Way Forward. Stenungsund, Suède, 6-8 Octobre.
- PreventionWeb. 2011. Débats en ligne. Consultable à l'adresse suivante : < HYPERLINK “<http://groups.preventionweb.net/scripts/wa-PREVENTIONWEB.exe?A0=MTR-HFA-L&pid:221&pif:3>” <http://groups.preventionweb.net/scripts/wa-PREVENTIONWEB.exe?A0=MTR-HFA-L&pid:221&pif:3>>.
- Processus de coopération d'Europe du Sud-Est 2010. Déclaration. Réunion ministérielle et des experts en catastrophes et en interventions rapides 13 mai, Antalya, Turquie. Consultable à l'adresse <<http://prezentacije.mup.gov.rs/svs/2010-05-13%20Deklaracija%20ENG.pdf>>.

- Quatrième Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe. 2010. Incheon Declaration on Disaster Risk Reduction in Asia and the Pacific. Incheon, République de Corée, du 25 au 28 octobre.
- Quatrième Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe. 2010. Incheon Regional Roadmap on DRR through CCA in Asia and Pacific. Songdo, République de Corée, du 25 au 28 octobre.
- Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe: 2008. Visión de primera línea: manual para 2008-2009. Disponible à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/7842_manualproyectovisiondeprimeralineabreviado1.pdf>.
- Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe: 2009. Views from the Frontline: A local perspective of progress towards implementation of the Hyogo Framework for Action. Disponible à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/9822_9822VFLfullreport06091.pdf>.
- Réunion consultative des parlementaires d'Afrique de l'Ouest sur la réduction des risques de catastrophe 2010. Parliamentarians' Plan of Action for Making Millennium Development Goal Programmes Disaster Resilient. Dakar, Sénégal, 2 juin 2010. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/14285_PlandactionDakarFrench.pdf>
- Roberts, D. 2008. "Thinking globally, acting locally — institutionalizing climate change at the local government level in Durban, South Africa", Environment and Urbanization. Vol. 20 (2), p. 521-537.
- Sanahuja, H. E. pour la FICR et l'ONU/SIPC. 2010. National Platforms for Disaster Risk reduction in the Americas: A critical analysis of these processes five years after the adoption of the Hyogo Framework for Action. Non publié.
- SAR le Prince Turki Bin Nasser Bin Abdul Aziz Al-Saud. 2009. Address In the Special Session to review the Regional and International progress. Deuxième forum mondial sur la réduction des risques de catastrophe, Genève, du 16 au 19 juin 2009 Consultable à l'adresse <[http://www.preventionweb.net/files/globalplatform/AbdulAzizAlSaud\[1\].pdf](http://www.preventionweb.net/files/globalplatform/AbdulAzizAlSaud[1].pdf)>.
- Scott, Z. et Tarazona, M. 2011. Decentralization and Disaster Risk Reduction, ONU/SIPC Genève, Suisse.
- Sharma, A. 2009. Progress Review of National Platforms for Disaster Risk Reduction (DRR) in the Asia and Pacific Region. Bangkok : ONU/SIPC. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/12082_ProgressReviewofNationalPlatformsfo.pdf>.
- Shaw, R. 2009. Building Resilience to Tsunami in the Indian Ocean: Action Research, IEC and Practices. Kyoto : Université de Kyoto, école d'études en environnement mondial. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/10910_BuildingResilience.pdf>.
- Société du développement environnemental et écologique durable (SEEDS). 2006. Rapport annuel de la SEEDS 2005-06. New Delhi : SEEDS. Disponible à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/2696_1annual20report20050620with20pics.pdf>.

- SOPAC. 2009. Implementation of the Hyogo Framework for Action and the Pacific Disaster Risk Reduction and Disaster Management Framework for action 2005-2015. Suva : SOPAC. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/10641_MR06741.pdf>.
- SOPAC. 2010. Statement of Outcomes. Seizième réunion des responsables régionaux Catastrophes Suva, Îles Fidji, du 9 au 11 août. Consultable à l'adresse <http://www.pacificdisaster.net/pdnadmin/data/original/PP_16_DRM_meeting_outcomes_20100811.pdf>.
- Srinivasan, G. et al. 2009. Evaluation of Natural Disasters and Climate Change in Finnish Aid from the Perspective of Poverty Reduction. Rapport d'évaluation 2009:-8 Ministère finlandais des Affaires étrangères, Hakapaino Oy, Helsinki.
- Tearfund 2008. Disaster Risk Reduction and the Post-2012 Framework. Entretiens de Bonn sur les changements climatiques du 2 au 13 juin. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/8936_DRR20post201229thMay1.pdf>.
- Tearfund, ONU/SIPC. 2007. Institutional Donor Progress with Mainstreaming Disaster Risk Reduction. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/1199_DRR20donor20progress2020071.pdf>.
- Tran, H. P. pour l'ONU/SIPC. 2009. Regional Analysis on Disaster Risk Reduction (DRR) Education in the Asia Pacific Region: In the Context of Priority of Action 3 of the Hyogo Framework for Action. Bangkok : ONU/SIPC. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/12081_RegionalAnalysisonDRREducationinthe.pdf>.
- Troisième Conférence mondiale des présidents de parlement. 2010. Presentation of Reports on Progress Since the 2005 Speakers' Conference. Organisation des Nations Unies, Genève, du 19 au 21 juillet. Consultable à l'adresse : <http://www.ipu.org/splz-e/speakers10/3c.pdf>.
- Union européenne et Secours islamique. 2008. Witnesses account, contributing towards Hyogo Framework for Action: community-based disaster preparedness – Bangladesh. Consultable à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/8728_IslamicreliefBGDCaseStudytowardsHFA1.pdf>.
- Velasquez, J. Key Progress Made on the Hyogo Framework for Action – Focusing on HFA Priority 3., présentation du Coordonnateur régional principal à l'ONU/SIPC, bureau pour l'Asie et le Pacifique. Consultable à l'adresse <<http://www.oecd.org/dataoecd/15/4/43683917.pdf>>.
- Von Oerleich, E. 2011. In-depth study on the United Nations contribution to the implementation of the Hyogo Framework for Action.
- Walker, P. Wisner, B. 2005. Beyond Kobe: A Proactive Look at the World Conference on Disaster Reduction - 18-22 January 2005, Kobe, Japan. Medford : Feinstein International Famine Center. Disponible à l'adresse <http://www.preventionweb.net/files/2609_BeyondKobe.pdf>.
- Weather Risk Management Association. Weather Risk and Agriculture. Consultable à l'adresse <<http://www.wrma.org>>.
- World Vision (2011) Mid-Term Review of the Hyogo Framework for Action: An Internal Analysis of Key Findings Submitted to the UNISDR par M. Bodenhamer.

NOTES
